

Provence Généalogie

Bulletin des Associations Généalogiques des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse

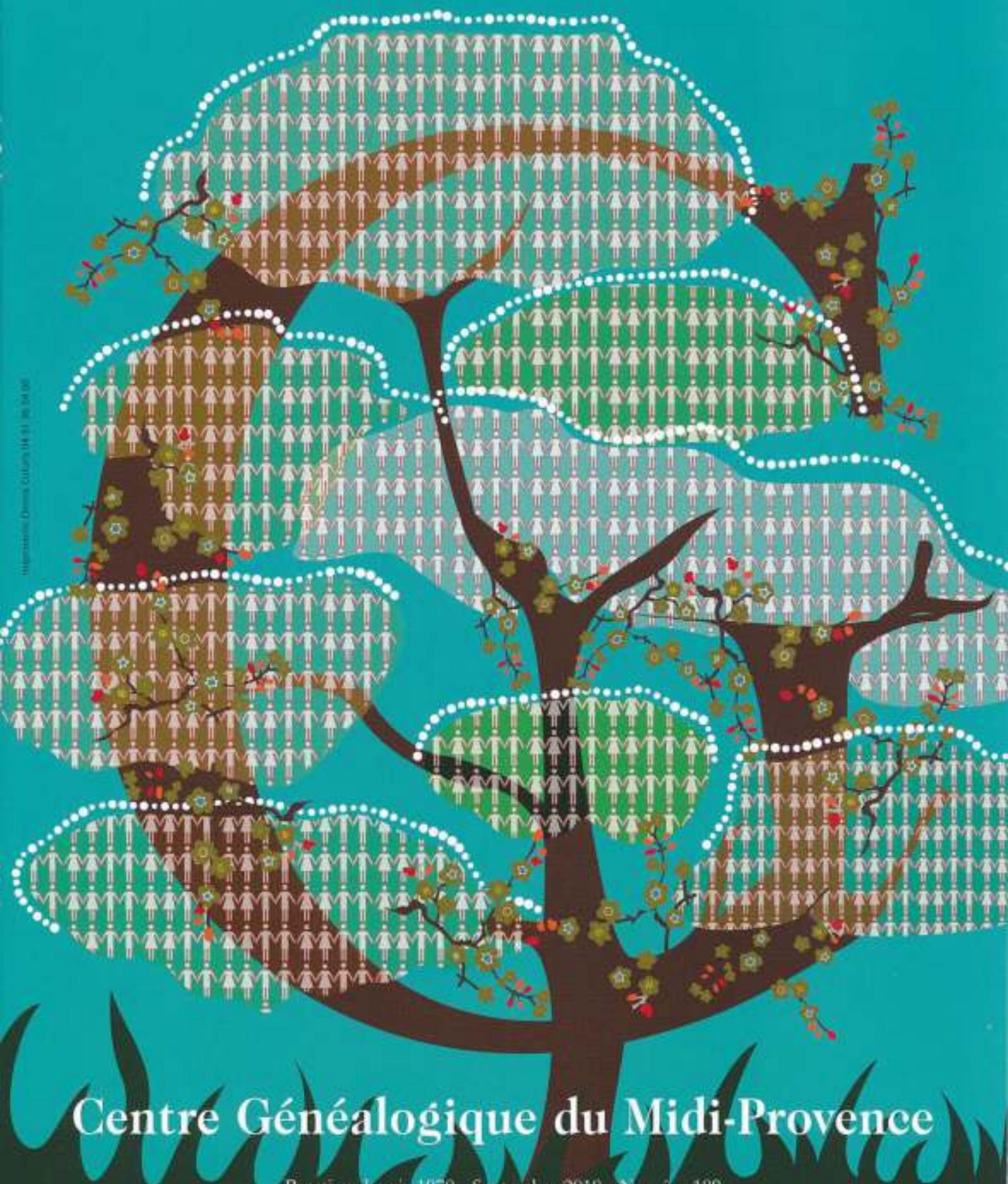


Illustration: Doreen Gullery (14/11/2018)

Centre Généalogique du Midi-Provence

Parution depuis 1970 - Septembre 2018 - Numéro 189

N° ISSN : 1169 - 1808

PROVENCE GÉNÉALOGIE

Nous attendons de nos adhérents qu'ils nous fassent parvenir des notes et articles permettant d'alimenter la revue.

Par ailleurs, toutes les réactions aux articles passés sont les bienvenues pour la rubrique « Courrier des lecteurs ».

Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. La reproduction des articles est soumise à l'autorisation de l'auteur et de « Provence Généalogie ». Pour toute réclamation, s'adresser au :

C.G.M.P.

Boîte Postale 70030
13243 Marseille cedex 01

RAPPEL

Si vous n'avez pas reçu « Provence Généalogie »

- du 1^{er} trimestre avant mai ;
- du 2^e trimestre avant août ;
- du 3^e trimestre avant novembre ;
- du 4^e trimestre avant février ;

Veillez le signaler au président de votre association.

COMITÉ DE RÉDACTION

Éliane BÉGUOIN	Christiane GRONLIER
Pierre BIANCO	Jean-Claude BARBIER
Georges REYNAUD	Catherine MERCIER
	Anne-Marie RUBINO

Paléographie Sandy-Pascal ANDRIANT

Questions-Réponses Bernard GUIZ

Revue des Revues Anne-Marie RUBINO

P.A.O. François GENNET

PROVENCE GÉNÉALOGIE

Publication trimestrielle éditée par le Centre
Généalogique du Midi-Provence

Diffusion nationale et outre-mer (association loi 1901)

Archives et Bibliothèque départementales Gaston-Defferre, 18 rue Mirès 13303 Marseille cedex 03

Date dépôt légal : janvier 2018

N° ISSN : 1169 - 1808

Directeur de publication : Éliane BÉGUOIN

Responsable de la rédaction : Georges REYNAUD

Imprimeur : Omniscoloris - imprimeur à Marseille

107, boulevard Jeanne-d'Arc, 13005 Marseille

Tél. : 04.91.36.54.00

Courriel : devis@omniscoloris.fr

Prix du numéro : 6 euros

Le Sommaire

<u>LE CGMP : éditorial et journées régionales de Gap</u>	1 6
<u>LES ASSOCIATIONS</u>	7
<u>NOS ANCÊTRES</u>	
<i>Un Roquebrunois en Corse</i> Jean-Pierre Violino	14
<i>Actes de catholicité de Bedoin (1764)</i> Sandy-Pascal Andriant	16
<i>Anciennes familles de Provence : de Berre et de Barras</i> Huguette Rostagni	20
<i>Liste des habitants identifiés en 1301 au faubourg Sainte Catherine (Marseille)</i>	25
<u>LA VIE D'AUTREFOIS</u>	
<i>Les pêcheurs catalans à Marseille à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècles</i> Pierre Bianco	26
<i>Vivre à Peyrolles au XVI^e siècle</i> Olivier Chateauminois	31
<i>Enfant(s) ondoyé(s) à Sérignan du Comtat</i>	32
<i>Le ténor et l'enfant cachée</i> Vincent Mollet	33
<u>PERSONNAGES ILLUSTRES</u>	
<i>Paul Gaffarel, historien</i> Georges Reynaud	40
<i>Des souris et des hommes</i> Jean-Paul Métailler	43
<u>NOUS SOMMES TOUS COUSINS</u>	
<i>Cousinage Fouque</i> Christian Fouque	50
<i>Curiosités des prénoms d'autrefois</i> Colette Coulomb	51
<i>Wilhelm Moritz, comte de Solms-Greifenthal</i> Emmanuel Auphan	52
<u>COURRIER DES LECTEURS</u>	54
<u>À LIRE</u>	56
<u>LA REVUE DES REVUES</u>	59

CPPAP N° 0319G89825



CENTRE GÉNÉALOGIQUE DU MIDI-PROVENCE

Siège social : Archives et Bibliothèque départementales Gaston Defferre,
18 rue Mirès 13303 Marseille cedex 03

Correspondance : C.G.M.P. - B.P. 70030 - 13243 Marseille cedex 01

Courriel : cgmp.asso@gmail.com

Site internet : <http://www.cgmp-provence.org>

Membre de la **Fédération Française de Généalogie déclarée d'utilité publique** et de la **Fédération Historique de Provence**. Créé en 1970, le CGMP regroupe les associations de généalogistes de la Provence, du Comtat Venaissin, du Pays Niçois, de la Corse et de la Drôme Provençale.

ANCIENS PRÉSIDENTS

† Yvan MALARTE (1970-1982)
† Paul GUEYRAUD (1982-1986)
Christiane GRONLIER (2004-2007)
Éliane BÉGUOIN (1987-2004 et 2007-2014)

BUREAU

Président honoraire Éliane BÉGUOIN
Président Jean-Marie DELLI PAOLI
1^{er} vice-président Jean-Paul BERBEYER
Secrétaire Véronique GENNET
Trésorier Jean-Pierre BAUX
Vice-présidents Agnès AIRAUD-CHIARA
Régine BON
Francel GENAUZEAU
Marie-Dominique GERMAIN-CLAMIN
Christiane PADOVANI
Suzanne PAWLAS
Guy VENTURINI
Secrétaire adjoint Paule PHILIP
Trésorier adjoint Agnès AIRAUD-CHIARA

BIBLIOTHÈQUE

Bibliothèque Régionale Yvan-Malarte
Port-de-Bouc-Généalogie
Centre culturel Elsa-Triolet
Rue Charles Nédélec
13110 Port-de-Bouc

Horaires d'ouverture :

⇒ tous les jeudis de 18h00 à 19h30
⇒ 3^e samedi de chaque mois de 13h30 à 18h30
⇒ Fermeture lors de la période estivale

CORRESPONDANT

Paris

M. Alain ROSSI
16, rue de l'église
92200 Neuilly

Provence Généalogie est votre revue !

Amis lecteurs et généalogistes,

La revue *Provence Généalogie* vous intéresse et vous souhaitez qu'elle s'améliore encore. Vous voulez trouver des articles qui concernent votre région, vos départements, vos secteurs, connaître la vie des habitants, leur travail, leur famille, leurs habitudes, etc.

Vous avez TOUS au cours de vos recherches fait des trouvailles, étudié une famille, un métier, une coutume. Vous avez commencé à rédiger un texte.

Alors faites-nous partager vos découvertes !

Provence Généalogie est votre revue. Elle ne contient que ce que vous voulez bien lui apporter. Enrichissez-la de vos travaux, même modestes, ils peuvent intéresser quelqu'un d'autre.

Merci d'envoyer vos articles à Eliane Béguoin : louis.beguoin@wanadoo.fr
et François Gennet : francois.gennet@outlook.com

Texte : en fichier Microsoft Word, OpenOffice ou LibreOffice, sans mise en page.
Illustration : fichier image JPG, si possible en 300ppp.

MERCI à tous ceux qui contribuent déjà. MERCI aux futurs contributeurs.

L'Histoire retrace-t-elle véritablement celle de nos familles ?

Autrement dit peut-on faire confiance aux historiens pour transmettre à nos descendants un reflet précis des événements que nous traversons ?

Peut-on considérer que les informations médiatiques dont nous regorgeons pourront transmettre à nos successeurs l'histoire que traversent nos familles ?

La transmission de nos histoires familiales est-elle assurée ou court-elle le risque d'être complètement déformée ?

C'était le sujet sous-jacent que laissait transparaître le questionnement anodin d'une de nos petites filles au sujet des événements que notre famille était censée avoir traversés au cours de ces quelques semaines du mois de mai 68 qui faisaient l'objet ce jour-là d'une commémoration dans la presse.

Nous fûmes dans l'obligation de lui avouer que le vécu provençal de ces événements ne pouvait se résumer aux récits d'observateurs parisiens, fussent-ils les plus attentifs et les plus impartiaux possibles ; une multitude de faits en avaient découlé dans tout le pays mais chacun d'entre eux avait été perçu ou vécu de manière fort différente et aucune famille ne pouvait se satisfaire d'une définition officielle uniforme.

Développant cette réflexion, il nous revint en mémoire les récits transmis par notre père sur sa traversée de la deuxième guerre mondiale et aussi, bien sûr, toutes les horreurs de la première guerre qui blessa nos deux grands-pères et dont un seul vécut assez longtemps pour nous transmettre son témoignage sur ces terribles années....

Et de conclure par cette évidence :

Chaque famille a une histoire
qui ne ressemble à aucune autre !¹

Le sujet de notre édito devenait alors une évidence : Chaque généalogiste désire transmettre l'histoire familiale à sa descendance mais est-il conscient d'être lui-même un futur ancêtre ? Est-il vraiment conscient qu'il est en train de vivre aujourd'hui une page de la généalogie de ses successeurs ?

¹ Périphrase de : *Chaque homme a une histoire qui n'est identique à aucune autre.* Alexis Carrel

...Combien d'entre nous passent de longues heures, voire de nombreuses semaines, à chercher l'ascendance d'un couple ayant vécu au XVI^e siècle et oublient de consigner des souvenirs encore accessibles auprès de parents ou de grands-parents qui ne demanderaient pas mieux que de raconter leur histoire !

Il est vrai que notre génération a le bonheur de bénéficier d'une technologie exceptionnelle. De nombreux logiciels nous apportent une aide précieuse, édition de fiches individuelles ou familiales, constitution d'arbres d'ascendance ou de descendance et même, nous ne saurions l'oublier, la mise en forme automatique d'une sorte de recueil familial pour l'établissement duquel nous pouvons même choisir la forme et la présentation.

Voilà un bon moyen de renouer avec le souci de nos ancêtres dont le devoir de mémoire s'exprimait par l'écriture d'un « Livre de raison », de « Notes » ou encore de « Mémoires ».

Mais les plus anciens d'entre nous, gardent le souvenir d'un temps où nous découvriions dans les pages de « Provence Généalogie » le titre, et parfois le résumé, de divers ouvrages familiaux proposés par quelques-uns de ses abonnés.

A la volée quelques titres :

Les Cappeau, Les Dedons, Mes ancêtres ces paysans², Tribouillardises sur huit siècles³, Les Petra La Peyre⁴, La chronique des Gueyraud, Une famille de courtiers les Caune⁵ et tant d'autres pages écrites aussi par Georges Tête⁶, Jean Bardet⁷, Luc Antonini⁸ et tout un tas d'autres amis provençaux⁹...

² Trois titres proposés par René Giroussens,

³ Livre de Jean Tribouillard

⁴ Écrit par Jean Arniaud

⁵ Remarquable ouvrage de notre +président Paul Gueyraud

⁶ Les Aldins dans la basoche et ailleurs

⁷ Les Gibelins, les David

⁸ La famille Antonini

⁹ Tous ces ouvrages et ces auteurs figurent sur les rayonnages de la bibliothèque Yvan Malarte à Port de Bouc.

Nous avons eu le plaisir de retrouver cet élan lors des Journées Régionales de Gréoux-les-Bains, Lionel Pausanias y présentait une conférence et un livre sur « L'énigme de Gabriel Pausanias », résultat d'une longue et minutieuse étude consacrée à l'ascendance d'un enfant abandonné au tour de l'hospice de Saint Martin de Castellane¹⁰.

Les nouveaux historiens sont particulièrement friands de ces différentes formes de témoignages.

Les besoins de la population sont souvent à l'origine des décisions prises par ses dirigeants. C'est ainsi que certains ont pu conclure que les rigueurs climatiques qui ont accompagné l'année 1788 ont changé le cours de l'histoire, sans elles la Révolution aurait sans doute eu lieu une autre année qu'en 1789.

Gardons en mémoire qu'une édition induit un dépôt officiel en bibliothèque¹¹. Cet archivage est un des moyens les plus sûrs pour pérenniser ses travaux personnels. Mais peut-être avez-vous déjà commencé à manier la plume au cours de la traversée de l'été ?

...Et pourquoi ne pas envisager un Prix littéraire décerné par le CGMP ? Il aurait essentiellement pour but d'encourager l'édition d'une histoire familiale et d'en favoriser sa pérennisation ?

Il permettrait ainsi d'accompagner le lauréat dans la couverture de ses frais d'édition, en ferait connaître les travaux proposés par tous les autres compétiteurs !

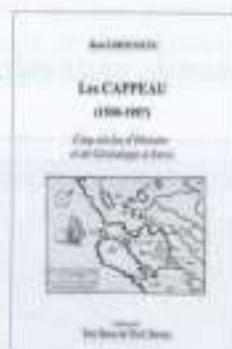
Nous aurons certainement l'occasion d'en reparler au cours des Journées Régionales du CGMP organisées cette année par nos amis de l'Association Généalogique des Hautes-Alpes à Gap les 13 et 14 octobre prochains.

Nous sommes déjà impatients et très heureux de vous y donner rendez-vous.

Jean Marie delli PAOLI

¹⁰ Un exemplaire de cette plaquette avait été remis à chacun des Présidents présents aux Journées Régionales.

¹¹ Dépôts ISSN ou ISBN pour les monographies.



Cousins – Cousines



N'hésitez pas à faire paraître l'histoire de votre famille dans notre revue, illustrée, si vous le désirez, par des portraits de vos ancêtres.

N'hésitez pas à compléter les généalogies parues dans nos précédents numéros.

N'hésitez pas à établir des tableaux de cousinage(s) qui seront publiés dans une prochaine édition de « Provence Généalogie ».

BON DE COMMANDE

M. Mme Melle Nom Prénom :

(rayer les mentions inutiles)

Adresse :

Code postal : Commune :

Date :

Signature :

SERVICE PUBLICATIONS

Vente exclusivement aux adhérents de la Fédération Française de Généalogie. **Port compris.**

PRIX VALABLES AU 1^{er} JANVIER 2018

- | | | | |
|--------------------------|-------|--|---------|
| <input type="checkbox"/> | Ref 1 | PUYLOUBIER, aspects des siècles passés | 16,00 € |
| <input type="checkbox"/> | Ref 2 | GÉNÉALOGIE ET TEXTES ANCIENS, de Georges TÊTE | 19,00 € |
| <input type="checkbox"/> | Ref 3 | PROVENÇAUX ILLUSTRES | 26,00 € |
| <input type="checkbox"/> | Ref 5 | RÉPERTOIRE TOPONYMIQUE DE LA FRANCE AU XVIII ^e SIÈCLE
d'après les levés de CASSINI (Région PACA) | 40,00 € |
| <input type="checkbox"/> | Ref 7 | cédérom DICTIONNAIRE DES NOMS DE FAMILLES - 2 ^e édition CGMP | 12,00 € |
| <input type="checkbox"/> | Ref 9 | Revue Provence-Généalogie | 6,00 € |
- Les « Provence-Généalogie » anciens sont en vente dans la limite des disponibilités.

Pour toute commande vous adresser au CGMP - BP 70030 - 13243 Marseille cedex 01

VOS SOUVENIRS SONT PRÉCIEUX ET SI VOUS LES TRANSFORMIEZ EN LIVRE ?



Les histoires de famille s'écoutent... et puis s'oublient.
Quand ceux qui les racontent disparaissent, une partie de l'histoire familiale est alors perdue à jamais.

Rassembler ses souvenirs dans un livre, c'est leur permettre d'être transmis, intacts, aux générations suivantes. Faire le récit de sa vie, c'est aussi témoigner de la grande Histoire par le prisme de la petite

Pour transmettre votre histoire, celle de vos grands-parents, de vos parents, je vous propose d'en faire un livre, imprimé au nombre d'exemplaires de votre choix et agrémenté d'un livret photos.

Pour parler de votre projet :

Agnès Jésupret
06.63.79.69.87
ajesupret@yahoo.fr



Pour en savoir plus :
www.larembobineuse.fr





Flash Spécial - RGPD

RGPD — Les questions que l'on se pose

Qu'est-ce que le RGPD ? — Règlement Général sur la Protection des Données

Le RGPD est un règlement européen qui vient remplacer une directive sur la protection des données personnelles datant de 1995.

Ce texte (accessible sur le site de la CNIL <https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees>) constitue la nouvelle référence à l'échelle européenne en matière de protection des données à caractère personnel.

En 52 pages et 173 articles, il répond à 3 objectifs :

- Unifier les réglementations européennes sur la protection des données.
- Donner aux citoyens le contrôle sur l'utilisation de leurs données.
- Responsabiliser les entreprises sur le traitement des données.

Depuis quelques mois, plusieurs centaines de pages traitent ce sujet.

Le 14 mai 2018, l'Assemblée nationale a adopté un projet de loi (n°113), le dernier en date modifiant certains articles du texte de loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relatifs à l'informatique, aux fichiers et libertés. Ce sont des dispositions d'adaptation communes au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 et à la directive (UE) 2016/680 du Parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 Ce texte fait 63 pages. <http://www.assemblee-nationale.fr/15/ta/top0113.pdf>

Comment s'y retrouver ?

Quel impact sur nos associations et sur la FFG ?

Quelles sont nos obligations ?

Le règlement européen entre en vigueur le 25 mai 2018.

Comment nous préparer à l'arrivée du RGPD

- o Comment la FFG prépare sa mise en conformité ?
- o Comment les associations doivent se préparer ?
- o Quels sont ses impacts sur l'emailing et le marketing automation ?
- o Quels sont ses impacts sur nos sites internet (données personnelles et cookies) ?
- o Quels sont ses impacts sur les réseaux sociaux que nous gérons ?

Lors de notre Assemblée générale du 16 juin 2018, nous aborderons ce sujet et répondrons à vos questions et interrogations.

Pour que nous puissions vous répondre, merci de nous adresser vos questions, par mail, **uniquement à l'adresse suivante** : ffg.donneespersonnes@orange.fr

Jean-Paul Cornu

Délégué à la protection des données (DPO-3065)

XXIV^e Journées Régionales de Généalogie Gap - 13 & 14 octobre 2018

SAMEDI 13 OCTOBRE 2018

10H : OUVERTURE

11H45 : Inauguration officielle des XXIV^e Journées Régionales de Généalogie suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité de GAP

12H00 : Repas laissé à la discrétion de chacun

VISITES possibles, inscription préalable

ARCHIVES DIOCESAINES

10H15 ou 17H15 : 25 personnes par visite

FONDS ANCIENS DE LA MEDIATHEQUE

10H15 ou 14H : 12 personnes par visite

ARCHIVES DEPARTEMENTALES

14H ou 15H ou 16H : 15 personnes par visite

CONFERENCES possibles, inscription préalable

14H « Comment intéresser les jeunes à la généalogie » par Evelyne DURET présidente de l'association les jeunes et la généalogie (durée 1h)

15H15 « Comment utiliser FamilySearch pour retrouver ses ancêtres italiens ? » par Sylvain ATHENOUR Responsable des projets pour l'Europe francophone (durée 1H30)

17H FERMETURE DES PORTES

DIMANCHE 14 OCTOBRE 2018

10H : OUVERTURE

11H45 : Remise des prix Paul GUEYRAUD et Yvan MALERTE suivie d'un apéritif offert par l'AGHA (Association de Généalogie des Hautes-Alpes) et ...

Le Tourton du Champagn
Pellegri Frères



12H00 : Repas laissé à la discrétion de chacun

CONFERENCES possibles, inscription préalable

10H15 « Gap en écoles... »

« ...Pages d'histoire » par Jean-Pierre

JAUBERT Historien (durée 1h)

14H « L'e-service des Archives départementales des Hautes-Alpes ; un outil de diffusion numérique »

« Généalogie et école : présentation des sources conservées aux Archives. »

Par Jean-Bernard MONE directeur des ADOS et Edwige FEBVRE assistante de conservation (durée 1h30)

EXPOSITIONS ET JEUX les deux jours

17H FERMETURE DES PORTES

Pour les visites et les conférences : inscription obligatoire sur correspondance@agha.fr

LISTE DES 35 EXPOSANTS

- ▶ La Fédération Française de Généalogie (FFG) et Le Centre Généalogique du Midi-Provence (CGMP)
- ▶ Les associations affiliées au CGMP (04-05-06-13-26-83-84)
- ▶ 06 : l'AGAM et le Cercle du Pays Cannois
- ▶ 26 : EGDA
- ▶ 20 : Corsica Genealogia (association préparant le congrès national 2019)
- ▶ 4 associations des Hautes-Alpes : la médiathèque de Gap, la Société d'Etudes des Hautes-Alpes, l'association locale des Ponts et Chaussées et Max Tiano, adhérent de l'AGHA
- ▶ Les Jeunes et la Généalogie
- ▶ GAMT (Algérie - Maroc - Tunisie)
- ▶ CEGRA : SGLB, CGD
- ▶ Archives et Familles
- ▶ Généalogie en Corrèze (avec présentation de son jeu généalogik)
- ▶ Les Lorrains de PACA
- ▶ La Poste
- ▶ Une association italienne
- ▶ Association de Seine et Marne
- ▶ Le fil d'Ariane
- ▶ CDIP Archives et culture (Généatique, Généaprimé)
- ▶ Passion Généalogie
- ▶ FamilySearch



Vos associations



CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES ALPES-DE- HAUTE-PROVENCE

16 boulevard Casimir Pelloutier
04100 Manosque

Courriel :
genealogie04@orange.fr
Internet : <http://www.geneal04.fr/>

■ Permanences

Samedi de 14h à 17h

■ Paléographie

1er Vendredi du mois

Base de données sur Généabank et Bigenot

Journée de Printemps à Cruis le 22 avril 2018

C'est par un temps estival (ciel bleu, pas de vent, température frôlant les 26°) que nous nous sommes retrouvés, 39 participants, le dimanche 22 avril vers 10 heures, sur le parking du village de Cruis pour la visite de l'église et de son retable.

Cet exceptionnel retable en bois doré du XVIII^e siècle, classé, a été magnifiquement restauré. Il nous a été présenté par M. Jean-Pierre Chabus, adjoint au maire de Cruis. Nous avons également admiré de beaux santons anciens également classés, ainsi qu'une collection de chasubles présentées dans des vitrines situées sur la tribune de l'église.

Nous nous sommes ensuite rendus dans la « Cour du cloître », qui jouxte le bas-côté sud de l'église, où l'on a pu admirer plusieurs enfeus et les six arcades gothiques seuls vestiges du cloître de l'ancienne abbaye Saint-Martin des chanoines réguliers de Saint-Augustin.

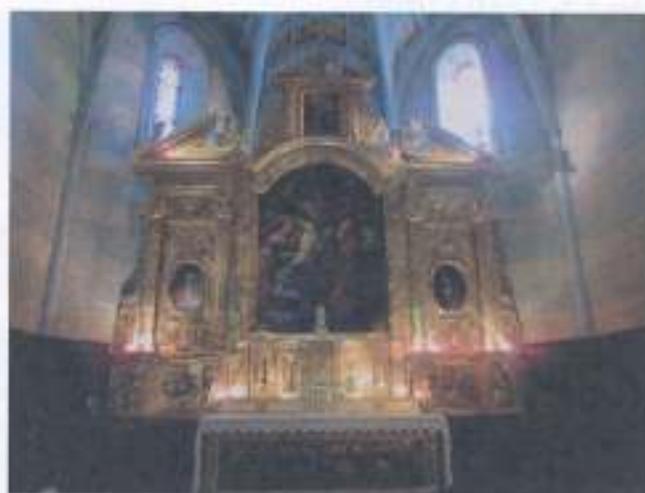
Ce fut ensuite la visite du village aux belles maisons pour la plupart en safre (dont la couleur rappelle un peu le pain cuit) et aux nombreuses ruelles ombragées (ce qui n'était pas de trop !). La matinée s'est terminée par une remise de relevés de l'état civil de Cruis (pour la période 1884-1942) effectués par Odette Grouiller à M. Jean-Pierre Chabus que nous remercions pour son accueil et sa disponibilité.

Ce fut ensuite l'heure du déjeuner qui nous a réunis dans la Salle des Divertissements de la commune aimablement mise à notre disposition par la municipalité que nous remercions très chaleureusement. La préparation du repas et le service étaient assurés par le personnel du Restaurant des Alpes. Tous les convives ont apprécié la qualité des plats qui nous ont été servis ainsi que l'efficacité et la gentillesse du personnel de cet établissement.

Après le café, Pierre Bianco a effectué une présentation de l'histoire de l'abbaye Notre-Dame de Lure dont les moines ont contribué au développement économique d'une partie du piémont de Lure.

Cette présentation a donné lieu à un intéressant échange sur les implications monastiques dans la vie économique de la haute Provence.

À l'issue de cette journée placée sous le signe de l'amitié et de la convivialité, nous nous sommes séparés sur les 16 heures 30 en nous donnant rendez-vous pour les manifestations à venir dont le programme nous a été donné par notre président Jean-Paul Berbeyer (foire d'Ongles au mois d'août, réunions de septembre avec nos amis du 05, etc.).



Retable de l'église de Cruis





Cercle Généalogique de Vaucluse

École Sixte-Isnard
31ter, avenue de la Trillade
84000 Avignon

Courriel :
cgvaocluse@gmail.com
http://www.cgvaocluse.org/

■ Permanences

Avignon - École Sixte-Isnard, 31ter, avenue de la Trillade

- mercredi de 13h30 à 17h00
- dernier samedi du mois de 14h00 à 18h00

Bonnieux - 12 Rue des Pénitents Blancs

- 1^{er} et 3^e mercredi du mois de 10h00 à 16h00
- 2^e et 4^e samedi du mois de 10h00 à 16h00

Pernes-les-Fontaines - Centre Culturel des Augustins, place Louis Giraud

- lundi de 14h00 à 16h00

Bases de données sur le site de l'association,
Généabank et Bigenot.

Mot de la Présidente

La rentrée est là et nos activités seront nombreuses ce trimestre.

Si vous souhaitez nous retrouver le samedi 22 septembre, nous serons à Jonquerettes, pour une exposition et une conférence sur la généalogie, des panneaux relatant certains faits arrivés dans la commune et les généalogies de nos adhérents y seront exposés.

Nous profiterons de cette journée pour offrir au maire les relevés BMS et NMD effectués.

Bien sûr nous serons aux Journées régionales organisées à Gap les 13 et 14 octobre, mais aussi à Nîmes le week end suivant les 20 et 21 octobre.

Du 31 octobre au 8 novembre, à la mairie de Cavillon, sous la verrière, seront mis à l'honneur les Poilus de la ville, sur les panneaux réalisés en partenariat avec le Souvenir Français.

Les commémorations 14-18 impliquant l'antenne de Bonnieux du CGV84 :

- à la Maison du Livre et de la Culture, de Bonnieux, les panneaux réalisés depuis 2014 pour les communes de Bonnieux, Lacoste, Ménerbes, Oppède, Buoux et Sivergues, seront exposés à partir du 6 et jusqu'au 11 novembre.
- à Gordes, l'Association « Canton d'Apt 14-18 » et le Souvenir français exposeront au château les panneaux sur les soldats de la grande guerre, du 8 au 18 novembre, vous pourrez assister aux conférences, pièce de théâtre, du matériel sera exposé aussi.

Le CERCLE GENEALOGIQUE DE VAUCLUSE
et terres adjacentes

organise une journée de généalogie

Samedi 22 septembre

de 10h à 17h à la salle culturelle

JONQUERETTES



Visite de l'exposition, vente de documents,
et consultation des relevés.

11h30: Remise des relevés
des registres BMS et NMD à M. le Maire

14h30: Conférence
« Comment débuter en généalogie »
par Claude AYMÉ

Entrée libre



A Avignon, les cours de paléographie reprendront en octobre, le second mercredi de chaque mois le matin.

Une formation en généalogie pour les débutants et ceux qui souhaitent une remise à niveau de leurs connaissances, débutera le 12 septembre, et se tiendra ensuite le 1er mercredi de chaque mois à 14h, il n'y aura donc pas de permanence ce jour-là.

Notre site est aussi le vôtre, vous pouvez nous envoyer des photos des villages de Vaucluse, écrire des articles, participer aux relevés et à la saisie des documents, etc...

Suzanne PAWLAS



Du 6 au 11 novembre 2018

Le Canton de Bonnieux -
Bonnieux, Buoux, Lacoste, Ménerbes, Oppède, Sivergues
Les communes de Bonnieux
Association Canton de Bonnieux - Souvenir Français
Canton de Bonnieux

présenté à
La Maison du
Livre et de la Culture

De 1914 à 1918

Le sacrifice des Poilus du Canton



EXPOSITION

Entrée libre
de 10h à 18h





Cours de paléographie Année 2018-2019

Le cours de paléographie reprendra le mercredi 10 octobre 2018.

Ce cours se tiendra une fois par mois, le mercredi, au local du CGV, de 9h à 12h. Il sera assuré par Claude Ayme.

Le calendrier prévisionnel est établi ainsi :

Inscriptions par :

mail : claud_ayme@orange.fr

tél. : 04 90 32 16 48

Clôture des inscriptions
le 1er octobre 2018.

10 octobre 2018
14 novembre 2018
12 décembre 2018
9 janvier 2019
6 février 2019
13 mars 2019
3 avril 2019
15 mai 2019
12 juin 2019



Cercle d'Entraide Généalogique des Alpes-Maritimes et d'Ailleurs

357, route de Valbonne
06330 Roquefort-les-Pins

Courriel : contact@cegama.org
Internet : <http://www.cegama.org>

■ Permanences

Maison des Associations de Roquefort-les-Pins
2^e jeudi à partir de 18h

Bases de données sur Généabank et Bigenot



Association de Généalogie des Hautes-Alpes

19, rue de France
05000 Gap

Tél : 04 92 51 99 63
Courriel : correspondance@agha.fr
Internet : <http://www.agha.fr/>

■ Permanences

vendredi de 14h à 18h

Bases de données sur le site de l'association
Généabank et Bigenot

Association reconnue d'intérêt général

Quatre belles journées ont animé cette fin mai et le mois de juin 2018 :

- Le 26 mai tout d'abord : grande parade « la culture est dans la rue » initiée par la mairie de Gap qui a mis en lumière toutes les associations gapençaises de la culture et où l'AGHA avait toute sa place. Les rues ont été animées dès 15h par la déambulation de centaines de personnes, chars et autres, se terminant le soir par un grand et beau spectacle. Très belle initiative.
- En juin, deux journées concernant des remises de relevés dans les communes de Laragne et des Orres et une liée à la fin de nos cours de paléographie (fonctionnant par année scolaire) toute particulière cette année puisque « fêtant » le départ de notre « professeur » émérite Pierre Faure, qui depuis 12 ans a donné de son temps sans compter auprès de l'AGHA, permettant à beaucoup d'entre nous de progresser dans la lecture de textes anciens. Pierre ne nous quitte pas vraiment puisque, membre d'honneur du CA de l'association il restera, et nous dit qu'il aura toujours un œil bienveillant sur tout ce qui se passe, nous faisant encore profiter de son savoir par des interventions ponctuelles. Mais il est temps pour lui de s'occuper aussi de sa grande famille et de ses arrière-petits enfants.

Les cours reprendront dès octobre prochain, chaque premier mercredi du mois de 14h à 16h, sous une forme différente en partenariat avec les Archives Départementales et un autre bénévole de l'AGHA. Les personnes intéressées peuvent nous contacter pour davantage de renseignements (correspondance@agha.fr)

Revenons à nos remises de relevés. Laragne nous aura permis de retrouver nos amis bas-alpins pour la traditionnelle rencontre annuelle. Merci à Jean-Paul d'avoir su mobiliser son équipe avec le beau temps enfin revenu !

Nous avons eu la chance de nous rendre, accompagnés, le matin dans les caves du château pour une visite commentée concernant la famille Perrinet et l'histoire du château, en rénovation actuellement. Nous avons apprécié la disponibilité de Madame Martinez, maire, présente pour nous toute la journée et le repas.

La remise officielle des relevés s'est déroulée en mairie en présence du maire et de son adjoint à la culture Mr Garcin. La commune s'enrichit donc pour Arzeliers 1684 à 1798 de 619 B 156 M et 355 S (Mmes Mrs Manent, Magallon) Montéglin 1633/ 1898 928 B/N 230 M 636 S/D (Mme Mr Manent) Laragne 1672/1812 2582 B 563 M 1797 S (Mr Manent, Mme Feutrier) Laragne 1813/1907 2463 N 586 M 2603 D (Mr Jacob ici présent).

Nous avons profité d'un apéritif offert par la municipalité, avant de nous rendre tous ensemble au restaurant. A l'issue du repas, une visite de Laragne, toujours très bien commentée par François Illy, s'est révélée fort intéressante avant le clou de la journée : la visite d'Arzeliers et des « restes » de son château en restauration sur les hauteurs de Laragne par Mr Vermin du parc des Baronnie qui nous a fourni de nombreux documents.

Autre belle journée, bien différente, que celle des Orres. En présence des enfants de l'école avec qui nous avons mis un projet de généalogie en place, des conseillers et employés municipaux, Mr Vollaire, maire des Orres, a reçu des mains de Catherine Mercier les relevés sur lesquels elle s'est penchée durant des mois (7524 B/N, 1578 M, 6093 S/D de 1687 et 1902).



Après un copieux apéritif offert par la municipalité, toutes ces personnes enseignantes comprises ont bien voulu se joindre à nous pour partager l'humble repas préparé par chaque membre présent de l'AGHA. Très belle ambiance, nombreux échanges, et quel accueil dans la salle du conseil municipal dans laquelle l'exposition des arbres généalogiques des enfants faisait « la Une »!

L'après-midi était consacré à des ateliers de généalogie ouvert à tous les Orrians, alors que certains d'entre nous pouvaient visiter le riche musée des Orres, ses outils et costumes anciens, faisant revivre ainsi la dure vie de nos ancêtres en montagne. Visite s'achevant par une « leçon/vidéo » de préservation de la forêt environnante par la faune, principalement les oiseaux.

L'été venant, l'activité ne s'est pas ralentie puisque, intense préparation des journées régionales et participation par un stand le 28 juillet sur le salon du club cartophile : affluence est nombreuse, l'AGHA connaît à nouveau une légère hausse d'adhésions.



Maison de la Corse
69, rue Sylvabelle
13006 Marseille

Recherches sur l'Histoire des Familles Corses

Tél : 06 20 02 20 02
Courriel : rhfc.corsica@gmail.com
Internet : <http://genealogie-rhfc.fr/>

■ Permanences

lundi de 14h30 à 17h

Bases de données sur le site de l'association
Association reconnue d'intérêt général



Maison des Services Publics,
3^e étage Nord,
1, avenue Saint-Martin,
26200 Montélimar

Cercle Généalogique de la Drôme provençale

Tél : 04.75.51.22.03
Courriel : cgdp@wanadoo.fr
Internet : <http://www.genea26provence.com>

■ Permanences

mardi de 10h à 17h

et

1^{er} samedi de 10h à 17h

Bases de données sur le site de l'association,
Généabank et Bigenet
Association reconnue d'intérêt général

cgenea83



Cercle Généalogique 83

Villa « les Myrtes »
298, avenue du Parc des
Myrtes
83700 Saint-Raphaël

Courriel : cgenea83@free.fr
Internet : <http://cgenea83.free.fr>

■ Permanences : Saint-Raphaël

2^e jeudi de 14h30 à 17h

4^e samedi de 14h30 à 17h

■ cours de paléographie : Saint-Raphaël

3^e jeudi de 14h30 à 17h00

■ Permanences : Draguignan - Salle des Archives départementales

4^e jeudi de 14h30 à 16h30

Bases de données sur le site de l'association
et Généabank
Association reconnue d'intérêt général



Association Génomique des Bouches-du-Rhône

194, rue Abbé de l'Épée
13005 Marseille Tél : 04.96.12.49.93

Courriel : agbdr@wanadoo.fr
Internet : <http://www.ag13.org>

■ Permanences

Aix-en-Provence

Le Ligourès, 16 pl. Romée de Villeneuve
Jean-Luc Philip - jean.luc.philip.aix@free.fr
Tél. 06 37 06 70 01

Aubagne

24, rue du Jeu de ballon
Bernard Guis-04.42.03.83.26-bernard.guis@wanadoo.fr

Allauch-Château-Gombert

Foyer des Anciens, le Logis Neuf
Jacqueline Astier - 04.91.68.43.98 -
jacastier@wanadoo.fr

Châteauneuf-lès-Martigues

Maison des Associations, place Bellot
Andrée Gombert - Michel Roux
miegusalbert@orange.fr

Eyguières - Centre Culturel, rue Bel Air
Marie-Françoise Buis - 04.90.57.97.63 -
lescheminsdupatrimoine@yahoo.fr

La Ciotat - Archives, rond-point des messageries maritimes

Daniel Gronlier
06.81.10.55.85 - daniel.gronlier@orange.fr

Les Pennes-Mirabeau

Le CALM, centre Jean Giono, chemin de Val Sec,
La Gavotte
Jean-Claude Barbier - 06.35.44.07.06
Patricia Miceli - 06.31.32.26.53 -
ag13.lespennesmirabeau@gmail.com

Marseille - siège administratif

194, rue Abbé de l'Épée, 13005 Marseille
Tél. 04.96.12.49.93

Port-de-Bouc - Centre Elsa Triolet,

Bd Charles Nédélec
Henri Girard - 04.42.86.02.97 -
girard.henri@wanadoo.fr

Salon-de-Provence

Maison de la vie associative, rue André-Marie Ampère
Albert Galmard - 04.42.74.08.82 -
albert.galmard@orange.fr

Venelles - Le Triboulet, 9 impasse de La Roberte
Michèle Laurin - 04.42.54.02.07 -
geneavenelles@gmail.com

Bases de données sur le site de l'association,
Généabank et Bigenet
Association reconnue d'intérêt général

Les Pennes Mirabeau « la GENEALOGIE et L'ECOLE »

Le samedi 26 mai à la Ferme pédagogique des Pennes-Mirabeau s'est tenu l'exposition des travaux d'élèves des classes de CE1 et CE2 de l'école communale de La Renardière.

Depuis le mois de janvier Jean-Claude Barbier responsable de l'antenne, aidé de notre collègue Jean-André Guillaume, a œuvré dans ces 2 classes auprès de 50 enfants âgés de 7 à 9 ans qui étaient accompagnés de Mesdames Lamant et Sabah leurs institutrices.

C'est un travail de fourmi mais un travail très intéressant que d'expliquer à de jeunes enfants comment rechercher l'origine de leur Famille.

Tous ces « petits » ont retranscrit avec beaucoup d'imagination et d'application sur un arbre qu'ils ont dessiné et décoré avec soin, les 4 premières générations de leurs ancêtres.



Mme Lamand classe de CE1

Ces 50 arbres colorés avec beaucoup d'attention étaient exposés dans une ancienne remise de cette ferme pédagogique à l'occasion d'une journée porte-ouverte.



De très nombreux visiteurs pennois sont venus admirer le travail de ces enfants. Quelle fierté pour ces petits de faire découvrir à leurs parents le fruit de leurs recherches.

Avec ces arbres enfantins était également exposée la généalogie de 2 personnages illustres des Pennes : les Depeyres et les Panisson.

La généalogie et la vie de ces 2 familles feront l'objet d'une parution dans un prochain Provence-Généalogie .

Nous avons pu aussi admirer le gros travail de recherche qu'a fait Jean-Claude Barbier sur sa famille les Amat de Lazer des Hautes-Alpes .



Parmi les nombreux visiteurs nous avons accueilli Madame Monique Slissa, maire des Pennes, et Madame Aureille, adjointe en charge des manifestations culturelles qui nous avait fait visiter le vieux village il y a 18 ans, lors d'une Assemblée Générale de l'AG13 .

Tout ce travail va être exposé durant 1 Mois et demi dans le hall de l'hôtel de Ville .

Merci à Mesdames Lamand et Sabah, institutrices, qui ont suivi et guidé ces « petits » dans toutes leurs démarches .

Merci à toute cette équipe de bénévoles qui se sont investis auprès de ces enfants afin de leur donner le gout de poursuivre les recherches sur l'histoire de leur famille.

21ème Festival du Palais Longchamp

Plus de 50 associations avaient répondu présent à l'appel de Madame Laurenzati, adjointe au Maire, déléguée à la culture, organisatrice de ce Festival.

Ce dimanche 3 juin 2018, l'AG13 était présente à cette grande fête des Associations, événement phare de la Mairie des 4ème et 5ème arrondissements.

Éliane Béguoin, Jean-Claude Barbier et son fils Romain tenaient le stand.

Cette journée festive d'échanges qui rassemble les acteurs associatifs présentant leurs actions s'est déroulée dans une ambiance de fête champêtre sous les magnolias et les tilleuls de ce magnifique Parc Longchamp qui abritait jadis le Jardin Zoologique.

De nombreuses animations se sont déroulées tout au long de la journée : chants, danses folkloriques, défilé de mode, groupe musical et, pour clôturer cette journée, remise des trophées récompensant les Associations les plus méritantes de l'année.

Madame le Maire, Marine Pustorino, nous a fait l'honneur de venir nous saluer et de converser avec nous avec beaucoup de gentillesse.

Un apéritif était offert par la Mairie aux exposant et visiteurs.

Encore merci à Madame Laurenzati de continuer à programmer cette manifestation « Art et Culture » qui réunit depuis tant d'années la diversité associative du 5^e arrondissement de Marseille.



Eliane Béguoin, Jean-Claude Barbier, Michel Collomp, Georges Reynaud



Un Roquebrunois en Corse.

Jean-Pierre Violino (CGENE483)

Les hasards de nos recherches en Corse, dans les communes qui bordent le cours inférieur du Liamone, nous ont amené à rencontrer un roquebrunois comme parrain en 1788 à Casaglione (Corse-du-Sud).



Le village de Casaglione (Corse-du-Sud)

Le 25 mai 1788 à Casaglione, André Cauvy est désigné comme parrain de Giovan Andrea, fils de Santo Italiani et de Bradamante. Le baptême a lieu en la maison de nouveau-né et non pas sur les fonts baptismaux de l'église paroissiale San Fridiano, par le curé de la paroisse pour cause de danger de mort imminente (« da noi in acqua in casa per l'imminente pericolo di morte ») (notons qu'en Corse, les actes sont rédigés en italien jusqu'au Second Empire).

Le rédacteur de l'acte de baptême précise pour « Andrea Cauvy, di Revest, diocesi de Fréjus, in Pro-

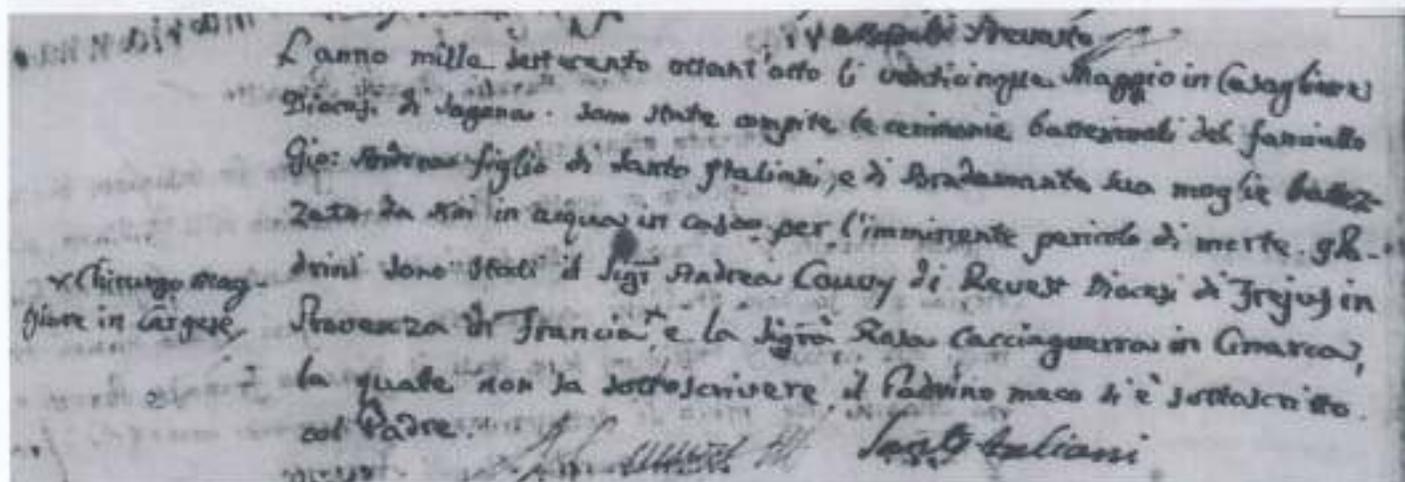
venza di Francia », et rajoute dans la marge avec un renvoi, « chirurgo maggiore in Cargèse ». La marraine est une noble du lieu, Rosa Cacciaguerra in Cinarca.

Qui était donc cet André Cauvy ?

Il est baptisé le 18 avril 1737 au Revest, aujourd'hui sur la commune de Sainte-Maxime.

Son père, Jean Louis (fils de Joseph et de Catherine Péliissier), né vers 1701 décède le 14 janvier 1781 à Sainte-Maxime. Cette branche familiale paternelle est originaire de La Garde Freinet.

Sa mère est issue d'une très vieille famille roquebrunoise. Anne Rose Ollivier (ou Olivier avec un seul « L », à l'époque les deux graphies étaient courantes) est née au village le 21 novembre 1697, elle s'y marie le 6 février 1718 mais meurt au Revest le 5 janvier 1743. Elle est la fille de Arnaud (né le 5 janvier 1648 à Roquebrune et y décédé le 12 septembre 1730) et de Jeanne Roudeilhac.



Acte de baptême Casaglione 22 mai 1788



Par sa mère, ses origines remontent au pays de Fayence. Cette Jeanne Roudeilhac, bien que native de Bagnols le 14 mars 1660, est connue dans les annales généalogiques de Roquebrune pour s'être mariée avec Arnaud le 26 septembre 1672 à l'âge de 12 ans.

Roquebrune-sur-Argens, 1903, l'église paroissiale

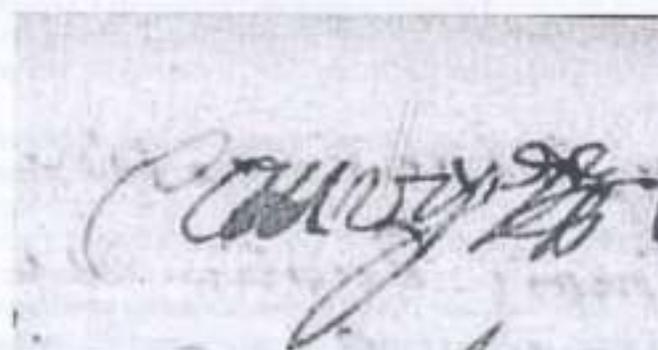
Il fait parti d'une fratrie de 8 enfants, nés soit à Sainte-Maxime, soit au Revest :

- Marie Suzanne, notre ancêtre, est née le 10 août 1719 à Sainte-Maxime et décède le 6 septembre 1775 à Roquebrune ; elle se marie le 22 février 1745 au Revest avec Antoine Lions, du Muy, fils de Joseph et de Clère Abbé ; le couple Antoine Lions / Marie Suzanne Cauvy sont les parents de Barthélemy Lions, cité de nombreuses fois dans les annales roquebrunoises comme maître-maçon et pour avoir pris part à l'assassinat du notaire Gaston pendant la Révolution ;
- Jacques, qui se marie le 21 février 1746 au Revest avec Anne Pellegrin ;
- Marie Maxime, qui se marie le 14 juin 1751 au Revest avec Jean Abbé ;
- François, qui se marie deux fois à Sainte-Maxime, d'abord le 5 septembre 1757 avec Agnès Hermier, puis le 1er avril 1761 avec Jeanne Reboul ;
- Marie, qui se marie le 14 juin 1756 au Revest avec Joseph Bérengier ;
- Catherine, qui se marie le 24 novembre 1760 au Revest avec Joseph Renoux ;
- Honoré, qui se marie le 10 avril 1758 à Saint-Tropez avec Anne Rose Martin.

Plusieurs descendants du couple Cauvy / Ollivier seront tués lors de la guerre 14-18 et leurs noms figurent sur le Monument aux Morts du village :

- Marius Hippolyte Bain, tué le 21 mai 1918 à Campremy (Oise) ;
- Louis Émile Augustin Bain, tué le 17 novembre 1914 à Bar-le Duc (Meuse), frère du précédent ;
- Louis Marius Lucien Pau, tué le 18 août 1916 à Cérisy (Somme) ;
- Lucien Marius Jaume, porté disparu le 27 juillet 1916 à Estrées-Deniécourt (Somme).

Nous retrouvons André Cauvy, lors de son mariage en l'an 1766, à Saint-Raphaël, où après les trois publications par trois dimanches ou fêtes consécutives et sans qu'il n'y ait été découvert aucun empêchement ni civil ni canonique et après consentement mutuel, André Cauvy, fils de Jean Louis, négociant et de feu Anne Rose Olivier, de la paroisse du Revest, et Anne Bléoud, fille de Jacques, ancien receveur des fermes du Roy, et de Claire Sausse, de la ville de Fréjus, résidents en ce présent lieu de Saint-Raphaël, s'unirent en mariage en



l'église Saint-Pierre le lundi 9 juin, selon le rite romain.

Étaient présents, Jean Baptiste Villy, bourgeois de Saint-Raphaël, Joseph Destelle, Barnabé Roux et Pierre Couillet, tous habitant le lieu.

Signature d'André CAUVY lors de son mariage en 1766

Son beau-père, Jacques Bléoud, était né le 21 novembre 1702 à Fréjus et décède à Saint-Raphaël le 9 novembre 1768. Il était le fils d'Augustin et de Blanche Laugier. Il avait épousé Claire Sausse le 19 octobre 1735 à Saint-Tropez, fille d'Arnaud et de Claire Borel, originaire d'Aix-en-Provence et qui décède le 23 janvier 1773 à Saint-Raphaël.

La dernière trace d'André Cauvy est donc en 1788, à Cargèse, où il est chirurgien major. Peut-être, le hasard, un jour, nous fera découvrir ce qu'il advint de lui et de son épouse. En tout cas, il n'apparaît pas dans les tables décennales de la cité gréco-latine du début du XIX^{ème} siècle.



Une photo de notre ami Jean Sarraméa qui revient du Canada ... regardez le panneau il n'y a pas STOP mais ARRÊT. Il a trouvé une rue de Roquebrune à Gati-neau province de Québec au Canada ... On trouve des Roquebrunois partout ! ■

Actes de catholicité de Bedoin (1764).

Sandy-Pascal ANDRIANT (AGHA 05)

Quelle règle canonique préside à l'attribution d'un(e) ou plusieurs parrain (marraine) ?

Tel est le propos de l'évêque de Carpentras rapporté dans les BMS de Bédoin.

« Joseph de Vignols, par la grace de Dieu et du St siège apostolique évêque de Carpentras, à tous ses curés, vicaires et autres ministres du sacrement de bapteme salut et benediction en notre Seigneur Jesus Christ.

Depuis que la Divine providence nous a confié le soin de ce diocèse nous nous sommes principalement appliqué mes très chers frères, a connoitre et corriger les abus qui auroient pu sy être glissés. Nous devons ce temoignage autentique et nous le rendons bien volontiers a la vigilance et au zele de nos illustres predecesseurs que leurs frequentes visites et leurs sages ordonnances nous ont laissés peu a faire : cependant comme malgré le soin que prend le pere de famille de ne jeter dans son champ qu'une bonne semence l'homme ennemy trouve toujours le moyen dy sur-semer de l'ivraie nous devons aussy toujours veiller et toujours arracher, nous avons taché dans le cours de nos visites pastorales, de remedier par des ordonnances particulieres aux abus particuliers que nous avons pu découvrir dans chaque paroisse ; nous réservant de réprimer dans un synode par des loix generales ceux que nous aurions reconnus s'estre generalement introduits dans tout le diocese : mais en attendant que nos grandes et continuelles occupations nous laissent le loisir necessaire pour remplir un devoir que nous croyons indispensable, nous avons jugé qu'il y avoit certains abus qui demandoient un remede plus prompt. Le choix et le nombre des parreins et des marreines que l'on employe pour tenir les enfants sur les fonts de bapteme nous ont paru être de cette nature.

.....

L'usage d'avoir des parreins et des marreines au bapteme, vous le scavéz (mes très chers freres) est très ancien dans l'eglise. Nous le voyons universellement recu dès les premiers siècles sans qu'on en puisse designer le commencement et sans qu'on en trouve l'établissement dans aucun concile, ce qui nous fait croire avec St Denis que ce sont les apôtres qui l'ont introduit¹ « Nos divins maitres » dit le pere parlant des apotres « ont jugé a propos qu'il y eut des personnes qui reçussent les enfants au bapteme pour leur servir de peres spirituels, et contribuent par leur soin, a les faire avancer dans la voie du salut ». Mais hélas ! On s'acquitte aujourd'hui si mal d'une fonction aussi sainte qu'on peut dire qu'il ne nous en reste plus que le nom ; qu'il semble que les fidèles supposent qu'elle ne renferme rien de saint ; que ce n'est qu'une pure et simple cérémonie, qui n'impose aux parreins et aux marreines aucune obligation. Qu'ils se souviennent cependant, leur dirons-nous avec St Augustin² qu'en tenant des enfants sur les sacrés fonts de batême, ils ont répondu à Dieu pour eux, qu'ils doivent veiller sur leur conduite, et leur apprendre, au défaut de leurs parents, le symbole des apôtres, l'oraison dominicale, le décalogue, et les premiers élémens de la Religion chrétienne : voit-on maintenant beaucoup de parreins et de marreines qui remplissent ces obligations ?

Quant au nombre des parreins et de marreines, la discipline de l'Eglise n'a pas été toujours, et partout la même. Nous apprenons de St Jean Chrisostome³ et de Surius⁴ que dans les premiers siècles il n'y avoit qu'un parrain pour un garçon et une marreine pour une fille. Dans la suite des tems, l'usage de donner plusieurs parreins ou marreines au même enfant, s'étant introduit, le pape Léon, au rapport de Gratien⁵ le defendit et ordonna qu'on s'en tient à l'ancienne coutume⁶.

¹ libro de ??????????

² sermon 163.165 et 215 de ???

³ sur le psaume 14]

⁴ dans les actes de St Sébastien 20 J... Paul d... 4 de l'histoire des Lombard]

⁵ en son décret dans le canon non plures distin... de consécration...]

⁶ « non plures ad suscipiendum de baptismo infantem, accedant, quam unus sive vir sive mulier : »

Ce ne sont pas plusieurs personnes qui peuvent porter un enfant sur les fonts baptismaux mais une seule : soit homme soit femme.

Plusieurs conciles particuliers firent la même ordonnance. On ne vit pas cependant revivre l'ancien usage, ou du moins, l'abus de donner plusieurs parrains et marraines, prévalut bientôt, et on en avoit tellement augmenté le nombre qu'on se vit contraint dans plusieurs provinces de permettre qu'on admit trois personnes pour le même enfant.

Enfin le St Concile de Trente voulant abolir ces abus et faire revivre l'ancien usage dans toute l'Eglise, ordonna suivant les statuts des anciens canons, que les enfans ne seroient désormais tenus que par un seul parrain et une seule marraine [#: ou tout au plus par un parrain et une marraine ensemble]⁷ le grand St Charles Borromée fut le premier à faire exécuter ce décret, comme on le voit dans les actes de l'Eglise de Milan, et son exemple fut bientôt suivi par tous les évêques catholiques. non adhiberi sinet, disent les actes (tom. 1 part. 4 de caeremoniis baptismi)⁸

C'est ce dernier usage d'admettre un parrain et une marraine pour le même enfant que le St Concile semble ne permettre qu'à regret, que nous avons trouvé généralement établi dans notre diocèse ; et nous n'aurions garde de vouloir le reformer, si nous n'avions appris avec douleur, par les plaintes réitérées, que plusieurs d'entre vous, nous ont faites, et par des avis certains qui nous sont venus de toute part, que cette union de parrain et de marraine pour le même enfant, étoit devenue dans un grand nombre de paroisses, une occasion de dissipation et desordres pour les jeunes gens de l'un et de l'autre sexe, soit par les divertissemens profanes auxquels ils ne rougissent pas de se livrer le jour même du batême, et dans lesquels ils violent si ouvertement les promesses solennelles qu'ont fit autre fois pour eux sur les sacrés fonts, et dont celles qu'ils viennent eux-mêmes de faire pour le nouveau bûtsé, leur ont rappelé le souvenir : soit encore par l'étroite liaison que le parrain et la marraine se croient en droit de pourvoir former entre eux, et qui est, pour l'ordinaire, une source funeste de crimes et de scandales, qui portent souvent le trouble, la désolation et le deshonneur dans les familles.

Ce sont ces inconveniens si publics, si honteux à la religion, et si pernicieux aux familles, qui sont les suites de cette union de parrain et de marraine auxquels nous avons résolu de remédier à l'exemple de plusieurs grands Evêques qui pour les mêmes fins, et pour mieux se conformer à l'ancien usage et aux intentions du St Concile de Trente, ont ordonné que les enfans ne seroient tenus sur les fonts bûtsimaux que par une seule personne.

A ces causes : nous défendons – sous peine de suspension ipso facto à nous réservée – à tous les curés et vicaires de notre diocèse, et autres prêtres tant séculiers que réguliers qui pourront être commis pour administrer le saint baptême, de faire ou de laisser tenir les enfans sur les fonts bûtsimaux par un parrain et une marraine, voulons et ordonnons sous la même peine, qu'ils ne puissent admettre et qu'ils n'admettent qu'un seul parrain sans marraine pour les garçons et qu'une marraine sans parrain pour les filles. Nous leur recommandons de ne recevoir pour une fonction aussi sainte, que les personnes qui auront toutes les qualités requises pour s'en acquitter dignement, et de ne pas négliger, quand elles se présentent, de les instruire de l'alliance spirituelle et des autres obligations qu'elles contractent.

Donné à Carpentras dans notre palais episcopal le 6 juin 1764 + Joseph évêque de Carpentras. Venance Ferretti secretaire. ordre qui ne dure qu'un an.

Le present mandement a esté lû et publié par moy sousigné a la messe de paroisse le dixieme juin mille sept cent soixante-quatre en foy [de quoi me suis soussigné]. ■

Constant Vicaire »

Référence : Baptêmes – 1742-1770, vues 158-161 (AD 84)

⁷ « ut unus tantum, sive vir, sive mulier, juxtâ sacrorum canonum instituta vel ad summum, unus et una baptizatum de baptismo suscipiant. (Sess. 24 de reform. cap. 2) » « qu'un seul, soit homme soit femme, selon les institutions du canon des sacrement, ou au maximum un et une personne, pour porter un enfant sur les fonts baptismaux. »

⁸ « les actes (« de caeremoniis baptismi ») disent : non adhiberi sinet, ex iis plures quam unum tantum sive virum, sive mulierem, ex sacrorum canonum praescripto ; velad summum unum et unam ut concilis tridentino statutum est »

Les actes (« des cérémonies de baptême ») disent – sinon on n'y aurait pas recours – d'après eux (= les évêques catholiques), un seul, soit homme soit femme, selon les prescriptions du canon des sacrements, ou au maximum un et une personne, ainsi que statué au Concile de Trente.

1704

Joseph de Bignati, par la grace de Dieu
 évêque apostolique, évêque de
 Carpentras, à tous les Curés, Vicaires et
 autres ministres de sacrement, de Bapême
 salut. et benediction en nostre Seigneur
 Jesus Christ.

Depuis que la divine providence nous a
 confié le soin de ce diocèse nous nous
 sommes principalement appliqué à
 chasser les abus qui auroient pu se glisser
 dans le sacrement de mariage et nous
 ne pouvons bien balancer à la répliquer
 et au Mal de nos illustres prédicateurs
 que nous fréquentons très souvent et leurs sages
 admonitions nous ont laissé peu à faire.
 Cependant comme malgré le soin que
 prend le pape de familles de ne jeter dans
 un champ qu'une bonne graine, l'homme
 ennemi trouve toujours le moyen d'y
 semer de l'ivraie nous devons aussi
 toujours veiller et toujours arracher, nous
 avons sçaché dans le cours de nos visites
 pastorales de remédier par des ordonnances
 particulières, aux abus particuliers que nous
 avons pu découvrir dans chaque paroisse,
 nous réservant de rassembler dans un synode

158

1764

pas des Loix générales, mais que nous
 aurions recourus sicut généralement
 introduits dans tout le diocèse: mais, en
 attendant, que nos grandes et continuelles
 occupations nous laissent le loisir nécessaire
 pour remplir un devoir que nous croyons
 indispensable; nous avons jugé qu'il y
 avoit certains abus qui demandoient un
 remède plus prompt. Le choix de la nombre
 des parrains, et des marraines que l'on
 employe pour tenir les enfans sur les fonts
 de baptême nous ont paru être de
 cette nature:

L'usage d'avoir des parrains et des marraines au
 Baptême, pour la sauve (en que l'on fasse) est
 très ancien dans l'Église: nous le voyons
 universellement reçu dès les premiers siècles,
 sans qu'on en puisse désigner le commencement
 et sans qu'on en trouve l'établissement dans
 aucun Concile, ce qui nous fait croire avec
 St. Denis que ce sont les apôtres qui l'ont
 introduit. Nos divins maîtres, dit le pape parlant
 des apôtres, ont jugé à propos qu'il y eût des
 personnes qui receussent les enfans au Baptême
 pour leur servir de parrains, et (autre)
 par leur forme, à la faire avancer dans
 la voie du salut: mais hélas! on
 l'a quitte aujourd'hui comme d'une fonction

à l'Église des
 Riv. cal.
 cop. y part.
 3-

Anciennes familles de Provence. de Berre et de Barras.

Huguette Rostagni (84)

postérieur à cette date.

La lignée maternelle de notre grand-mère : Elise, née le 20/4/1883 et vivant à Toulon comme toutes les femmes depuis sa bis-aïeule Claire-Rose Caren, laquelle descendait du couple, formé à Toulon le 3 vendémiaire an V avec : Catherine Attenoux, d'une lignée de ménagers de Roquebrune/Argens, et Jean Baptiste Carens (Calen), dont le père était, aussi, de Roquebrune/Argens¹.



Claire Rose Caren (1647)

L'objet de cette recherche concerne la huitième génération de l'ascendance matrilinéaire de cette Catherine : Honorade de Berre, de la ville de Digne (AHP).



Les actes de catholicité, les testaments et contrats de mariages, nous ont permis de reconstituer partiellement la vie de ces ancêtres. Toutefois des problèmes surgissent lorsqu'un conjoint est issu d'une ville non mentionnée sur les actes.

Les variations de graphie des patronymes, au cours des siècles, nous contraignent à de longues recherches, si nous voulons éviter de nous greffer sur des familles étrangères.

- C'est donc en 1561 que la sus-dite Honorade assistait au contrat de mariage de sa fille DD à Digne, entre Louis Brunel fils de « sieur » Jean Brunel de Roquebrune sur Argens avec Marguerite Codur fille de Pons Codur (de) docteur en médecine de Digne² et d'Honorade de Berre de la cité de Digne.



Ce contrat transmis par madame la Présidente de l'association généalogique du sud-est varois, nous fournit de précieux renseignements, à savoir le patronyme: de Berre, porté par la mère de l'épouse³ ainsi que son lieu de vie.

Nous avons tenté de recueillir des éléments susceptibles de confirmer la filiation de la mère de Marguerite, avec la première famille de Berre, donnée par Dominique Robert de Briançon, lequel déclarait dans son livre: « l'Etat de Provence », qu'il existait deux familles portant ce patronyme « dont l'une est celle des seigneurs de Saint Julien et du Thoard, qui porte d'azur à une bande d'or, de laquelle descendent les anciens seigneurs⁴ de la ville de Berre, du diocèse d'Arles. »

Il cite :

« noble et généreux Charles de Berre qui dès le 10 juin 1408, donna à sens perpétuel et en emphytéose, une maison de la même ville ».

³ cm : 1B 401 F. 356 *Sachent tous présent et advenir l'an 1561 à la nativité et le neuf février. Louis Brunel fils de sire Jean Brunel et Marguerite Codur fille de Pons Codur docteur en médecine et Honorade de Berre de la cité de Digne, avec l'autorité dicelle de Berre, duement autorisé de son dit mari, assigne à la dite Marguerite 400 écus d'or valant quatre florins pièce, aussi deux robes l'une couleur rouge ramageant et l'autre de 'sus' noir dict paris, outre une chaîne d'or valant douze écus soleil et que ledit me. Codur a promis leur payer à savoir 200 écus les deux robes et la chaîne et le reste en payes annuelles de 25 écus la première commençant à la fête de la saint Michel en un an. Le Sire Jehan Brunel père dudit Loys de son bon gré a confessé avoir reçu dudit Codur les deux cents écus et les deux robes et les reconnaît à sa belle fille pour elle et les siens. Et le dit Jehan Brunel donne par donation entre vifs à Loys son fils 600 escus d'or après la mort d'icelui donateur et si son fils n'a pas d'enfants ou s'ils décèdent en pupillarité la donation reviendra au testateur et donne à sa belle fille 100 escus d'or soleil et toutes les dorures et accoutrements qu'elle aura au jour du trépas dudit Loys pour disposer à son bon plaisir et Loys donne en donation à Marguerite 50 écus d'or. Fait et passé à Digne dans la maison de Me Pons de codur, en présence d'Anthoine de Lincel écuyer sieur dudit lieu et de Roumoules et Bernadin de Bertacas apothicaire de Digne. Et moi Jehan louis Jubert notaire de Roquebrune.*

⁴ le titre « coseigneur » semble plus approprié.

D'où François de Berre coseigneur de Berre marié à Antoinette de Florensac (fille de Guillaume de Florensac, seigneur de Florensac⁵ et d'Isabeau de Turris de la ville d'Agde en Languedoc).

¹ Il y a une décennie dans AGEVAR avait paru « Regard sur la Marine fin XVIII e s début XIX e.s » . concernant Jean Bapt. Calen.

² Pons Codur originaire du diocèse d'Embrun se faisait immatriculer le 1er mars 1529 à l'Université de Montpellier (Etude de la réforme à Montpellier); soit né entre vers 1505 ,10. Donc son mariage avec Honorade est

D'où

Gabriel de Berre seigneur de Ventabren, marié en 1466 à Christine de Ville (fille d'Antoine de Ville), coseigneur de Riez et de Françoise du Port (à Nicolas du Port coseigneur de Mézel).

Dans l'histoire de Riez par l'abbé J-J-M.Féraud, apparaissent des membres d'une famille de Ville qui pourraient être des ancêtres. Le premier cité est Pierre de Ville en 1372 avec Boniface de Vintimille et d'autres coseigneurs qui s'engagent à contribuer aux dépenses des fortifications.

En 1386 le dit Pierre de Ville chirurgien et coseigneur contribue aux tailles et charges de Riez.

En 1445 un acte d'approbation durant l'épiscopat de Michel II de Bouliers comporte parmi les nobles un autre Pierre de Ville.

Puis en 1522 les nobles Thomas et Pierre de Ville, fils de Jean, coseigneurs de Riez vendent une maison dans Riez.

Nous reviendrons une autre fois sur l'étude de ces familles entrées dans les couples de Berre. Car il existait en 1492 un Antoine de Ville « arquebusier » au service du roi de France Charles VIII célèbre pour avoir escaladé le mont Aiguille afin de complaire au roi.

D'où 3 enfants:

Hugues de Berre seigneur de Ventabren, sans enfant.

Laugier-Raymond de Berre. (qui est l'aîné?)

Claire de Berre épouse de Jehan Lanet (Lanier) (Lagnes?) d'où un fils Janot (principal héritier de son oncle Hugues du 17 août 1514)⁶.

Ledit : « Laugier-Raymond de Berre fut pourvu du gouvernement de la forteresse de Châteauneuf-les-Martigues⁷ en 1481 »

⁵ La famille de Lévis est dite: seigneur de Florensac, serait ce le patronyme de cette épouse?

⁶ comme le dit Thierry Bianco: testament pas encore trouvé à ce jour.

⁷ Vu la date de mariage des parents, il serait bien jeune pour cette charge n'étant semble-t-il, que le cadet.

N'apparaissant pas dans la généalogie de R. de Briançon comme le fils aîné, il semble très jeune pour cette fonction! bien que possible à cette époque.

En 1497, il épousa Claudette de Barras et par ce mariage, aurait possédé une partie de la seigneurie du Thoard où il alla résider. Remarquons qu'il pourrait avoir hérité de sa mère, donc des actes le concernant existeraient à Riez.



Il acheta également des droits d'une partie de la seigneurie du Thoard en 1508. (selon La Barre de Raillicourt).

Claudette était une des filles de Louis de Barras, chef d'escadre et Chambellan du roi Charles VIII⁸, et de Marguerite de Vintimille-Montpezat, mariés à Riez le 23/11/ 1455 ou à (St Julien d'Asse)⁹.

Louis, apparaît dans le testament, le 24/2/1475, d'Elzéard de Barras (à Jean), son père, dit baron de Mirabeau, seigneur de Melan, de Thoard, marié avant 1420 à Philippine de Chaussegros dame de Tarlonne (d'André). Dans ce testament, il « apert » que Louis, Jacques, Noël et Victor (prieur) de Barras sont ses enfants et qu'ils : « ont tous été qualifiés, nobles » : signé par Gaudemard¹⁰.....



Concernant Laugier - Raymond de Berre, aucun testament n'a été mis à jour, est-il mort brusquement au service d'un roi ?

Mais le 8 juin 1516, il existe celui de Claudette de Barras, son épouse, qui nous livre les noms de leurs enfants. Elle l'a fait rédiger, probablement, pour garantir l'héritage venant de son père Louis de Barras, à son fils Louis-Raymond, et ses filles: Romane et Honorade non mariées.

Effectivement si nous considérons que le couple de Berre, de Barras s'est formé en 1497, nous pouvons estimer qu'elles sont encore mineures¹¹.

Il faut rappeler que Hugues de Berre, leur oncle paternel, avait testé en 1514 en « laissant très peu à son frère ».

⁸ Charles VIII sera roi de 31 août 1483 à 1498.

⁹ selon pierfit (geneanet)

¹⁰ Gallica.bnf.

¹¹ Hugues de Berre avait testé le 17/8/1514. Le frère aîné de Claudette tout comme Hugues ne laissait pratiquement rien pour ses enfants.. Toutefois comme je l'ai déjà signalé, Laugier-Raymond a pu hériter de sa mère. Généalogie H. et T. Bianco: parchemin latin. Archives des .A.H.P titre de famille IH.19

Louis-Raymond de Berre le fils, sus-cité, « aliéna d'autre part, ce qu'il possédait dans la ville de Berre et ses autres biens ».

Le 16 avril 1528, il fit hommage à François I^{er}, pour ses seigneuries du Thoard et de Mélan.

Le 8 septembre, il épousa Sancette de Grasse, veuve de Pierre Fabry.

N'ayant pas trouvé à ce jour le contrat de mariage de la fille de Claudette de Barras¹² : Honorade de Berre avec Pons (de) Codur (au Thoard ? à St Julien ? à Digne?) ni son testament après 1561 à Digne¹³, nous avons tenté de trouver des éléments, bien « légers » il est vrai, qui pourraient confirmer que la dite « Honorade » du testament de Claude(tte) et celle du « contrat de mariage » passé à Digne en 1561 peuvent être la même personne.

En effet, lors du mariage en 1561, Marguerite Codur(de), avait pour premier témoin : Antoine de Lincel écuyer de Roumoules, (également connu sous le nom du muet de Roumoules), lequel était déjà témoin le 8 août 1554 lors du mariage d'Antoine-Raymond fils de : Louis-Raymond de Berre. Ce témoin est dit: oncle maternel de Jeanne de Laugier, l'épouse.

Il est permis, de penser, que Louis -Raymond de Berre et Honorade de Berre sont liés par des liens de parenté. Il est fort possible qu'étant orpheline encore bien jeune, elle vivait au foyer de son frère.

Le contrat de mariage « d'Honorade » pourrait exister chez le même notaire que son frère ou au lieu il vivait alors : « au Thoard ».

De plus, une sœur d'Antoine-Raymond de Berre : Catherine avait épousé en 1559, Bernardin du Puget de Roquebrune sur Argens où elle s'y était établie, puisque en 1592 Isabeau du Puget une de leur fille s'y maria (voir l'arbre généalogique). C'est la même ville où résidait, suite à son mariage en 1561, la fille d'Honorade de Berre.

Tentons, maintenant, de trouver des événements, dans l'histoire de la Provence(déjà bien mise à l'épreuve en 1388 par le rattachement des cités de Nice, Puget-Théniers et Forcalquier à la Savoie) qui ont pu contraindre cette famille de Berre à changer de résidence.

Revenons à la branche dont parle Dominique Robert de Briançon, qui nous signale qu'en 1481 Laugier-Raymond de Berre « était gouverneur de la forteresse de Châteauneuf-les-Martigues ».

¹² Il est évident que ses parents étaient décédés à l'époque de son mariage, elle serait semble-t-il sous la tutelle de son frère.

¹³ Puisque Honorade est restée dans la famille de son frère jusqu'à son mariage donc elle a pu se marier au Thoard.

Nous sommes encore sous le roi de France, Louis XI et sous les comtes de Provence qui ne cessent d'avoir des problèmes de descendance directe, d'où de nombreuses rivalités et luttes depuis la mort de la Reine Jeanne de Provence, la loi Salique n'étant pas usitée comme dans le royaume de France.

Si François de Berre avait épousé une jeune femme du Languedoc, leur fils Gabriel de Berre avait choisi Christine de Ville de la ville de Riez.



L'année où leur fils, Laugier-Raymond de Berre devenait gouverneur de la forteresse de Châteauneuf-les-Martigues, coexiste un événement qui m'intrigue : François de Luxembourg¹⁴ était devenu vicomte de Martigues et Gouverneur de Provence ; il en sera démis puis reconduit l'année suivante¹⁵.

Y aurait-il eu des liens entre ces deux familles?

François de Luxembourg qui avait épousé Louise de Savoie, était fils de Thibaut de Luxembourg, comte de Brienne et de Philippine de Melun et neveu par alliance de Charles IV d'Anjou, Comte du Maine¹⁶, lequel avait épousé en seconde noce (9/1/1443) Isabelle de Luxembourg, sœur de Thibaut.

Selon l'histoire de la maison de Luxembourg¹⁷, Thibaut et Isabelle étaient les enfants de Pierre I^{er} de Luxembourg et de Marguerite des Baux (de Berre et d'Andria¹⁸).

Marguerite était fille de François des Baux, duc d'Andria (qui fut dépossédé par la Reine Jeanne, puis rétabli par son successeur) : donc, la petite-fille de Bertrand des Baux de Berre comte d'Andria est plus que sûrement, de sa première épouse qui ne décéda que le 18/03/1330 à Andria, suite d'un refroidissement pour être tombée dans un bassin : Béatrice d'Anjou, dernière fille de Charles II d'Anjou dit le boiteux et de Marie de Hongrie.

¹⁴ François de Luxembourg 1445-1511

¹⁵ Voir Histoire de la Provence par Raoul Busquet. Edition Jeanne Laffitte pg 223-229

¹⁶ il est fils de Louis II d'Anjou o1414 +10/4/1472.

¹⁷ Histoire de l'Eglise du Mans par Don Paul Piolin.

¹⁸ J'ai comparé de nombreux textes et documents tant français qu'italiens concernant Bertrand des Baux de Berre et Comte d'Andria et..., ainsi que pour la première épouse Beatrice d'Anjou qui meurt le 18/3/1330 (et pas avant) fille de Charles le boiteux, ainsi que pour François fils de Bertrand qui devient duc d'Andria(je viens de trouver un document qui donne la date de son décès bien avant celle qui est divulguée ainsi que le nom de son épouse prise sous la protection de la reine Marie).

Marguerite appartient donc à la branche des seigneurs des Baux de Berre et des Angevins, comme son petit-fils, François de Luxembourg.

Existe-t-il un lien entre «notre» Laugier-Raymond de Berre et le nouveau gouverneur de Provence, François de Luxembourg, descendant de François de Baux de Berre duc d'Andria ?¹⁹

Leur généalogie est fort complexe, d'un auteur à l'autre de grands écarts de dates apparaissent, ce qui provoque des confusions ..

L'histoire de la Provence est particulièrement troublée par les rivalités familiales qui se prolongèrent tout au long des siècles.

Depuis longtemps, les seigneurs des Baux avaient cédé aux Béranger²⁰, tout ce « qu'ils tiennent et ont tenu de quelque manière que ce soit, dans la ville de Berre et tout son territoire ».

Suite à des accord, ces Comtes souverains pouvaient disposer en faveur de qui ils voulaient de la partie qui n'appartenait pas aux « de Baux » ;cette partie disponible; attribuée à un coseigneur, dit Baron de Berre, qui s'était signalé aux guerres des Comtes de Provence « dans les troupes desquels, il commandait en chef. ».

Références :

B. de Mainier : Histoire de la principale noblesse de Provence.

Artefeuil : Histoire héroïque et universelle de la noblesse de Provence, T.1.

Morans de Barillon : critique et nobiliaire de Provence. Manuscrit.

Donc, déjà au XIII^{ème} siècle il existait un Guillaume de Berre, présent à plusieurs inféodations que firent les comtes de Provence. Guillaume est dit Miles (chevalier). Selon le B. de Mainier et Morans de B. il ne possédait plus qu'une partie de la coseigneurie suite au partage avec ses frères.

Moins de deux siècles plus tard, Dominique Robert de Briançon « semble poursuivre » la lignée des coseigneurs de Berre, dont serait issu Charles de Berre (voir au début).

Dans la lignée de Charles ses descendants portent des prénoms que nous trouvons dans la famille des Baux de Berre : François, Gabriel, Hugues, pourquoi ?

En 1375 le Seigneur de Berre, Raymond des Baux possédait les seigneuries de Meirargues, de Puyricard, de Lançon, d'Istres, il n'avait pas de postérité. Ses biens étaient transmis à son neveu, Nicolas des Ursins des Baux, le fils de sa sœur : Suève de Baux que nous retrouvons lié à la famille de Luxembourg

Mais là n'est pas mon sujet ! Restons-en sagement à notre ancêtre Honorade de Berre épouse de Pons de Codur de la ville de Digne.

Si des généalogistes des Alpes de Haute - Provence parviennent à trouver le mariage d'Honorade de Berre dans une des 3 villes citées ci-dessus autour de 1520-1535 ou son testament à Digne après 1561, je leur en serais infiniment RECONNAISSANTE de m'en faire part.

PS : J'ai cherché pendant plus de quinze ans la vraie graphie du patronyme, d'un ancêtre mort en 1552 à Avignon, dont le fils Honoré, célèbre médecin de rois de France. J'en avais 4 graphies et impossible de trouver la vraie ! Le dernier trimestre 2014, un cousin d'Amérique, Mickaël a donné la clé de ce nom (je n'ai jamais pu en savoir plus de ce cousin) ! Il descendait d'un premier mariage du père d'Honoré, le nom était dans le livre de la noblesse de la Lorraine et du Barrois ! : la graphie mentionnait : du Chateau ainsi que son blason. ■



Marguerite de Luxembourg épouse de Pons de Codur de la ville de Digne

Auguste - Elise - 1844



Elise 1841-1881

¹⁹ ne pas oublier de chercher les dates dans plusieurs documents car il y a de très graves erreurs, ainsi la seconde épouse déjà veuve, n'a été unie à Bertrand qu'en 1331 âgée de 33 ans et sans enfant de son premier mari.

²⁰ Raymond Béranger Comte de Barcelone.

Une descendance de Berre - de Barras - de Riez.

Gabriel de Berre, Sr de Ventabren
x 1466 Christine de Ville, d'Antoine de Riez.



Laugier-Raymond de Berre,
gouverneur en 1481 de Châteauneuf-lès-Martigues,

Louis de Barras, d'Elzéard de Riez, teste le 24/4/1475
x 23/11/1455 Riez, Marguerite de Virtimille, Montpezat-Tuzieus.



x 1497?

Claude(tte) de Barras, de Riez
teste le 8/6/1516, nomme ses enfants



1 **Louis-Raymond de Berre**
(héritier de Claudette)
Écuyer, sr du Thoarl et St Julien d'Asse
x 8/9/1528 Sarrette de Grasse, Vve Fabry

2. Romane ?

3 **Honorade de Berre**, de Digne

docteur en médecine à Digne
x ca 1530 Pom (de) Codur de Digne
Teste en 1561 nomme ses 3 enfants
et 2 petits enfants



Antoine de Berre
x Cm 10/6/1554
Jeanne de Laugier
(d'Antoine de Laugier)

Catherine
x Cm 18/10/1559
Bernardin du Puget
de Roquebrune/Argens

Louise
??

Parmi les témoins : Antoine
de Lincel, oncle maternel

Marguerite Codur
x Cm 31/2/1561 à Digne
Brunel Louis
de Roquebrune/Argens

Premier témoin : Antoine de Lincel



Pierre-Paul
o 1555

Isabelle du Puget
x Cm 1592
Roquebrune/Argens

Catherine Brunel
x 5/8/1594
Roquebrune/Argens

Elzéard
o 1558

Françoise
x Bertrand Laugier

imprimeur en ligne à prix cassés

www.omniscoloris.fr

et + de 32500 prix promo en ligne



Omniscoloris 107, bd Jeanne d'Arc - 13005 Marseille - Tél.: 04 91 36 54 00 - devis@omniscoloris.fr

Liste des habitants identifiés en 1301 au faubourg Sainte Catherine (Marseille)

Les fouilles réalisées en 1992-1993 près du Vieux-Port et de la Canebière par l'équipe de Marc Bouiron ont fourni des données sur les aménagements du rivage depuis le IV^e s. av. J.-C. jusqu'au haut Moyen Age, puis sur la mise en place du paysage périurbain au-delà de la fortification du Plan Fourmiguier.

Liés à la fondation d'édifices comme l'hôpital du Saint-Sépulcre, plusieurs îlots constituent peu à peu le faubourg Sainte-Catherine, à caractère essentiellement agricole, qui sera totalement rasé vers 1360 et qui correspondait à l'actuelle place du Général de Gaulle. Comparés aux patronymes actuels, ceux contenus dans cette liste de 1301 pourront donner une idée du maintien possible de certaines familles marseillaises au fil des générations.

Hugues Giraud cuiratier
Raymond Rascas
Douce Ricard
Guillaume Bernard fustier
Hugues de Faysa
Simon Raimbaud
Hugues Payrolier
Charles Grand
Pons Etienne
Guillaume Geoffroy
Guillaume Boyer
Pierre MAURIN
Jacques Vinasse et sa femme
Berengère
Henri Garnier fils de Guillaume,
cordiers
Raymond Gil
Raymond Raynaud
Laure Bévengude
Raymonde de Rosset
Jean Pargaminier et son gendre :
Guillaume Roger
Françoise Anselme
Jean Bota
Jean Martin forgeron
Pierre Auriac le Vieux
Pierre Auriac le Jeune

Guillaume Imbert
Pierre Cotelier
André Bonvin
Raimond de Sollies
Pierre Brémond
Pierre André
Pierre Andrieu
Cécile Gasc
Michel Achard
Raimond Michel
Jean Aydols
Raymonde de Rosset
Pierre Clari
Jacques Jean
Laurence Jourdan
Jean de Cabrières
Laurence Monier
Jacoba Ayraud
Jeanne de Croze
Jacques Roubaud
Guillaumette Roubaud
les héritiers de Pierre Boysserie
Jacques de Manosque
Jean de Marseille et sa femme
Christian Peyrolier
Guillaumette de Sause
Bertrand Giécassi
femme de Jacques Ayraud
Simon Raimbaud
Jean Vita
Raymond Béguin
Nicolas Ruffi
Alasacie Rancurel
Paul Fustier
Alasacie Maximin
Bertrande Boch
Françoise Guibert
Guillemette d'Auriol
Jean Girard
Jean Gayrard
les héritiers de Guillaume Ayraud
Etienne Gastinelli
Pons Etienne
Bertrande fille de Jean de
Silamamma
Guillaume Prudhomme
Etienne Botin
Pierre Savard
Guillaume Candorayre
Huga Grasset
Pierre Grasset

Pierre Cotelier
Foulque Vita
Jeanne Dragon
Henri Garnier
Alasacie Damian
Huga Guibert
Alasacie Pelcuer
Huga Pelcuer
Stéphanie Ricard
Jean Fornillier
Rixende Boiserie
Béatrice Boniface
Bertrande Alaman
Alasacie Castaigne
Guillaume Lyaire
Jean Aydols
Michel Achard
Pierre de Cahors
Alasacie Maximin

Notaire Jean Guibert. ■

d'après la donation de Philippe Anselme aux moines de Saint Victor

Sources :

ouvrage collectif édité par DRAC - PACA 2009 ;

éditions Desiris :

MARSEILLE AU MOYEN AGE
ENTRE PROVENCE ET MEDITERRANEE : «*Les horizons d'une ville portuaire* »

Par ordre de recensement et voisinage. Certains « possèdent » plusieurs bâtiments.

La vie d'Autrefois

Les pêcheurs catalans à Marseille à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle

Pierre BIANCO (CGAHP 04)

Abréviations :

AVM : Archives de la Ville de Marseille

ADBdR : Archives départementales des Bouches-du-Rhône

ACdCM : Archives de la Chambre de commerce de Marseille

Les relations tant économiques que culturelles entre Marseille et la Catalogne sont très anciennes. Les Catalans ont toujours été d'actifs navigateurs, de telle sorte que dès le Moyen Âge, les ports catalans ont été bien intégrés dans les échanges maritimes avec la Provence et Marseille. L'importance et le développement de ces échanges furent toutefois dépendants de plusieurs facteurs : politique d'abord compte tenu des conflits qui opposèrent la Catalogne au reste de l'Espagne (par exemple l'insurrection de 1640 contre Philippe IV, attisée d'ailleurs par la France), économique comme conséquence de l'instabilité politique tant en Espagne qu'en France, insécurité maritime enfin avec les menaces permanentes exercées par les Barbaresques (mais aussi par les corsaires catalans, français et anglais)¹

Les Catalans, notamment des négociants barcelonnais, étaient bien présents à Marseille aux XIV^e et XV^e siècles. Au cours des siècles suivants, on retrouve à Marseille plusieurs marchands catalans qui négocient anchois, pignons, fromages, huile, liège, fer, etc.). Des passeports furent ainsi délivrés, par exemple en 1689 à Marc Godoy y Clavel, patron de la barque N.-D. de Bon Voyage, en 1707 à Félix Gilbert, en 1710 à Pierre Gilbert et Joseph Rémy, marchands de Mataró qui se rendaient à la foire de Beaucaire², etc. Mais la présence catalane à Marseille est principalement associée aux activités liées à la pêche.

Les règlements concernant la pêche et l'établissement des Catalans à Marseille obéissaient aux dispositions qui furent prises dans ce qu'il est convenu d'appeler le Pacte de famille signé par le marquis de Choiseul et le marquis de Grimaldi à Paris le 15 août 1761, qui établissait une union étroite et un système de garanties réciproques entre les Bourbons de France, d'Espagne, des Deux-Siciles et de Parme.

Bien entendu, la pêche n'était pas au cœur de ces conventions, mais elle entraînait toutefois dans le cadre de ce Pacte. D'ailleurs, on ne se fit pas faute de le rappeler par la suite, puisque le 13 juin 1826, donc bien plus tard, on écrivait au Préfet des Bouches-du-Rhône³ :

« L'établissement de cette colonie de pêcheurs catalans à Marseille est fondée dès son origine déjà très ancienne sur une disposition du traité entre la France et l'Espagne dit le Pacte de famille. Cette disposition relative aux facultés pour la pêche réciproquement accordées aux sujets des deux états porte que les deux nations pourront pêcher sur les côtes respectives et s'établir dans les ports pour y vendre leurs poissons mais en se soumettant réciproquement aux lois sur la pêche établies pour les "régnicoles"⁴ sous l'autorité du monarque.

En conséquence, les pêcheurs catalans qui sont venus s'établir à Marseille pour y exercer la pêche et y vendre leurs poissons n'ont basé leur établissement que sur cette faculté donnée par les traités et sans entendre renoncer à leur qualité de sujet espagnol [...]. Les jeunes gens de cette colonie d'étrangers ne sont point en conséquence appelés au service actif [...]. » Précisons toutefois que les clauses du Pacte de famille étaient parfois transgressées comme en 1786⁵ lorsque le consul Aubert se plaignait aux Intendants de Santé de Marseille que « les Espagnols paraissent trop aise de porter coup à notre commerce pour se hâter d'ôter les quarantaines... » ou encore en 1787 :

« Voilà la quatrième fois qu'on la mise [la quarantaine] à la veille de la foire de Beaucaire ; je fais part au ministre de cette observation pour qu'en France on ouvre les yeux sur l'acharnement des Espagnols à perdre notre commerce... »

³ AVM, 18 F6.

⁴ Ce mot, peu usité de nos jours, est issu du mot latin *regnicola* (formé à partir du mot *regnum*, royaume, et du verbe *colere*, habiter). Par opposition au mot « étranger », il désigne les habitants d'un État possédant de ce fait certains droits dont ne jouissent pas les « étrangers ».

⁵ ADBdR, 200E 439.

¹ Voir par exemple la réquisition par le conseil général du Sénéchal de Provence du 27 septembre 1314 au sujet de la « chasse à donner aux Catalans. » (AVM, HH 311).

² ADBdR, Amirauté.

Ces dispositions étaient donc très claires, ce qui explique la présence des pêcheurs catalans à Marseille où ils formaient effectivement une véritable « colonie » qui a laissé des traces même dans les toponymes (quartier et plage des Catalans par exemple). Leurs activités étaient réglementées, comme le précise un Arrêt du Conseil d'État (article VII) du 20 mars 1786⁶ : « Il sera permis à tous pêcheurs palangriers⁷ au dedans ou hors l'enceinte de Marseille, et de sortir du port ou du lieu de leur établissement pour aller à la pêche tous les jours et aux heures qu'ils trouveront convenables, à l'exception toutefois des dimanches et fêtes, où ils ne pourront prendre la mer qu'après l'heure de la grand-messe, et en outre à la condition de ne partir, pour la pêche, la première fête de Pâques, celle de Pentecôte, celle de Noël, de la Fête Dieu, de l'Assomption et celle de St Pierre. »

Il est peut-être bon de rappeler à ce propos les techniques de pêche utilisées alors et soigneusement réglementées par les arrêtés de 1790-1793⁸. On prohibait la pêche dite au bófi (ou « bœuf ») et à la drago (ou « drague »), où on utilisait des filets comportant des « poches », de même que la pêche au ganguï (pêche à la traîne avec poche ou drago), car ces types de pêche « causaient une diminution des poissons [...]. Elle gratte et laboure tout ce sur quoi elle passe et déracine les herbes servant de frais... »

Il est évident que la présence à Marseille de ces « étrangers » qui y pêchaient et y vendaient leurs poissons n'était pas sans susciter un certain malaise parmi les pêcheurs locaux, qui s'amplifia au moment du déclenchement des troubles révolutionnaires dans la mesure où l'Espagne était passée dans le camp des ennemis de la France. Néanmoins, ils furent soutenus, au début du moins, par la municipalité de Marseille qui faisait part de certaines observations assez judicieuses (23 mars 1790)⁹ :



Plage des Catalans de Marseille.

⁶ AVM, 18F 6.

⁷ Le palangre est, on le rappelle, une corde le long de laquelle sont attachés des fils de crin auxquels on accroche des hameçons.

⁸ AVM, HH 372.

⁹ Ibid.

« ... Nous devons aux Catalans l'abondance du meilleur poisson. Ils sont nécessaires à l'approvisionnement du poisson à Marseille [...]. Les Catalans doivent rester à Marseille, mais ils doivent supporter les mêmes charges que les pêcheurs français [...]. Comme ils pêchent au palangre, il faut de nécessité un règlement pour cette pêche [...]. »

Néanmoins, les Catalans et autres pêcheurs étrangers ne peuvent être soumis à la juridiction des prud'hommes, qui, pêcheurs comme eux, sont nécessairement leurs rivaux... » À l'appui de cette déclaration, la communauté des patrons pêcheurs de Marseille estimait dans une déclaration du 20 février 1791 que les pêcheurs catalans devaient se faire connaître des autorités et avaient leur place ici¹⁰ :

« ... la loi du 12 décembre a voulu confondre les Catalans avec les pêcheurs de Marseille. Si les Catalans sont autorisés à mépriser les actes émanés d'une juridiction à laquelle ils sont soumis, dont le maintien fait le plus bel éloge, si on les écarte de la salle commune et si on ne les habitue pas à fréquenter ce lieu où on oublie les dissensions, où on ne connaît que la fraternité [...], on ne peut les dispenser de se présenter à la salle commune pour y être enregistrés et de suite être compris dans le rôle des électeurs et éligibles... »

Les choses se gâtèrent par la suite, d'une part à la suite de l'affaire des pêcheurs catalans qui étaient allés pêcher à Carry, mais que ne connaissait pas le consul d'Espagne à Marseille, le chevalier de La Rosa (28 septembre 1790), puis le 8 août 1791, lorsque le consul fit notifier « aux pêcheurs catalans de rentrer dans leur patrie.

Les prud'hommes des patrons pêcheurs menacent de leur saisir bateaux et filets s'ils n'ont point déguerpi avant la fin de la semaine... » et pourtant « certains de ces pêcheurs sont domiciliés à Marseille depuis au-delà de vingt ans... » Bien évidemment, ces mesures et le durcissement des relations entre la France et ses voisins amenèrent de nombreuses plaintes, tant de la part des patrons pêcheurs que de celui des femmes catalanes qui adressèrent le 12 avril 1793 une réclamation à la municipalité car « suite à l'embargo », elles sont réduites à la misère.

Le recensement des « étrangers » résidant à Marseille en l'an 2¹¹ permet de dresser une liste d'une partie des Catalans présents dans la ville (la majorité des pêcheurs n'y figurant en principe pas).

¹⁰ Ibid.

¹¹ AVM, 2I 172.

Tableau I -Catalans présents à Marseille en l'an 2

Nom, prénom, âge	Fonction	Lieu d'origine
Sol de Villa, Joseph, 61a	prêtre	Barcelone
Prat, Jacques, 42a	chocolatier	Barcelone
Villard, Joseph, 48a	boutiquier	Vilasar de San Juan
Esquerre, Bernard, 70a	commissionnaire	Lloret de Mar
Sola, Pie, 26a	cultivateur	Santa Colonna
Estele, Marie, 26a	femme de marin	Barcelone
Bonfils, Raphaël, 44a	maître d'équipage	Palafrugell
Simon, François, 29a	fabricant d'hameçons	Mataró
Samare, Françoise, 27a	tricoteuse	Barcelone
Estève, Antoine, 34a	marin	Valence
Cazaneuve, Jacinthe, 48a	marchand	Mataró
Gorgou, Manuel, 32a	pêcheur	Mataró
Villard, Marie, 33a	magasinière	Vilasar de San Juan
Scarra, Bonaventure, 70a	commissionnaire	Lloret de Mar
Puigbo, Thérèse, 47a		Mataró
Jobet, Thérèse, 73a		Mataró
Puigbo, Joseph, 46a	commissionnaire	Mataró
Puigbo, Félix, 66a		Mataró
Puigbo, Antoine Jean, 76a		Mataró
Caminada, Jean, 36a		Mataró
Dordo, Manuel, 50a	bourgeois	Mataró
Domenech, Isidore, 22a	marchand d'hameçons	Pals
Roig, Mathieu, 33a	fabricant d'hameçons	Barcelone
Roman, ?	cordonnier	Barcelone
Cazal, Antoine,		Cardona
Bayonne, ?	musicien	Barcelone
Beauté, ?, 34a	cordonnier	Lavaneros
Jeuffroy, Claire, 34a	femme de cuisinier	Gérone
Jeuffroy, Louis, 17a	tourneur	Barcelone
Rodoux, ?, 33a		Vilasar de San Juan
Pouch, Assise, 37a	pêcheur	Bagou
Mas, Paul, 40a	pêcheur	Vilasar de San Juan

En examinant le contenu du tableau I, on constate que plusieurs Catalans étaient établis à Marseille depuis de nombreuses années. Certains avaient dû y arriver tout enfant, comme ce fut probablement le cas pour Jacques Prat, âgé de quarante-deux ans, mais qui déclarait être à Marseille depuis quarante ans. Les lieux d'origine étaient principalement Barcelone, Mataró et Vilasar de San Juan.

Au cours de recherches dans les actes d'état civil de Marseille (Mairie du Nord) pour la période révolutionnaire, j'ai retrouvé effectivement d'autres « Catalans » qui étaient présents à Marseille depuis plusieurs années, comme par exemple, Joseph Martorell (déclaré Martourin, l'accent catalan aidant, mais dont le patronyme exact fut rétabli par jugement en 1809), pêcheur, né en 1755 à Callela, ainsi que son épouse, Françoise Canovas, née en 1762 également à Callela. Déjà mariés à leur arrivée à Marseille (probablement en 1785), ils donnèrent le jour à plusieurs enfants (Pascal °1787, Jean °1789, Jean-Baptiste °1796, Rose °1797), un bon exemple d'une famille catalane ayant fait souche à Marseille.

La position occupée par les Catalans au sein de la population marseillaise était, pour certains du moins, quelque peu ambiguë. Bien intégrés dans la société marseillaise, ils n'en étaient pas moins des « étrangers », un statut d'autant plus délicat à assumer que la France était en guerre avec pratiquement toute l'Europe, notamment l'Espagne dont faisait partie la Catalogne. Mais il y avait aussi l'Angleterre parmi les ennemis de la France, dont il ne faut pas oublier que les navires rôdaient en permanence le long des côtes provençales et corses. Il était donc tentant pour les Catalans – et la tentation ne fut pas un vain mot pour certains d'entre eux – de se livrer à des activités clandestines, en particulier contrebande et espionnage au profit des Anglais. Effectivement, le 23 janvier 1792, on se plaignait des Catalans en ces termes¹² :



Barque dite « Catalane »

¹² ADBdR, 200E 1014.

« Les Catalans, qui sont les plus nombreux occupent divers logements répandus sur la plage du faubourg d'Arenç et plus particulièrement l'enceinte des Infirmeries vieilles. Ces pêcheurs ont les moyens d'aborder aux dits lieux pendant le jour et pendant la nuit sans que l'établissement de santé qui se trouve dans le port de Marseille puisse exercer sur eux une inspection suivie quand ils y viennent en retournant simplement de la pêche [...]. Mais lorsque les équipages sous le prétexte de la pêche sont allés commettre des actes de contrebande [...], lorsque aveuglés par l'appât d'un gain illicite [...] ils ont communiqué en mer avec d'autres équipages [...], les Catalans commettent souvent des actes de contrebande [...]. Depuis que l'Espagne a fait sa paix avec les régences de Barbarie, les Catalans dûment munis de leurs expéditions peuvent trafiquer en mer avec des corsaires et en recevoir du tabac et autres effets. » Et le 5 mars 1793¹³, c'était bien un brigantin espagnol ayant à son bord des marins catalans (de Barcelone, Arenys, Bagur, Blanès, etc.) qui était capturé.

Il est évident que les pêcheurs catalans étaient dans certains cas plus étroitement surveillés que les autres pêcheurs marseillais. On en a une preuve dans une lettre adressée aux autorités par un des gardiens de l'île de Ratonneau, le 9 germinal an 2¹⁴ :

« Citoyens,

Ce matin à l'ouverture des portes du fort, j'ai aperçu bien près des fortifications un homme que j'ai interrogé et qui m'a déclaré être patron d'un bateau catalan qu'il avait laissé sur le rivage de cette île à l'effet de découvrir de ses hauteurs si le temps était propice pour faire sa pêche ; cet homme s'appelle Joseph Jeanpin, natif de Villassa¹⁵ en Catalogne. Il est domicilié en cette commune depuis plus de 37 ans, inscrit sur les registres des classes comme patron propriétaire... » On ne pouvait douter de sa bonne foi ; néanmoins, il pouvait toujours y avoir un doute sur ses bonnes intentions...

La présence catalane à Marseille se maintint pendant toute la période révolutionnaire puis impériale. Les Catalans y étaient établis depuis longtemps, ils étaient bien intégrés dans la population marseillaise. On les retrouve bien présents à Marseille sous la Restauration comme le montre l'« État des pêcheurs catalans » dressé le 19 avril 1826¹⁶.

¹³ ADBdR, 200E 1029.

¹⁴ AVM, 16H 3.

¹⁵ Sans doute Vilasar de San Juan.

¹⁶ AVM, 18F 6.

Tableau II -Pêcheurs catalans présents à Marseille en 1826

Le tableau II montre que plusieurs des pêcheurs catalans présents à Marseille avaient épousé des femmes d'origine marseillaise (Jean Sabatier, Joseph Pauli, par exemple) ou de la région (Alexis Billat, Joseph Yla, de Cassis).

Nom, prénom, âge	Fonction	Lieu d'origine
Allemand, Jean, 42a	pêcheur	Majorque
Mas, Thérèse, 33a	son épouse et leurs sept enfants	Vilasar de San Juan
Mas, Antoine, 70a	pêcheur	Vilasar de San Juan
Lasar, Gertrude, 72a	son épouse	Mataró
Sabatier, Jean, 42a	pêcheur	Vilasar de San Juan
Billat, Alexis, 50a	pêcheur, six enfants tous de Marseille	Vilasar de San Juan
Yla, Joseph, 43a	pêcheur, six enfants	Mataró
Poussade, Jean, 45a	pêcheur, trois enfants, tous de Sant Pol de Mar	Sant Pol de Mar
Pauli, Joseph, 40a	pêcheur, trois enfants	Sant Pol de Mar
Giraud, Joseph, 39a	pêcheur, sept enfants, tous de Marseille	Barcelone

Leur implantation à Marseille devait être pour certains relativement ancienne puisque leurs enfants y étaient nés. Il est à noter que certains de leurs fils avaient eux aussi embrassé le métier de pêcheur : Sauveur, 21 ans, fils d'Alexis Billat était pêcheur à Marseille, de même qu'un des fils de Joseph Yla, Jean, 14 ans, de même qu'un des fils de Jean Poussade.

Bien intégrés dans le monde des pêcheurs marseillais, on les voit même menacés par leurs « ex-compatriotes » puisque le 1er août 1823¹⁷, Jacques Mas, « pêcheur catalan », fut attaqué par un bateau corsaire espagnol « obligé d'abandonner sa pêche à la vue d'une balancelle espagnole qui lui a donné la chasse et [a] vu la même balancelle poursuivre sur Maire un bâtiment à deux mâts qui n'a pu s'échapper qu'à la faveur d'un coup de vent », preuve que, même sous la Restauration, les corsaires sévissaient au large de Marseille et dans les Calanques, pour le malheur ici d'un pêcheur catalan. ■

¹⁷ ACdCM, MR 461421.

Cours de paléographie

10 cours de paléographie moderne

Par Béatrice Beaucourt, diplômée d'une maîtrise en Histoire moderne et auteur de manuel de paléographie moderne :

- Le système d'écriture de l'Ancien Régime (les lettres tombées en désuétude, les différentes formes d'abréviations, l'écriture des chiffres)
- Les évolutions de ce système d'écriture entre les XVIème et XVIIème siècles, ses déformations
- Lectures communes de textes manuscrits (registres paroissiaux, actes notariés, délibérations municipales)

Les cours auront lieu le JEUDI à 14h et à 15 h30

Deux niveaux : débutants - confirmés

Coût : 120€ pour 10 cours de 1h30

à partir du 27 septembre 2018

Dans le centre de Marseille (lieu à déterminer)

Renseignements et inscriptions :

James Smith, Association Atelier généalogique

ateliergenealogique@gmail.com , Tél : 06 89 43 43 43



Vivre à Peyrolles au XVI^e siècle

Olivier Chateauminois (AG 13)

La sécurité des habitants du doux pays de France est un thème qui remplit nos médias, pourtant « le bon vieux temps » n'était pas toujours ce que l'on pourrait croire, ainsi à Peyrolles en 1556, se serraient autour du château quatre vingt maisons, proches de la Durance, rivière violente et impétueuse qui y faisait de tels dégâts que la plupart des terres était emporté avec le moulin de la seigneurie... ainsi que le roc qui soutenait un pan des murailles du château. Les habitants n'avaient pour se chauffer que buissons et broussailles sur un petit territoire. Quand ce n'était pas la Durance, c'étaient les troupes espagnoles de Charles-Quint qui saccageaient le pays et brûlaient le château en 1536¹.

C'est ce que nous relatent Anthoïne Chateuminois, laboureur, et François nés à Peyrolles vers 1510, fils ou petit-fils d'un certain Elyott Chateuminois qui reçut du roi de France des terres à Peyrolles dont il fit reconnaissance vers 1480. Son prénom, inexistant en Provence, laisse penser qu'il s'agit d'un membre de la garde écossaise de Charles VIII ou de Louis XI et qui aurait reçu ces terres en remerciements de services rendus au roi.

Vers 1600, sa famille² donnait à Peyrolles des viguiers, dont un avocat au Parlement de Provence et autres gens de justice.

Mais revenons en 1556, année pendant laquelle Anthoïne et François sont convoqués à Aix, à la Trésorerie, par Bernardin de Tulle, Trésorier de France le 11 mars pour témoigner de la situation.

Nous leurs laissons la parole³ :

« Information faictes par nous Bernardin de Tulhe⁴
Conseiller du Roy, Trésorier de France et Général de
Provence

Du unzième jour de mars l'an mil cinq cens cinquante
six, avant Pâques, en la Maison du Roy appelée la trésorerie,
en la ville d'Aix.

Anthoïne Chateuminois, laboureur, demeurant à Peyrolles, âgé de quarante six ans ou environ, après serment par luy faict de dire et de déposer la vérité sur le contenu en lad. requeste, a dict qu'il est natif dudict lieu de Peyrolles et que par y avoir continuellement résidé depuis ledict temps il sçait et a veu que le terroir dudict lieu est sans bois ny forestz, et incessamment subject à la violence et impétuosité du cours de la rivière de Durance que y faict tels dégast que, depuis vingt ans en ça ou environ, la pluspart mesmes la meilleure a esté par les débordemens d'icelle emportée et mis en ruyne ; comme encore tous les jours l'on voit par continuation advenir, de sorte que, a faulte d'y prouvoir par destournement de ladicte rivière ou quelque aultre prompt moien, il y a évidant danger qu'elle n'emporte et desmolisse entièrement ledict terroir, mesmes le molin de ladicte seigneurie devers lequel elle adresse ja son impétuosité, toutefois il serait fort difficile d'y remédier sans y employer bonne somme de deniers. Disant aussi ledict déppousant que le château dudict Peyrolles fast saccaigé et bruslé par les espagnols et ennemys, en l'an mil cinq cens trente six ; depuis lequel temps, à faulte de réparations, tant peu que y estoit demeuré et resté du feu s'est toujours conduit de mal en pis ; de façon que s'il n'y est promptement pourveu, avec quelque diligente réparation, ledict chasteau menace brutalle ruyne, mais que lesdictes réparations que y seroient nécessaires ne se pourront faire sans grosse despence. Et plus n'en a dict, et ne saichant escrire a faict cy-dessoulbz sa marque accoutumée.

François Chateuminois, demeurant audict Peyrolles, aigé de cinquante ans ou environ, après serment par lui faict sur ce que dessus, a dict et deposé que la rivière de Durance estant prochaine et contigue du village dudict Peyrolles, a tellement degasté et oultraigé le terroir d'illeg, que par debbourdemens et inundations elle a ja emporté, puis vingt ans en ça ou environ,

¹ «... François Ier, prétendant faire respecter en Savoie des droits de succession hérités de sa mère, née princesse de Savoie, occupe le duché et une partie du Piémont au printemps 1536, Charles Quint réagit avec vigueur : la guerre éclate sur fonds de revendications croisées : la Bourgogne pour les Impériaux, le Milanais pour les Français. La tension s'accroît encore quand la mort brutale du dauphin François en août 1536 suscite des accusations d'empoisonnement. L'échec d'une nouvelle invasion impériale en Provence et le statu quo militaire sur la frontière du Nord-Est débouchent sur des trêves en 1537.

in Philippe Hamon – Les Renaissances 1453/1559 p.37
Belin

² L'auteur de cet article travaille depuis de nombreuses années à reconstituer la généalogie de cette famille issue de la basse Durance (pays d'Aigues, confins du Var (Jouques, Vinon), des Bouches du Rhône (Peyrolles, Meyrargues etc.)

³ Source AD 13 - 1556 : Archives des Bouches-du-Rhône, dépôt d'Aix, Parlement de Provence – Registre B.3326, F^o 979 V^o

⁴ Il est fait mention dans le registre B-1293 FO 193 V^o que le 6 mars 1565, François Chateuminois accompagne le conseiller en la Cour des Comptes, Aides et Finances de Provence et commissaire départi par cette cour, ainsi que l'Avocat général et le Consul, pour « visiter les bornes et limites du terroir de Peyrolles ».

la plupart du bon et meilleur terroir dudict lieu, mesmes les maisons que estoit au près du mollin et les possessions, excepté un petit logis ou ont accoustume se héberger les passans -, dans lequel, pour le danger de ladicte rivyere, les gens font difficulté loger pour la crainte qu'ilz ont de ladicte rivyère -, laquelle en temps d'ivert, aborde ledict logis jusques a six pans près la porte ou environ :tellement que si l'on ne donne ordre de faire quelque détournements de ladicte rivière, dans un peu de temps ledict molin qui est le principal et meilleur revenu de ladicte seigneurie, est en danger d'estre demoly et emporté au cours d'icelle rivière.

Dict aussi que audict Peyrolles, contenant environ quatre vingtz maisons et non plus, souloit avoir ung chasteau que par les spaingnoz fut prin, bruslé et mis en ruyne l'année que l'empereur fut en ce pais. Et d'aultant que ladicte rivière battant contre le roc sur lequel ledict chasteau fut ediffié, myne incessamment au-dessoubz, elle fit tumber naguères un coing dudict roc, avec grande parye des murailles vieilles dudict chasteau. Au terroir duquel il n'y a aucuns boys ny forestz, ains se chauffent les habitans d'icelluy de broussailles, buissons et aultres petitz meneus chauffaige qu'ilz ramassent par ledict terroir que est de très petite estendue, et comme dict est incessamment outragé par l'injure et oprès de ladicte rivière de Durance. Et ce que dessus dict sçavoir pour estre habitant dudict lieu et y fère sa residence -, joint aussi que c'est chose toute notoire audict lieu et circonvoisins et plus n'en a dict. »

Mais il y a plus triste encore :

Pour lutter contre l'intrusion de Charles Quint en Provence qui passa le Var en 1536, François 1^{er}, à l'incitation du connétable Anne de Montmorency, au lieu de défendre la Provence, se résolut à pratiquer la stratégie de la terre brûlée. Le roi et le connétable, établis avec leur armée, d'abord à Lyon, et plus tard à Avignon, envoyèrent des partis de cavalerie, avec ordre de détruire tout le pays qui s'étend de la mer jusqu'à la Durance, et des Alpes jusqu'au Rhône.

Ce système de défense réussit au détriment des Provençaux. Leur misère, leur terreur, comme ils erraient à l'aventure dans les champs et les bois, multiplièrent parmi eux les maladies contagieuses ; l'épidémie gagna bientôt l'armée impériale, occupée aux sièges d'Arles et de Marseille et les convois de vivres n'arrivaient plus qu'irrégulièrement. Charles-Quint, fut obligé de se retirer avec son armée affaiblie et découragée. Il ressortit de Provence le 25 septembre. Il y avait perdu vingt mille soldats par la maladie ; mais François 1^{er} avait condamné, pour obtenir ce résultat, une des plus belles provinces de sa monarchie à la désolation. ■



Vue de Peyrolles

Enfant(s) ondoyé(s) Sérignan du Comtat (84) année 1789 P35 GG17

Enfant ondoyé

L'an que dessus et le vingt huit novembre ont été faites les prières accoutumées pour la sépulture des enfants à deux jumeaux morts le même jour de leur naissance vingt huit novembre dont l'un fut ondoyé à mesure qu'il parut du sein de sa mère à cause de mort et les d(its) jumeaux étant joints et unis par le devant du corps phénomène rare. Lesquels jumeaux ont été conservés dans l'esprit de vin pour être utile au public et cela d'après une expresse permission de monseigneur l'évêque d'Orange. Vue moi curé soussigné la d(ite) permission par écrit et signée Guillaume Louis évêque d'Orange. Les d(its) jumeaux enfants d'Estienne Farjonet de Jeanne Vien mariés

Collet curé

ant. *Paris 1789*
collet curé Jacques Duffin et le vingt huit novembre nati calvins
vien Estienne vien et Jeanne vien de Serignan du Comtat
ant Duffin et le vingt huit novembre nati calvins
Claude Jacques Duffin et le vingt huit novembre nati calvins
Large Estienne vien et Jeanne vien de Serignan du Comtat
enfant Jacques Duffin et le vingt huit novembre nati calvins
ondoyé Estienne vien et Jeanne vien de Serignan du Comtat
collet curé Jacques Duffin et le vingt huit novembre nati calvins
collet curé Jacques Duffin et le vingt huit novembre nati calvins

La ponctuation et les majuscules ont été ajoutées pour une meilleure lecture.

Le ténor et l'enfant cachée

Vincent Mollet (CGAHP)

Dans le numéro 170 (décembre 2013) de *Provence généalogie*, j'avais publié un article sur les ascendants de mon lointain cousin, l'écrivain Ponson du Terrail (1829-1871). Cela me donna l'idée de consulter les listes du recensement de Simiane, village où habitait la famille de Ponson. En 1872, elles signalent, dans la maison familiale, aux côtés de la mère de l'écrivain décédé (née Bénédicte Toscan du Terrail), de sa sœur Hortense de Ponson et de trois domestiques, son frère Henri de Ponson, l'épouse de ce dernier Octavie Baume, leurs deux fils et « Marie Amiraud leur nièce », âgée de 19 ans. En 1876, le recensement suivant signale Marie Amiraud, âgée de 23 ans, née à Paris, « étrangère à la famille ». Mais qui était Marie Amiraud ?

Tout commence le 18 mai 1822 à Nantes, où le registre des naissances des 3^e et 4^e cantons porte que « M. Segrestan commissaire de police nous a déclaré que la soeur Théodulphe supérieure des orphelins lui a remis un enfant exposé la veille à 9 h du soir dans le tour de l'Hôtel-Dieu, paraissant naissant, porteur du billet ci-joint, qui avait pour vêtements : un bonnet neuf d'indienne brune à petites mouches blanches, une brassière neuve de calicot couleur olive dont les manches blanches, une bonne chemise garnie de percale, un vieux linge blanc de laine et un mauvais morceau de serviette à grandes barres rouges lui servant de couche (...) nous lui avons donné le nom d'Athénaïse Isabelle Marceline Amiraude ».

Trente ans après, on retrouve Marceline Amiraud à Paris. A quelle date a-t-elle rencontré Ponson du Terrail ? Sa fille dira plus tard qu'elle a été « pendant sept années la compagne d'infortunes¹ » du jeune écrivain (il avait sept ans de moins qu'elle). Leur histoire commence au plus tôt en 1847 (arrivée de Ponson à Paris) et au plus tard en 1852 (conception de Marie). Au début de 1853, Marceline habite au 138 rue du Faubourg-Poissonnière, soit dans l'actuel 10^e arrondissement. Ponson vit non loin de chez elle : depuis son arrivée à Paris, il a eu diverses adresses dans les arrondissements voisins, mais en 1853 et peut-être plus tôt on le retrouve 21 rue de Bellefond, une rue qui fait l'angle avec celle du Faubourg-Poissonnière.

Cette dernière rue longe des quartiers (l'actuel 9^e arrondissement) qui serviront souvent de décor aux romans de Ponson.

Tout au sud, sur les Grands Boulevards, les théâtres et les cafés à la mode sont le lieu de rendez-vous des écrivains, ou du moins des « boulevardiers » qui écrivent sur tout et sur rien dans les journaux, en dirigent certains, se connaissent tous, se critiquent et se recommandent entre eux, bref tout un monde dans lequel le milieu littéraire parisien d'aujourd'hui ne se reconnaîtrait certainement pas. Plus haut, est un quartier chic où des jeunes gens du meilleur monde ont leurs garçonniers. A partir de l'église Notre-Dame de Lorette, on est, comme le dit un personnage de Ponson, « du côté des dames² » entretenues par les boulevardiers et les mondains qui les ont ainsi, en quelque sorte, à portée de la main.

Si Marceline Amiraud vient vraisemblablement du milieu des « lorettes », elle prendra plus tard soin de préciser, dans une lettre à la Société des gens de lettres, qu'elle était la « compagne désintéressée³ » (elle souligne le mot) de Ponson. Et c'est le 10 janvier 1853 que naît à Paris Marie Antoinette Amiraud, « fille de Marceline Athénaïs Amiraud, rentière, demeurant rue du Faubourg Poissonnière n° 138 et de père non dénommé ».

Ponson, qui commence à avoir du succès (son premier grand roman, *Les Coulisses du monde*, paraît en feuilleton à partir de 1851), est de moins en moins là. En septembre 1852, il écrit à un ami « je suis à Simiane depuis quelques mois auprès de mon père qui est bien malade⁴ ». Il rentre à Paris en octobre. Ferdinand de Ponson meurt à Aix le 22 janvier 1853, douze jours après la naissance de sa petite-fille. L'écrivain vit de mars à juin 1853 à Saint-Germain-en-Laye, près de Paris, avec une créole prénommée Gabrielle. Après l'avoir « quittée bien mal⁵ », il voyage durant l'été 1853 en Allemagne et en Hollande avec une maîtresse noble, se sépare d'elle, est à Simiane à l'automne.

¹ *Ponson du Terrail, Alexis. Les Exploits de Rocambole. En feuilleton dans La Patrie, 1858-1859. Paris : Robert Laffont, 1992 (Bouquins).*

² *Lettre de Marceline Amiraud à la Société des gens de lettres, 1er juillet 1883. Archives nationales, 454 AP 336.*

³ *Galvan, Jean-Pierre, Papin, Jacques. « Les Débuts littéraires de Ponson du Terrail. Lettres inédites ». Dans Le Rocambole. N°2 (automne 1997). Ponson du Terrail : documents, p. 71-88.*

⁴ *Galvan, Jean-Pierre, Papin, Jacques. Op. cit.*

⁵ *Lettre de Marie Amiraud à la Société des gens de lettres, 6 janvier 1883. Archives nationales, 454 AP 336.*

Par la suite, d'après un journaliste qui l'a connu, il a été « l'amant de cœur (...) d'une actrice à la langue bien pendue, l'une des perles de la Comédie-Française⁶ ». En avril 1858, il rencontre Fernande, une courtisane repentie (née Emma Victorine Queille le 26 avril 1835 à Avranches). Elle sera sa dame aux camélias : malade, la jeune femme meurt dans leur maison de campagne à Cravant-sur-Yonne, le 13 décembre 1859 (elle est déclarée à l'état civil comme « domestique chez M. Ponson du Terrail »). Enfin, le 14 juin 1860, il épouse Louise Jarry (1833-1908), fille d'un riche propriétaire de l'Orléanais.

La guerre de 1870 éclate. Le 16 septembre, Ponson quitte Paris, que les Prussiens sont sur le point d'assiéger, pour combattre avec l'armée de la Loire. Lui et sa femme suivent ensuite le gouvernement provisoire dans son exil à Bordeaux. Ponson y meurt dans une épidémie de variole le 20 janvier 1871.

Marie Amiraud a 18 ans. Est-elle restée à Paris, avec sa mère, pendant le siège de la ville (il sera levé le 29 janvier) et pendant la Commune (de mars à mai 1871) ? En tous cas, elle va être recueillie par les Ponson à Simiane. Elle dira y avoir passé sept ans, ce qui couvrirait la période 1872-1879.



Vue de Simiane

Nous avons vu comment elle était passée, dans les cases du recensement, de « leur nièce » à « étrangère à la famille ». Sa grand-mère, Bénédicte Toscan du Terrail, meurt en 1877.

Sa mère, Marceline Amiraud, vit toujours à Paris où elle est brodeuse. Elle pourra écrire plus tard, dans une de ses lettres à l'orthographe sommaire, que sa fille « était toujours disposé à croire plutôt son oncle que moi. Il est vrai que pendant 8 années il la façonnée a ne croire que tout le mal qui pourrait dire de moi pour nous désunir⁷ ». Néanmoins, en 1879, Marie Amiraud a rejoint sa mère à Paris et habite avec elle avenue de Breteuil, dans le 7^e. Les Ponson lui font une pension de 50 francs par mois. La Société des gens de lettres, dont les responsables ont compté Ponson du Terrail parmi eux, compte encore certains de ses vieux amis boulevardiers. Les écrivains Edmond About (1828-1885) et Emmanuel Gonzalès (1815-1887) sont, le premier, président, le second, président honoraire et délégué du comité. Ci-

tons aussi l'éditeur Édouard Dentu (1830-1884) ou le journaliste et homme politique Frédéric Thomas (1814-1884) qui sera député du Tarn à partir de 1881. Le 19 juillet 1879, Marie Amiraud écrit à la Société, en se présentant toutefois, non comme la fille, mais comme la filleule de Ponson.

« Monsieur,

dans plusieurs circonstances vous avez eu la bonté de vous intéresser à moi comme étant l'alliée et la filleule de votre ami et collègue Ponson du Terrail.

Je suis restée sept ans dans sa famille et j'y serais encore si je n'avais été rappelée à Paris près de ma mère, malade depuis plusieurs mois et n'ayant pour vivre que son travail.

Depuis le mois d'avril je cherche à me créer une position. Je n'ai reculé devant aucune démarche, et malgré mes efforts et ma bonne volonté je n'ai abouti à rien. Je suis aujourd'hui dans une bien triste situation, sans ressources et obligée d'attendre un moment plus favorable pour trouver une place qui me permette de gagner ma vie et de venir en aide à ma mère, de plus nous n'avons pas pu payer les termes arriérés et ce matin le propriétaire nous a menacées de faire vendre le peu qui nous reste.

J'ai pensé, Monsieur, à m'adresser à vous (...) »

Un secours lui est voté. Les amis de Ponson financent ses études auprès d'un professeur d'art dramatique, Denis Stanislas Montalant dit Talbot, ancien sociétaire de la Comédie française, car elle cherche à devenir comédienne. Sur leur recommandation, elle obtient en outre, en février 1880, une allocation du ministère de l'Instruction publique à titre d'encouragement aux arts. Installée 40 rue des Martyrs, dans le 9^e, elle espère débiter au théâtre en février 1881 mais tout va s'interrompre. Le 4 décembre 1880, la mairie du 6^e arrondissement enregistre la naissance de Georgette, « née hier, deux heures du soir, boulevard Montparnasse n°151, fille de Marie Amiraud, rentière, âgée de 24 ans, demeurant rue des Martyrs 40, et de père non dénommé, sur la présentation et déclaration faites par Louise Perreau, sage-femme, âgée de 39 ans, boulevard Montparnasse 151. »

La sage-femme a son cabinet stratégiquement installé : le 151 boulevard Montparnasse est à deux pas de l'hospice des Enfants-Assistés. Toutefois, d'après les registres en ligne, Georgette n'est jamais passée par l'Assistance publique de Paris. Il est probable que sa mère l'a mise en nourrice à l'extérieur de la ville, et il est à craindre qu'elle y soit morte en bas âge.

⁶ Audebrand, Philibert. *Un Café de journalistes sous Napoléon III*. Paris : É. Dentu, 1888

⁷ Lettre de Marceline Amiraud à la Société des gens de lettres, 8 juillet 1883. Archives nationales, 454 AP 336.

Marie Amiraud se remet mal. En octobre 1881, elle écrit au ministère de l'Instruction publique « une longue et terrible maladie a épuisé toutes mes ressources, a interrompu mes études et a fait rompre un engagement de théâtre qui m'aurait permis de vivre. J'avais dû quitter la famille de mon père (...) » (entre temps, elle a abandonné la fiction du parrain et de la filleule).

Elle a tout de même joué, à une date inconnue (entre 1881 et 1883 ?) à l'Ambigu-Comique, un théâtre des Grands Boulevards surtout connu pour ses mélodrames. Il est probable qu'elle n'y a été que figurante. Si l'on interroge les journaux de l'époque, numérisés par la Bibliothèque nationale, grâce au moteur de recherche de gallica.bnf.fr, on ne la trouve mentionnée qu'une fois, par La Presse du 14 février 1882. Elle fait alors partie du Cercle des Papillons, troupe qui rassemble des comédiens amateurs et des comédiennes débutantes, et qui vient de jouer la reprise d'une pièce contemporaine, L'Étincelle d'Édouard Pailleron, à l'Athénée-Comique, un autre salle, proche de l'Opéra. « Intéressante représentation (...) Mlles Amiraud, Marcelle et M. Raymond Vignal se sont également signalés dans L'Étincelle. »

Le 1^{er} janvier 1883, c'est sa mère Marceline, désormais établie à Montrouge, 63 route d'Orléans (l'actuelle avenue Aristide-Briand) qui tombe gravement malade. « Elle a une inflammation d'entrailles terrible et de plus une hernie qui a failli l'étouffer. Elle en guérira j'espère mais le médecin ne m'a pas dissimulé qu'elle resterait infirme⁸. » Marceline Amiraud obtient à son tour un secours de la Société des gens de lettres. Après l'avoir remerciée, elle intervient auprès d'elle pour faire entretenir la tombe de Ponson du Terrail, au cimetière Montmartre. Le premier paragraphe de sa lettre pourrait être le début d'un roman de Ponson :

« Ceux qui vont au cimetière Montmartre ont dû remarquer dans l'allée derrière le calvaire la 5^e tombe à droite, et en voyant cet pierre sans nom triste et abandonné ont pu se demander si elle ne cachait pas le corps d'un supplicier racheté par une riche famille. On serait bien étonné si on leur disait que sous cet pierre repose les reste de Ponçon du Terrail.



Portrait de Ponson

Il y a quatre années MM, que j'ai demandé à votre honoré président M. Gonzalès pourquoi cet pierre sans nom. Il ma répondu que lon ne pouvait pas empiétez sur le qui de droit [c'est-à-dire la veuve de Ponson]. Je me suis inclinez ayant toujours respectez les convenances esperant d'années en années voir cet oublié réparé, je ne vous dirait pas ce que j'en ai souffert.

Aujourd'hui en allant rentre ma visite au pauvre mort je me suis dit que mon qui de droit était arrivé puisque le pauvre mort m'appelait l'ami des mauvais jours (...)

Je vous demande seulement MM. une grande

couronne avec ses mots

A Ponçon du Terrail

la Société des gens de lettres (...)»

Durant l'hiver 1883-1884, Marceline Amiraud déménage 15, villa d'Orléans. En 1885, elle habite 22 rue Raymond, toujours à Montrouge. Admise à l'hôpital Saint-Antoine (Paris 12e), elle y meurt le 4 novembre 1885, dans sa 64^e année.

Tout en la faisant soigner, Marie a commencé en 1883 à prendre des leçons de chant, car elle a décidé, « sur l'avis de personnes compétentes¹⁰ », de se reconvertir dans l'art lyrique. En 1885, elle a touché quelques cachets et espère un engagement. En 1886, une nouvelle demande d'aide au ministère de l'Instruction publique suscite une enquête sur elle et c'est ainsi qu'un certain Perrens, inspecteur d'académie, lui rend visite. Plus habitué à inspecter les hussards noirs de la République, on sent dans son rapport qu'il a été assez embarrassé de sa mission.

« Mlle Amiraud est une jeune personne de 27 ans [elle se rajeunit, elle en a 33], très élégante dans son grand deuil (elle vient de perdre sa mère), extrêmement jolie, mais qui, même sous son voile paraît avoir du noir aux yeux, du rouge aux lèvres, et, malgré sa bonne tenue, n'être point de celles dont la vertu pourrait être comparée à celle de Lucrece. Telle a été mon impression avant de l'entendre ; mais, quand je l'ai entendue, mon jugement a été singulièrement troublé.



Château du Terrail à Montmaur

Elle est fille naturelle de Ponson du Terrail, et vit désormais toute seule dans le quartier assez mal famé de la rue des Martyrs. Elle a été actrice à l'Ambigu Comique, et elle étudie présentement le chant pour aborder les théâtres où l'on chante, opérette ou opéra, je ne sais. Ces faits, qu'elle déclare, ne pouvaient que me confirmer dans ma première impression ; mais voici ce qui m'a ébranlé.

⁸ Lettre de Marie Amiraud à la Société des gens de lettres, 6 janvier 1883. Archives nationales, 454 AP 336.

⁹ Lettre de Marceline Amiraud à la Société des gens de lettres, 25 octobre 1883. Archives nationales, 454 AP 336.

¹⁰ Lettre de Marie Amiraud au ministère de l'Instruction publique, janvier 1884. Archives nationales, F 17 3111.

Si Mlle Amiraud vit seule, c'est que sa mère, qui, sans doute, était une fille, n'a point de famille ; c'est que la famille de son père, qui ne veut pas qu'elle en porte le nom, habite les Basses-Alpes. Cette famille au surplus lui sert une pension de 50 F. par mois. La Société des gens de lettres lui accorde une allocation annuelle tantôt de 200, tantôt de 300 F. Le ministère de l'Instruction publique, sur la recommandation d'Edmond About, lui accorde tous les ans, depuis 5 ans, un secours, de 100 à 300 F., 200 F. en moyenne. M. Emmanuel Gonzalès, président de la Société des gens de lettres, avait apostillé la demande première, et depuis le secours a toujours été accordé sans qu'on instruisît à nouveau, c'est du moins ce que déclare la postulante.

Ainsi voilà une actrice en disponibilité qui reçoit des allocations annuelles de divers côtés, qui déclare un loyer de 450 F. seulement, qui se dit arriérée de 400 F. envers son propriétaire, et non sans crainte qu'il la fasse saisir quelque jour. Elle est donc dans la gêne et reconnue pour y être. Cela a lieu de surprendre, et explique les doutes qui me sont venus à première vue. Si elle exerçait une industrie qui pourrait être très lucrative, aurait-elle besoin de mendier de misérables sommes ?

Pour s'être décidée à lui accorder depuis cinq ans un secours qui semble devenir une pension, il faut que l'administration centrale ait sur son compte des renseignements que je ne saurais en vérité me procurer. Par la mort de sa mère, elle se trouve plutôt allégée qu'autre chose. Si l'on était sûr, en lui venant en aide, de la maintenir dans le droit chemin ou de l'y remettre, ce serait une œuvre excellente ; mais il doit falloir plus à cette élégante femme de théâtre. Pourquoi cependant fait-elle cette demande ? Je ne sais comment conclure. Je ne trouve dans cette affaire qu'un cas où Mlle Amiraud pourrait être digne d'intérêt ; mais ce cas est-il si invraisemblable¹¹ ? »

On croit lire entre les lignes : « si ça se trouve, c'est la maîtresse de quelqu'un de haut placé au ministère, et nous sommes en train de faire une gaffe monumentale. »

La demande de Marie Amiraud n'en est pas moins refusée. A la Société des gens de lettres, elle a de moins en moins de protecteurs. La génération des vieux amis de Ponson est en train de disparaître : Frédéric Thomas et Édouard Dentu sont morts en 1884, Edmond About en 1885, Emmanuel Gonzalès en 1887.

Que fait-elle dans les années qui suivent ? Sans doute reste-t-elle liée aux milieux artistiques. Elle dira même avoir écrit, sous le pseudonyme de Pierre de Simiane, mais la Bibliothèque nationale n'a rien sous ce nom. En 1901, elle fait une dernière fois appel à la Société des gens de lettres : ne pouvant payer son loyer, son propriétaire l'a fait expulser et a fait saisir et vendre son mobilier. Réfugiée chez une amie, rue de Rome, dans le 8^e, elle demande un secours de 200 francs. Une note manuscrite sur sa demande propose d'en accorder 50.

Et le 17 décembre 1908, à 55 ans, Marie Antoinette Amiraud, sans profession, épouse Jules Félix Marius Carpentras, 65 ans, auteur dramatique. Tous deux vivent déjà ensemble, au 2 bis cité Pigalle, dans le 9^e. Les témoins sont Oscar Lagoanère, 55 ans, chef d'orchestre, Jules Lambert, 60 ans, négociant, Jules Bergé, 70 ans, propriétaire et Émile Landrieux, 60 ans, médecin.

Mais qui était Félix Carpentras ?

Remontons le temps et redescendons dans le sud, jusqu'à Marseille, où, le 8 février 1840, Régis Joseph Marie Carpentras (° Marseille, 07/06/1817), peintre, épouse Marie Geneviève Eulalie Curet (° Aix, 04/01/1821), fille d'un bottier retraité. Leur fils, Jules Félix Marius Carpentras, naît le 8 août 1843, au 3 rue Thiers.

Les Curet sont une famille de la scène. L'ancien bottier est aussi artiste lyrique. Son autre fille, Claire Baptistine Curet (° Aix, 1813), épouse successivement Vermez et Clérisseau, deux comédiens de Marseille, et fait elle-même carrière d'actrice. Le fils, Honoré Marius Curet (° Aix, 1809), artiste lyrique comme son père, est le premier directeur du théâtre d'Alger, où il meurt en 1847.

La famille ne pouvait donc que rencontrer le ténor Jacques Marius (dit Jules) Puget, lui aussi marseillais, né le 24 avril 1820, fils d'un cultivateur. Après avoir fait du théâtre en amateur, il étudie au conservatoire de Marseille, en sort avec des prix de chant, de solfège et de déclamation, débute dans l'opéra-comique *La Dame blanche* de Boieldieu, puis joue au théâtre à Alger. De retour en métropole, il chante à Toulon puis à Nantes. Peut-être a-t-il chanté en italien. Comme le dira plus tard Pagnol dans *La Femme du boulanger*, ça devrait être défendu de chanter en italien : les hommes ne le comprennent jamais, et les femmes le comprennent toujours.

Jules Puget



Toujours est-il que c'est à Nantes (5^e canton), le 25 juin 1848, que naît Paul Charles Marie Curet, fils de Marie Eulalie Curet, « sans état », et de père inconnu. Jules Puget ne reconnaîtra pas l'enfant mais l'adoptera, sans doute parce qu'une reconnaissance risquerait d'être frappée de nullité (Eulalie Curet, même si elle ne l'a pas déclaré, est toujours l'épouse de Carpentras) et parce qu'un enfant reconnu n'en reste pas moins de « naissance irrégulière », comme on disait alors, ce qui lui vaut d'être défavorisé du point de vue de l'héritage.

¹¹ Rapport au ministre de l'Instruction publique du 21 avril 1886. Archives nationales, F 17 3111.

Dans le même souci de privilégier, pour la transmission du patrimoine, les enfants nés d'un légitime mariage, le Code Napoléon en vigueur à l'époque limite sévèrement les possibilités d'adoption. L'adoptant doit être sans enfants et avoir plus de 50 ans ; l'adopté doit être majeur. Paul Curet ne deviendra donc Paul Curet-Puget (ou plus simplement Paul Puget) que par un arrêt de la cour d'appel de Paris du 5 août 1872, son père ayant alors 52 ans et lui 24.

Félix Carpentras a-t-il suivi sa mère à Nantes ? L'a-t-elle repris avec elle quelques années après ? Il déclarera, lors de son premier mariage, être sans nouvelles de son père depuis 1853.

Jules Puget poursuit sa carrière lyrique à La Haye en Hollande, de nouveau à Marseille, à Toulouse, à Rouen et enfin à Paris. Entré à l'Opéra-Comique, il est, en 1854, ainsi jugé par *Le Figaro* : « M. Puget a beaucoup trop réussi en province (...) L'artiste ne manque pas absolument des qualités du comédien, mais il est fâcheux que son entrain et sa verve aient toujours le transport et la fièvre chaude. Au demeurant, M. Puget a de l'intelligence et, dans certains rôles, il a conquis le gros du public¹². » A l'Opéra-Comique, il a en cette même année 1854 créé *La Fiancée du Diable* de Victor Massé, puis en 1856 *Manon Lescaut* d'Auber (à ne pas confondre avec l'opéra de Massenet écrit plus tard). En juillet 1856, il signe un contrat d'un an à l'Opéra (la salle de la rue Le Peletier à laquelle succèdera en 1875 l'Opéra Garnier). En 1857, il est au Grand Théâtre de Florence. Revenu à Paris, on le retrouve en 1865 au Théâtre Lyrique. Encore déclaré « artiste lyrique » à l'adoption de son fils en 1872, il sera, en 1880, « professeur de chant. »

Eulalie Curet devient veuve : son mari meurt à Marseille le 9 décembre 1879 (il est alors connu sous le nom de Marius Ferdinand Carpentras et a un nouveau métier : teneur de livres). Jules Puget peut l'épouser le 20 octobre 1880 : tous deux vivent alors ensemble au 33 avenue Trudaine, dans le 9^e. Jules Puget meurt subitement en 1887.

Son fils et son beau-fils ont suivi sa vocation. Paul est adopté par son père au moment où une brillante carrière s'ouvre à lui. En 1873, il est premier grand prix de Rome de composition musicale pour sa cantate *Mazzeppa*. On lui doit des opéras-comiques, de la musique religieuse, des pièces pour piano ou violon... En 1900, il devient chef des chœurs à l'Opéra de Paris, mais de nouveaux directeurs le renvoient fin 1909. Il a reçu la Légion d'honneur en 1903.

Félix Carpentras a pris pour pseudonyme le nom de son beau-père et de son demi-frère.

Devenu Félix Puget, ténor comme Jules, il se tourne plutôt vers l'opérette. Lors de la création parisienne, au Théâtre de la Renaissance, des opéras bouffes *Giroflé-Girofla* (1874) et *La Petite Mariée* (1875) de Charles Lecocq, les journalistes remarquent ainsi « le jeune ténor Félix Pu-



get, aux cheveux frisés et de petite taille, mais de voix agréable », qui « un peu trop frétilant et contorsionné, chantait avec aisance¹³. »

Le 9 août 1870 (il habitait alors avec sa mère, « rentière », 14 avenue Victoria dans le 1^{er}), il s'est marié pour la première fois, à la mairie du 18^e, avec Marie Prospère Euphémie Nyon (° 1847, Paris). C'est la fille d'Eugène Nyon, récemment décédé (1812-1870), auteur de romans et de comédies, qui a entre autres cosigné des pièces avec Labiche. Le couple s'embarque pour le Brésil, où Félix Carpentras a vraisemblablement trouvé un engagement : à cette époque, l'Alcazar lyrique, une salle tenue par un Français et présentant des artistes venus de France, fait découvrir les opérettes parisiennes aux habitants de Rio de Janeiro. Un premier enfant, Maurice, naît à Rio le 15 août 1871.

De retour en France, la famille vit quelque temps au Perreux-sur-Marne, ville proche de Paris par la voie ferrée. Elle y a successivement plusieurs adresses : 21 route de Bry (en 1875) puis 10 cité des Fleurs (en 1878-1880) puis 96 avenue de Bry (en 1881). Le recensement de cette dernière année à Nogent (commune dont dépend le Perreux jusqu'en 1887) signale, dans la maison, Félix Puget, artiste lyrique, son épouse Marie Nyon, les enfants Maurice, 11 ans, Alfred, 6 ans, Suzanne, 3 ans, Victorine, 2 ans et Georges, 8 mois, ainsi que Dorothee Delorme, 58 ans, tante de l'épouse, une cuisinière et une femme de chambre. Si Alfred, Suzanne et Georges sont nés à Nogent, Victorine est née à Bruxelles en 1880, sans doute lors d'un engagement de son père. Les déclarations de naissance se sont faites sous le nom de Carpentras-Puget (ou, à Bruxelles, Carpentras dit Puget). La famille s'installe ensuite à Paris : en 1892, elle est domiciliée 78 boulevard Barbès dans le 18^e.

Comme son beau-père, Félix Puget, l'âge venant, se tourne vers l'enseignement. Le *Journal officiel* du 17 février 1898 annonce l'attribution des palmes académiques à « Carpentras, dit Puget (Félix-Marius), ancien artiste lyrique, professeur de chant et de déclamation à Paris. » Il sera également dit « auteur dramatique. » On a de lui les livrets de deux opérettes : *Auto-Joujou*, en 1904, et *Amour et sport*, en 1907 (cette dernière sur une musique d'Oscar de Lagoanère, 1853-1918, qui sera témoin à son second mariage), ainsi que le livret d'une saynète (*Léger nuage*, 1905).

Lui et sa femme semblent s'être séparés : lorsque Marie Nyon meurt, le 26 octobre 1905, elle est domiciliée 5 cité Chaptal dans le 9^e, avec son second fils Alfred Carpentras-Puget, employé de commerce, qui déclare le décès. Félix Puget habite à deux pas de là, 2 bis cité Pigalle.

¹² *Le Figaro*, 22 octobre 1854. Cité par le site Internet www.artlyriquefr.fr

¹³ Bruyas, Florian. *Histoire de l'opérette en France*. Lyon : Emmanuel Vitte, 1974.

Le 2 juillet 1908, sa fille Suzanne, qui loge avec son frère Alfred, représentant de commerce, 13 rue Pierre-Demours dans le 17^e, épouse un industriel parisien, Ernest Meyer. Félix Puget lui-même, nous l'avons vu, habite toujours cité Pigalle, avec Marie Amiraud qu'il épouse le 17 décembre de la même année. Le couple s'installe dans un pavillon de banlieue, 19 rue Victor-Schoelcher à Houilles, dans l'ouest de Paris. Félix Puget, professeur de chant, et Marie Puget, son épouse, y sont recensés en 1911. C'est là que Marie Amiraud meurt, le 13 septembre 1914 à 10 h du matin, alors que la bataille de la Marne fait rage.

Les temps ont changé : la dernière œuvre de Félix Puget entrée à la Bibliothèque nationale est un chant patriotique, France ! France ! (1915), à nouveau sur une musique de Lagoanère. Le 14 mars 1917, Paul Puget meurt lui aussi, à son domicile parisien du 136 boulevard Maiesherbes. Le 4 avril suivant, son demi-frère, qui habite toujours à Houilles, demande son admission à la Fondation Rossini (5 rue Mirabeau, Paris 16^e), une maison de retraite fondée en 1889 par la veuve de Gioacchino Rossini pour accueillir d'anciens artistes sans ressources. Admis le 31 juillet 1918, il y rentre le 12 août. Félix Puget meurt à la Fondation Rossini le 6 avril 1923. Le décès est déclaré par son fils aîné, Maurice Carpentras, bijoutier à Franconville (actuel Val-d'Oise).

Du côté de Paul Puget (visiblement, celui qui avait réussi dans la famille), la vocation artistique des Curet ne s'arrête pas à lui. Il a épousé en premières noces (1875) Reine Lhomme, née en 1852, d'une famille passionnée de musique (et dont la mère, accessoirement, a été la maîtresse de Théophile Gautier). La jeune femme chante, essaie en 1876 de débiter à l'Opéra-Comique dans *Les Amoureux de Catherine*, d'Henri Maréchal, mais « Mme Paul Puget (...) dont l'intelligence musicale paraît plus grande que les moyens vocaux¹⁴ » n'y a pas de succès.

Le couple divorce en 1886. Reine Lhomme se remarie l'année suivante avec un autre compositeur, Paul Hillemacher (1852, Paris-1933, Versailles). Paul Puget s'est de son côté remarié en 1888 avec Marie Klotz (1850-1927), divorcée d'un artiste peintre, Léon du Paty, ami d'Édouard Manet. Ce dernier avait d'ailleurs peint un *Portrait de Madame du Paty*, qui a été vendu à New York en 2016 pour 348 500 dollars.

Avec sa première femme, Paul Puget avait eu Reine Curet-Puget (1878-1963), qui, sous le nom de Renée Parny, fait carrière d'actrice au théâtre (elle a, entre autres, tenu un petit rôle aux côtés de Sarah Bernhardt lors de la création de *L'Aiglon*, en 1900) et aux débuts du cinéma muet. Elle a épousé un boulevardier, Jean Gounouilhou, mort prématurément en 1909, puis en secondes noces l'écrivain Jérôme Tharaud (1874-1953), auteur avec son frère Jean (1877-1952) de romans et récits exotiques, élu à l'Académie française en 1938.

D'après son faire-part de décès, Paul Puget avait une autre fille, Élise Hérisson (nom ou pseudonyme ?) sur laquelle il me reste encore à chercher... ■

Généalogies simplifiées

Ferdinand Marie de Ponson (° 1782, Rustrel, 84, + 1853, Aix-en-Provence, 13) x 1826, Gap (05), Suzanne Bénédicte Toscan du Terrail (° 1797, Ribiers, 05, + 1877, Simiane, 04)

► Pierre Alexis Joseph Ferdinand de Ponson du Terrail (° 1829, Montmaur, 05, + 1871, Bordeaux, 33) & Athénaïs Isabelle Marceline Amiraud (° 1822, Nantes, 44, + 1885, Paris 12^e) puis 1860, Orléans (45), Louise Lucile Jarry (° 1833, Orléans, + 1908, Paris 16^e)

►► Marie Antoinette Amiraud (° 1853, P., + 1914, H, 78) 1908, Paris 9^e, Jules Félix Marius Carpentras-Puget (° 1843, Marseille, + 1923, Paris 16^e)

►►► Georgette Amiraud (° 1880, Paris 6^e)

► Thérèse Hortense de Ponson (° 1833, Simiane, + 1918, Simiane)

► Alexandre Pierre Henri Désiré de Ponson (° 1836, Simiane, + 1887, Simiane) x 1863, La Javie (04), Marie Octavie Baume (° 1838, La Javie, + 1893, Simiane)

Jacques Gaspard Curet (° 1784, Aix-en-Provence, + 1871, Alger) x 1804, Aix-en-Provence, Marie Louise Gabrielle Elisabeth David (° 1788, Aix-en-Provence, + 1858/1871)

► Honoré Marius Curet (° 1809, Aix-en-Provence, + 1847, Alger)

► Claire Baptistine Curet (° 1813, Aix-en-Provence) x 1832, Grasse (06), Charles Théodore Benjamin Vermez puis x 1858, Marseille (13) Henri Théodore Clérisseau

► Marie Geneviève Eulalie Curet (° 1821, Aix-en-Provence, + 1888/1908) x 1840, Marseille, Régis Joseph Marie (dit Marius Ferdinand) Carpentras (° 1817, Marseille, + 1879, Marseille) puis x 1880, Paris 9^e, Jacques Marius (dit Jules) Puget (° 1820, Marseille, + 1887, Paris 9^e)

►► Jules Félix Marius Carpentras-Puget (° 1843, Marseille, + 1923, Paris 16^e) x 1870, Paris 18^e, Marie Prosper Euphémie Nyon (° 1847, Paris, + 1905, Paris 9^e) puis x 1908, Paris 9^e, Marie Antoinette Amiraud (° 1853, Paris, + 1914, H, 78)

►►► Jules Maurice Émile Carpentras-Puget (° 1871, Rio de Janeiro, Brésil, + 1923/)

►►► Alfred Georges Henri Carpentras-Puget (° 1875, Nogent-sur-Marne, 94, + 1927, Paris 10^e)

►►► Jeanne Suzanne Amélie Carpentras-Puget (° 1878, Nogent, + 1929, Paris 17^e) x 1908, Paris 17^e, Ernest Meyer (° 1877, Paris 9^e, + 1926, Paris 17^e)

►►► Victorine Marie Carpentras-Puget (° 1880, Bruxelles)

►►► Georges Louis Félix Carpentras-Puget (° 1881, Nogent)

¹⁴ *Soubiès, Albert. Malherbe, Charles. Histoire de la seconde salle Favart. Dans Le Ménestrel, 7 août 1892.*

►► Paul Charles Marie Curet-Puget (° 1848, Nantes,

+ 1917, Paris 17e) x 1875, Paris 9e, Marie Reine Lhomme (° 1852, Vers-les-Chartres, 28, † 1886, Paris 18e, x2 1887, Paris 17e, Paul Joseph Guillaume Hillemaier, + 1916) puis x 1888, Paris 18e, Marie Louise Génésitta Klotz (° 1850, Val-de-La-Haye, 76, x1 1873, Paris 9e, Léon Alexis Maurice Pichard du Paty, † 1887, Paris 9e, + 1927, Paris 17e)

►►► Flavie Valentine Reine Curet-Puget, dite Renée Parny (° 1878, Le Port-Marly, 78, + 1963, Boulogne-Billancourt, 92) x 1906, Neuilly-sur-Seine, 92, Élie Gustave Jean Gounouilhou (° 1881, Bordeaux, 33, + 1909, Neuilly) puis x 1916, Paris 7e, Pierre Marie Émile Ernest (dit Jérôme) Tharaud (° 1874, Saint-Junien, 87, + 1953, Varengeville-sur-Mer, 76)

►►► Élise Hérisson

SOURCES

Bibliographie :

Arnaudès, Fernand. Histoire de l'opéra d'Alger. Alger : V. Heintz, 1941. Consultable en ligne sur alger-roi.fr

Site Internet www.artlyrique.fr

Audebrand, Philibert. Un Café de journalistes sous Napoléon III. Paris : É. Dentu, 1888. Cité dans *Le Rocambole*. Bulletin des amis du roman populaire. Nouvelle série : n°37 (hiver 2006). La Vérité sur Ponson, p. 77-87.

Bruyas, Florian. Histoire de l'opérette en France. Lyon : Emmanuel Vitte, 1974.

Site Internet catalogue.bnf.fr

Dictionnaire de biographie française. Paris : Letouzey et Ané, 1933-

Fléchet, Anaïs. « Offenbach à Rio. La fièvre de l'opérette dans le Brésil du Segundo Reinado. » In Abreu, Márcia. Deaecto, Marisa Midori (dir.) *La Circulation transatlantique des imprimés – Connections*. Campinas : Unicamp/Instituto de estudos da linguagem, 2014, p. 319-322. Consultable en ligne sur www.academia.edu

Gaillard, É-Marcel. Ponson du Terrail. Avignon : A. Barthélémy, 2001.

Galvan, Jean-Pierre. Papin, Jacques. « Les Débuts littéraires de Ponson du Terrail. Lettres inédites ». Dans *Le Rocambole*. N°2 (automne 1997). Ponson du Terrail : documents, p. 71-88.

Site Internet gallica.bnf.fr, permettant d'interroger les collections, en particulier de presse, numérisées par la Bibliothèque nationale de France.

Gauthier, Judith. *Le Collier des jours : le second rang du collier*. Paris : F. Juven, [ca 1905].

Hillairet, Jacques. *Dictionnaire historique des rues de Paris*. Paris : Minuit, 1963.

Larousse, Pierre. « Puget, Henri » (sic). In *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle*, t. 13. Paris : Administration du Grand Dictionnaire universel, 1875.

Lyonnais, Henry. *Dictionnaire des comédiens français (ceux d'hier)*. Biographie, bibliographie, iconographie. Genève : Bibliothèque de la Revue universelle internationale illustrée, s.d. 2 volumes.

Meirelles, Heloisa Helena. « Alcazar Lyrique: um teatro polêmico no Rio de Janeiro do século XIX ». Consultable en ligne sur le blog *Pesquisando História no Rio de*

Janciro (<http://heloisahmeirelles.blogspot.fr>).

Site Internet www.musimem.com

Montagne, Édouard. *Histoire de la Société des gens de lettres*. Paris : Librairie mondaine, [1889].

Nizard, Alfred. « Droit et statistiques de filiation en France. Le droit de la filiation depuis 1804. » Dans *Population*, 1977, vol. 32, n°1, p. 91-122. Consultable en ligne sur www.persee.fr

« Paul Puget » sur fr.wikipedia.org

Ponson du Terrail, Alexis. *Les Exploits de Rocambole*. En feuilleton dans *La Patrie*, 1858-1859. Paris : Robert Laffont, 1992 (Bouquins).

Ponson du Terrail, Alexis. *Histoire d'une maîtresse morte*. En feuilleton dans *Le Diogène*, 10 mars 1860-28 avril 1860. Dans *Le Rocambole*. N°37 (hiver 2006). La Vérité sur Ponson, p. 147-175.

Soubiès, Albert. Malherbe, Charles. *Histoire de l'Opéra comique : la seconde salle Favart*. En feuilleton dans *Le Ménestrel*, 1889-1893. Paris : E. Flammarion, 1892-1893.

Vapereau, Gustave. *Dictionnaire universel des contemporains*. Paris : L. Hachette, 1893.

Walter, Klaus-Peter. « La Carrière de Ponson du Terrail ». Dans *Le Rocambole*. N°9 (hiver 1999). Dossier Ponson du Terrail, p. 13-48.

Divers arbres généalogiques et discussions sur le forum du site www.geneanet.org. Remerciements particuliers à Pierre Boiton, Édith Chizelle, Grégoire Fohin, Gérard Héau, Cendrine Van Klaveren et François Vielfaure.

Archives :

État civil d'Aix-en-Provence, Avranches (Manche), Cravant-sur-Yonne (Yonne), Houilles (Yvelines), Marseille, Nantes, Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne), Paris, Le Port-Marly (Yvelines) et Val-de-La-Haye (Seine-Maritime).

Recensements de Simiane, en ligne sur le site des Archives départementales des Alpes de Haute-Provence.

Recensements de Nogent, en ligne sur le site des Archives départementales du Val-de-Marne.

Recensement de Houilles, en ligne sur le site des Archives départementales des Yvelines.

Matricules militaires et registres de l'assistance publique de Paris, en ligne sur le site des Archives de Paris.

Archives de l'Assistance publique et des hôpitaux de Paris :

article 540 W 23 : registre des candidats à la fondation Rossini, 1891-1956.

Archives nationales :

archives de la Légion d'honneur, article LH 641 44 ; dossier Puget (Paul) consultable en ligne sur http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/leonore_fr

archives du ministère de l'Instruction publique : article F 17 3111 : dossier Amiraud (Marie)

archives de la Société des gens de lettres : article 454 AP 336 : dossier Ponson du Terrail

archives de l'Opéra de Paris : article AJ 13 483 : dossier Puget (Jules), article AJ 43 1184 : dossier Puget (Paul)■

Personnages illustres

Paul Gaffarel, historien (Moulins, 1843-Marseille, 1920)

Georges Reynaud (AG13)

Paul Jacques Louis Gaffarel, descendant d'une lignée de marins citadins, est né à Moulins le 2 octobre 1843. Son père enseignant les mathématiques au lycée de Marseille [Thiers] entre 1852 et 1864 (il sera promu inspecteur d'académie en 1865 mais décèdera à Marseille dès l'année suivante), le jeune Paul effectue ses études secondaires dans cet établissement avant d'être reçu à l'École normale supérieure en 1862. Agrégé d'histoire et géographie en 1865, année déterminante pour sa carrière au cours de laquelle il côtoie les historiens Gabriel Monod, Ernest Lavisse et Edgar Zévort. En 1869, il soutient sa thèse de doctorat consacrée à l'Étude sur les rapports de l'Amérique et de l'ancien continent avant Christophe Colomb. Dès lors, il enseigne dans les lycées de Montpellier, Marseille (1866), Besançon (où il se marie en 1870), Tours, Angers, puis est nommé professeur d'histoire et de géographie de la faculté des lettres de Dijon (1873) dont il deviendra le doyen et qu'il quittera en 1900 pour occuper la chaire d'histoire de la faculté des lettres d'Aix-Marseille.



Paul Gaffarel v. 1900
(photo Emile Lacour)

Parallèlement, il exerce dans les deux villes des mandats politiques : conseiller général de la Côte-d'Or et premier adjoint au maire de Dijon, il devient adjoint de la municipalité marseillaise présidée par les maires Amable Chanot et Eugène Pierre (1912-1919). Membre de plusieurs Sociétés savantes, vice-président de la Société de Géographie de Marseille (1909) à laquelle il adhère depuis 1867 et grâce à laquelle il devient secrétaire général de l'exposition coloniale de 1906, il est officier de l'Instruction publique (1887), chevalier de la Légion d'honneur (1900) et dignitaire de plusieurs ordres étrangers.

Doyen honoraire de la faculté des lettres d'Aix depuis 1913 mais toujours adjoint délégué à l'enseignement supérieur de la municipalité marseillaise, il se marie en 1915 avec sa collègue Marie Pierre, de vingt ans sa cadette, et quitte son appartement du 46, boulevard Notre-Dame où il vivait avec sa sœur cadette Mar-

guerite Victoire, veuve Gariod (1848-1914), pour s'installer au 90, boulevard Longchamp où il meurt le 27 décembre 1920.

Bibliographie sommaire

Explorations et colonisation

- Histoire de la Floride française (1874)
- Les colonies françaises (1880)
- Les explorations françaises de 1870 à 1881 (1882)
- L'Algérie, histoire, conquête et colonisation (1883, 2004)
- Les colonies françaises (1885)
- Les découvreurs français du XIV^e au XVI^e siècles (1888)
- La conquête de l'Afrique (1892)
- Histoire de la découverte de l'Amérique depuis les origines jusqu'à la mort de Christophe Colomb (1892)
- Histoire de l'expansion coloniale de la France depuis 1870 jusqu'en 1905 (1906)
- Premiers voyages des Français dans l'Extrême-Orient (1910)



Révolution, Empire et Restauration

- La défense nationale en 1792 (1880)
- Les Campagnes de la Première République (1883)
- Campagnes du Consulat et de l'Empire (3 vol., 1888-1890)
- Campagnes du Premier Empire : succès et revers (1890)
- Bonaparte et les républiques italiennes (1796-1799) (1895)
- La capitulation de Baylen (1897)

Sur Marseille et la Provence

- Jacques Gaffarel (1601-1681) (1904)



- La peste de 1720 à Marseille et en France d'après des documents inédits (avec Duranty) (1911)
- Histoire de Marseille (avec Marius Dubois et Jean-Baptiste Samat) (1913, 1928)
- « Le blocus de Marseille et des environs par les Anglais (1804-1814) », Annales de la Société d'études provençales, 1904
- « La première Restauration à Marseille », Annales des facultés de droit et des lettres d'Aix, t. I, 1905, p. 15-94
- « Un épisode de la terreur blanche : les massacres de Marseille en juin 1815 », La Révolution française, t. XLIX, 1905, p. 316-350
- « Les Cent Jours à Marseille » (1815), Annales des facultés de droit et des lettres d'Aix, t. II, 1906, p. 153-219
- « Les complots de Marseille et de Toulon (1812-1813) », Annales de la Société d'études provençales, t. 4, 1907, p. 273-305 ; 337-377
- « L'occupation étrangère à Marseille en 1815 », La Révolution française, t. LIII, 1907, p. 523-543
- « Les massacres royalistes dans le département des Bouches-du-Rhône aux premiers mois de 1795 », Annales de la faculté des lettres d'Aix, t. III, 1909, p. 1-66
- « Le château d'If », Annales de la faculté des lettres d'Aix, t. V, fasc. 1-2, 1911, p. 1-175
- « La sécurité publique à Marseille de 1798 à 1800 : documents inédits », Annales de Provence, 8e année, 1911, p. 361-365
- « Les Bonaparte à Marseille », La Révolution française, LXII, 1912, p. 255-276 ; 289-314
- « Le gouvernement du général Willot à Marseille (mars 1796-mars 1797) », La Révolution française, LXV, 1913, p. 133-166
- « Le séjour de Charles IV d'Espagne à Marseille », Revue des Études napoléoniennes, t. XVI, p. 40-57
- Les travaux de P. Gaffarel sur les années 1789-1794 à Marseille ont été repris et édités tout récemment (mai 2018) sous le titre Marseille en Révolution (1789-1794), avec une préface de David Gausen, éditeur, et une introduction et des notes par Georges Reynaud

Table d'ascendance

1. Gaffarel Paul Jacques Louis, professeur de faculté, conseiller municipal, membre de plusieurs sociétés savantes, officier d'Académie (1877), officier de l'Instruction publique (1887), CLH (1900), dignitaire de plusieurs ordres étrangers, °Moulins, 2/10/1843, + Marseille, 90 Bd Longchamp, 27/12/1920, x Besançon, 10/1/1870, Tournier Marie Édith (° Besançon, 18/2/1849, fille de Jules Nicolas Justin, propriétaire, et de Perrens Françoise Caroline Rosalie), x Dijon, 2/6/1885, d'où deux enfants :

1.1. Gaffarel Andrée Louise Delphine (°Dijon, 105, rue de la Préfecture, 5/9/1878, +Dijon, 10, rue du Gaz, 1/2/1894)

1.2. Gaffarel Raymond Noël Jacques Henri, historien, sous-préfet d'Apt (°Dijon, 5, rue Buffon, 24/12/1881, +Sainte-Menchould (hôpital Valmy), 23/11/1915, suite à une blessure à la cuisse reçue dans un combat aérien le 23/10/1915)¹, croix de guerre, CLH²
xx Marseille³, 2/6/1915, Pierre Marie, professeur, °Couternon (21), 21/5/1862, fille de Jacques, jardinier, et de Védrine Françoise, s.p.

2. Gaffarel Joseph Jacques Hippolyte, professeur de mathématiques (Moulins et Marseille, censeur des études (Nantes et Bordeaux), inspecteur d'académie (Albi, Montauban, Montpellier, Aix-Marseille), mousse sous le 1er Empire à bord du navire de guerre *La Décidée* avec son frère Claude Antoine, matelot (1799-1860, médaillé de Sainte-Hélène), CLH (1861), °La Ciotat, 5/2/1807, +Marseille, 43 Bd Notre-Dame, 15/4/1866, x Moislains (80), 25/8/1842 avec :

3. Régnault Lucie Louise, °Lille, 17/9/1818, +Dijon, 25/1/1890

4. Gaffarel Jacques Laurent, lieutenant de vaisseau, °La Ciotat, 9/8/1763, y+, 31/5/1819, yx, 7/12/1803 (15 frimaire an XII) avec :

5. Roqueplan Anne Marguerite, °La Ciotat, 23/9/1779, +?, 1842/

6. Régnault Louis Désiré Joseph, directeur de la fabrique de porcelaine de Lille, °Lille (Sainte-Catherine), 15/3/1768, +?, 1842-1862, x Ham (80), 26/11/1805 (5 frimaire an XIV) avec :

7. Tupigny de Cauvry Hélène Louise, °Ham, ca 1788, +Boulogne-sur-Mer, 7/3/1862

8. Gaffarel Etienne Noël, marin, °La Ciotat, ca 1730, +/1803, x La Ciotat, 8/12/1753 avec :

9. Laty Marie Madeleine, °La Ciotat, ca 1733, +/1803

10. Roqueplan Joseph, propriétaire, +1807/

11. Maurice Marguerite, +/1803

¹ Voir sa fiche dans « Morts pour la France » (1914-1918, SGA, *Mémoire des hommes*), sa fiche matricule (bureau de recrutement de Digne, classe 1901, n° 1033), et la transcription de son décès faite à Apt, sa commune de résidence, le 29/5/1916).

² Dossier absent sur le site *Léonore*.

³ A ce mariage, outre le marié, trois des témoins sont décorés de la Légion d'honneur : un commandeur, le pharmacien botaniste Edouard Heckel, directeur du Jardin botanique et du Musée colonial, deux chevaliers : Marius Dubois, secrétaire général de la mairie et président fondateur du Musée et Comité du Vieux-Marseille, Adolphe Chopard, médecin principal de l'hôpital de Nîmes. Le maire Eugène Pierre, qui officie, sera fait chevalier en 1923.

12. **Régnauld Jean François Joseph**, seigneur du Rosier, avocat au Parlement, bourgeois de Lille (1766), trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille (9/3/1767), après la Révolution propriétaire cultivateur de la commune de Marquette près Lille, °Lille (Saint-Étienne), 22/2/1740, y+, 11/2/1816, y+ (Sainte-Catherine), 4/2/1765 avec :

13. **Macquart de Terline Barbe Reine Angélique**, °Lille (Sainte-Catherine), 6/1/1747, +Douai, 27/9/1832

14. **Tupigny de Cauvry Pierre Louis**, lieutenant général du baillage de Ham, après la Révolution propriétaire cultivateur à Royaucourt-Saint-Julien (commune de Chailvet près Laon), +1805/

15. **Lemerchier Victoire Joséphine Lucie**, +1805

16. **Gaffarel François**, °Cassis, ca 1700 (1699, GG 3, n° 126), +1753, x La Ciotat, 12/5/1727 avec :

17. **Blanc Marie Anne**, +1763/

18. **Laty Joseph**, +1763/

19. **Gede Marie Madeleine**, +1763/

24. **Régnauld Pierre Dominique Joseph**, seigneur du Rosier, négociant, (Lille, Saint-Etienne, 16/1/1716-12/8/1750), y x, 3/6/1737 avec :

25. **Leperre Marie Marguerite Joseph**, °Lille, Saint-Étienne, 15/2/1717-23/10/1743)

26. **Macquart de Terline Philippe Louis Joseph**, Lille (1722-1779), x Lille (Saint-Etienne), 7/1/1745 avec :

27. **Bonnier de Layens⁴ Catherine Joséphe** (Lille, 1717-1770)

28. **Tupigny de Cauvry N...**

29. **N...**

30. **Lemerchier N...**

31. **N...**

32. **Gaffarel Honoré**, +1727/, x Cassis, 1/7/1691 avec :

33. **Barthélémy Anne**, +1727/

34. **Blanc Joseph**, +1727/

35. **Marin Marguerite**, +1727/

64. **Gaffarel Jean**, °Cassis, 3/10/1632, y x, 28/6/1659 avec :

65. **Roux Honorade**

66. **Barthélémy Jean**

67. **Gras Madeleine**

128. **Gaffarel Antoine**, °Cassis, 8/5/1606, y x, 6/1/1628 avec :

129. **Gras Catherine**

256. **Gaffarel Guilhem**, x Roquevaire, 29/12/1603 avec :

257. **Dallier Madeleine**, +Cassis, 23/1/1643

258. **Gras Jean**, +1625/

259. **Barthélémy Françoise**, +1646/

512. **Gaffarel François**, °Cassis, +1604

513. **Sicard Antoinette**

516. **Gras Etienne**

517. **Chancel Catherine**

518. **Dallier Jacques** (Jaumet), °Auriol, +1626

519. **Guion Jeanne**

.....
Gaffarel Marguerite Victoire Louise (sœur cadette de Paul), °La Ciotat, 26/8/1848, +Marseille, 46 Bd Notre-Dame, 28/12/1914, x Montpellier, 19/9/1864, avec⁵ :

Gariod Charles Jean Antoine, capitaine d'État-major de la 9e région militaire, CLH (<1864), °Grenoble, 28/10/1828, +Marseille, 12 Bd Chave, 5/1/1869, d'où :

2.2.1. Gariod Charles Joseph Henri, administrateur des services civils en Indochine, °Paris, 10/3/1866, + ?, 1920/, x Essarois (21), 30/1/1901, avec⁶ Bordet Louise Françoise Madeleine, °Essarois, 3/2/1875, + Marseille ?, 1935, fille de Louis René et de Lièvre Jeanne Marie Julie, d'où :

2.2.1.1. Gariod Louis, °1904, x Leuglay (21), 13/9/1953(?) avec Bordet Madeleine, °Leuglay ?, 1910, fille de Louis et de Hauer Marie, d'où Gariod Jacqueline (°1935, x 1957 avec Sablayrolles Jean), Gariod Anne (°1936), Gariod Didier (°1938, x 1964 avec Rey-Jouvin Brigitte), Gariod Jean-Louis (°1939, x 1971 avec Guépin Cécile), Gariod Jacques (°1948, x 1977 avec MeiserN...)⁷

Paul Gaffarel, qui avait consacré un long article au cabaliste chrétien Jacques Gaffarel (Mane, 1601-Sigonce, 1681), fils de Claude et de Lucrèce Brémond, lu et discuté par Descartes et Gassendi, dont la famille était arrivée du Piémont, avait peut-être supposé que sa propre lignée en dérivait. En fait, dans les relevés de François Barby, se trouve un contrat de mariage passé à Aubagne le 9/2/1483 entre Etienne Daumas et Laurette Gaffarel, fille d'Antoine (+1484/), native de Cassis. Cette implantation cassidaine dès la fin du XVe siècle est confirmée par d'autres unions (Antoinette, Jean, Jeanne, Marthe, Urbain Gaffarel, tous de Cassis) dans le courant du XVIe. ■

⁴ Appartenant à cette famille, *Georges de Layens* (Lille, 1834-Nice, 1897) et son cousin *Gaston Bonnier* (Paris, 1853-1922) sont les auteurs de nombreux ouvrages de botanique, dont une *Flore de France* (1886) rééditée jusqu'à nos jours.

⁵ Paul Gaffarel est présent à ce mariage ; veuve depuis 1869, sa sœur vivra avec lui, au 317 puis 295, rue Paradis, de 1905 à 1913, et enfin jusqu'à sa mort, fin 1914, au 46 Bd Notre-Dame. L'année suivante, Paul se remariera et ira habiter au boulevard Longchamp.

⁶ Paul Gaffarel est présent à ce mariage ; établi à Marseille, 215 Bd de la Madeleine (Libération), Charles Gariod sera l'un des déclarants du décès de son oncle Gaffarel en 1920.

⁷ Les données sur les Gaffarel de Cassis (avant 1691) sont tirées des travaux de Gustave Caillol ; celles sur les familles du Nord (02, 59, 80) des travaux de Gérard Van den Sande, et celles sur la descendance de Louis Gariod des travaux de François Xavier (Franravel), tous déposés sur Généanet.

Des souris et des hommes

Jean-Paul Métailler¹ (CGDP)

Des souris et des hommes (*Of Mice and Men*) est un roman de l'écrivain américain John Steinbeck publié en 1937. Avec *Les Raisins de la colère* (1939), il s'agit d'une de ses œuvres les plus connues. L'action se déroule en Californie où deux amis errent sur les routes en travaillant de ranch en ranch ; mais tout finira par mal tourner.

Cela semble bien loin de la généalogie et de l'article qui va suivre. Mais un rapport existe avec le titre du roman et la phrase dont s'inspire le récit « Les plans les mieux conçus des souris et des hommes souvent ne se réalisent pas ».²



La maison Aurouze ou maison des Deux Tours à Veynes (Hautes-Alpes)

Transportons-nous à Veynes vers 1540. La ville est fortifiée par les barris (murailles ou remparts) dans lesquels elle est trop à l'étroit. Aussi, un premier quartier sera construit au-delà des murs, de l'autre côté du chemin de Serres qui va devenir la rue Sous-le-Barri, la rue Sous-le-Rempart (aujourd'hui rue Jean-Jaurès).

En parcourant cette rue, nous rencontrons l'apothicaire Grimaud, le chirurgien André, l'avocat Angles de Sainte-Guitte et d'autres notables comme les Gondre, les Masseron, les Thiers ... et nous faisons une halte à l'auberge-hôtel du Lion d'Or de Saint-Georges, (de nos jours au n° 42). Sans doute allons-nous y trouver un illustre visiteur.

Quelques siècles plus tard, une partie du bâtiment de l'auberge-hôtel est achetée par Joachim Aurouze. Il est né à Oze, dans le canton, mais ses lointains ancêtres venaient du Dévoluy. Il faisait fabriquer des pièges dans la région de Veynes et les vendait à Paris. En 1886, âgé de 48 ans, il s'en revint à Veynes avec un pécule tiré de la vente de son commerce parisien. Il voulut aménager des logements sociaux pour les ouvriers du chemin de fer (on disait alors le PLM) et, pour ce faire, agrandit son bâtiment du Lion d'Or de Saint-Georges. De nos jours, transformé en HLM, cet édifice fort original est redevenu un immeuble collectif à vocation sociale, comme le voulait Joachim Aurouze, le vendeur de pièges parisien. Des ouvertures asymétriques dans les deux tours intriguent toujours : on y voit l'équerre et le compas maçonneries ou les initiales L et A pour Louis Aurouze ou ...³



C'est dans cette construction, aujourd'hui appelée la maison Aurouze ou maison des Deux Tours, que Joachim Aurouze mourut, comme mentionné dans son acte de décès : « Le 28 mai 1916, quatre heures du matin, Joachim Aurouze, propriétaire, domicilié à Veynes, né le premier mai 1838 à Oze, canton de Veynes (Hautes Alpes) fils de Pierre Aurouze et de Julie Joubert, son épouse, décédés, veuf en premières noces de Rose Rabani et époux en secondes noces de Joséphine Girard sans profession, domiciliée à Veynes, est décédé en son domicile 42 rue Sous le Barri, à Veynes. »⁴





Les Établissements Julien Aurouze à Paris 1^{er} arrondissement

Nous sommes maintenant à Paris, 1^{er} arrondissement, au 8 rue des Halles. Les Halles, celles décrites dans « *Le Ventre de Paris* » par Émile Zola, ont été transférées à Rungis, en banlieue sud. Mais de nombreux commerces liés à cette ancienne activité subsistent dans ce quartier des Halles : restaurants fameux, extraordinaires commerces de matériel de cuisine ... et les Établissements Julien Aurouze. La devanture annonce « *Destruction des animaux nuisibles* » et la carte professionnelle détaille les activités « *Sanitation, Raticides, Souricides, Insecticides, Désinfectants, Taupicides, Anti-Pigeons* » et « *depuis 1872 Conseils - Fournitures - Interventions* » sans oublier l'agrément du Ministère de L'Agriculture.

Installée aux Halles à une époque où rats, souris et autres rongeurs et nuisibles pullulaient, la maison s'appelait « *Au Renard Blanc* » lors de sa création en 1872 comme mentionné sur une plaque d'époque au dessus de la vitrine, avec l'indication « *E. Aurouze* ». Sur deux autres plaques on lit « *Pièges à ressort, Nasses perfectionnées pour rats et souris, les meilleurs modèles* » et « *Fabrique de pièges en tout genre* ».

De nos jours sont exposés en vitrine des répulsifs, des pièges divers, des graines, des poudres, des

bandes de glu, des désinfectants, des insecticides, des raticides, des fusées anti-taupes ..., tout un arsenal pour se débarrasser des animaux indésirables. Des rats surmulots ou rats d'égoûts, capturés aux Halles vers 1925, sont pendus en vitrine encore prisonniers de leur piège ; certains, avec leurs petites pattes jointes comme des pèlerins en prière, sont pathétiques. D'autres rats et des souris naturalisés sont mis en scène et un ragondin leur tient compagnie. Cette vitrine connue depuis longtemps des habitués du vieux Paris est devenue une attraction pour les touristes depuis que la boutique a figuré dans le film « *Ratatouille* ». ⁵

Joachim Aurouze qui faisait fabriquer des pièges vers mi-1800



dans la région de Veynes et les vendait à Paris, E. Aurouze mentionné à Paris sans doute après 1872 et les actuels Établissements Julien Aurouze : quel est le lien entre tous ces porteurs du patronyme Aurouze ?

Arouze contre Arouze, tout contre ...

Vers 1880, au 13 rue de Malte, Paris 11^e arrondissement, habitait Étienne Julien Aurouze, employé, né le 3 août 1858 à Toulouse (Haute-Garonne) où son père est voyageur de commerce. Ses ancêtres venaient de cette ville et, vers 1750, de la région d'Avignon (Vaucluse). ⁶

A quelques centaines de mètres de la rue de Malte, Joachim Aurouze, son épouse Rose Rabani, et leur fille Séraphine, née le 8 octobre 1864 à Fumey dans le canton de Veynes, habitent au 8 rue des Halles. Joachim y est fabricant de pièges et négociant à l'enseigne du Renard Blanc magasin qu'il a fondé en 1872. ⁷

Imaginons la scène suivante :

Étienne Julien Aurouze passe par hasard devant la maison Aurouze du 8 rue des Halles située non loin de chez lui et s'adresse à Joachim Aurouze qui se tient sur le pas de la porte.

- « *Bizarre, bizarre, nous nous appelons pareil* ».

- « *Comme c'est étrange ! Entrez donc prendre un verre pour que nous fassions plus ample connaissance* ».



Mairie du 11^e à Paris où se sont mariés Étienne et Séraphine

La discussion va bon train et quand Séraphine pointe sa jolie frimousse Étienne Julien en tombe follement amoureux.

La réalité fut peut-être différente mais toujours est-il que les deux tourtereaux Étienne Julien Aurouze et Séraphine Aurouze se marient à Paris 1^{er} arrondissement le 28 février 1882. Parmi les témoins figure Xavier Blanc, Sénateur des Hau-

tes-Alpes⁸. Le beau-père secondé par un gendre qui a le sens du commerce développe le *Renard Blanc*. Et un petit Louis, né le 9 janvier 1885 au 8 rue des Halles, vient combler ses parents.

Malheureusement tout bascule le 17 septembre 1885 : Séraphine meurt à Veynes où elle avait dû venir présenter son petit Louis. Ensuite tout va s'enchaîner :

- le petit Louis est confié à ses grands-parents maternels qui se retiennent à Veynes.

- le 18 février 1886 Joachim, fabricant de pièges métalliques et négociant, vend à son gendre Étienne Julien, commis négociant, le fonds de commerce du 8 rue des Halles.⁹

- le 2 octobre 1886 Étienne Julien, négociant 8 rue des Halles, se remarie à Veynes avec Marie Augustine Joséphine Arnoux.¹⁰ « C'est la fille de l'huissier qui épouse un type de

Paris ... qui a des sous ... plein de sous ... et sa première femme est encore tiède » ... ont dû dire les mauvaises langues locales. Étienne Julien reprend le petit Louis, qui a maintenant une seconde maman, et le ramène à Paris.

- le 19 décembre 1886, par un transport de créances, Joachim Aurouze, ancien négociant, reçoit 20 000 francs (montant de la vente du 8 rue des Halles) ; il a l'intention de les employer à la construction d'une maison à façade sur la rue Sous-le-Barri.¹¹

- le petit Louis mourra enfant, quelques années plus tard.

Les relations se sont fortement dégradées entre la belle-famille et le gendre. Dans une lettre manuscrite du 24 novembre 1886, d'Étienne Julien à « Mon Cher Daniel », c'est-à-dire Daniel Rabani frère de Rose et donc oncle de Séraphine, on lit :

Il est temps que je vienne vous donner de mes nouvelles qui sont on ne peut plus satisfaisantes ainsi que du petit Louis qui est tout à fait gentil et si vous saviez combien sa seconde mère l'aime ! Si vous saviez combien cela me fait plaisir, car tout le mal que l'on en avait dit tombe de lui-même ...

Certes j'aurais bien voulu maintenir les bonnes relations avec M. et Mme Joachim Aurouze, mais voyons mettez-vous à ma place. Croyez vous qu'il m'était possible de conserver la même amitié en échange de toute l'animosité qu'ils avaient contre ma nouvelle famille. Eh bien non. Cela ne m'est pas possible ...

Et puis, soit dit entre nous, croyez-vous que mon enfant n'était pas à eux comme à moi. Et si jamais vous aviez eu le bonheur d'être grand-père auriez supporté que l'on vous donne 40 francs par mois. Certes je n'ai jamais marchandé, ni ne me suis jamais plaint, mais chaque fois que le mois se présentait, j'aurais de beaucoup préféré envoyer le double à un étranger ...

Mon petit Louis est bien portant, nous le soignons de notre mieux, et je suis entièrement satisfait de lui avoir trouvé une mère qui l'aime beaucoup ...

Après les sentiments, Étienne Julien n'oubliait pas les affaires parisiennes car il continuait ainsi :



Lettre Etienne Aurouze 24-11-1886, en-tête

Je m'aperçois que je ne vous ai pas parlé "pièges". Eh bien, je dois vous dire que le fer est parti aujourd'hui. Vous pourrez cesser de faire des moineaux à pince. Et faites-moi s'il vous plaît des 14 simples, tant que vous pourrez. Prenez quelqu'un de plus. Je l'occuperai constamment. Et puis, ce n'est pas tout : il faut m'envoyer votre compte ...

Je suis pour la vie votre neveu dévoué qui vous embrasse de cœur. E. Aurouze

En marge : dans la prochaine expédition, mettez-moi les bottes de fil de fer n°9 qui ne vous servent pas ...

En travers de l'en-tête : Si vous avez des outillages qui ne vous servent plus, veuillez me les envoyer. Gardez les cintruses et outillages des moineaux 14 et 15 (pas de 16). Gardez les loirs et grives.

La production des pièges avait été « délocalisée » dans la région de Veynes par Joachim Aurouze. Les Aurouze restés au pays y contribuaient ainsi que la famille de Rose Rabani, l'épouse de Joachim, par Daniel Rabani frère de Rose et par Louis Grimaud époux de Louise sœur cadette de Rose ...

Des pièges et des tapettes

L'état des marchandises (d'un montant d'environ 18 000 F) est annexé à la vente du 18 février 1886 et montre la grande quantité des pièges, plus de 280 000 dont 170 000 pièges à moineaux, et leur variété :

État des marchandises

20 000 pièges à moineaux n° 14, à 30 F le mille
70 000 pièges à moineaux n° 15, à 35 F le mille
80 000 pièges à moineaux n° 16, à 40 F le mille
5 000 pièges à rats en acier, à 189 F le mille
3 000 pièges à rats en laiton, à 250 F le mille
20 000 pièges à taupes, à 80 F le mille
80 000 pièges à souris, à 50 F le mille
5 000 pièges à grives, à 100 F le mille
10 000 pièges à rats qualité courante, à 120 F le mille
150 pièges forgés à queue, à 8 F le piège
100 pièges à filets, à 8 F l'un
20 pièges à colliers, à 20 F l'un
20 pièges à fouets, à 20 F l'un

Il est vrai que les Halles fournissaient un garde-manger copieux et permanent pour les animaux. Et puis, tous ceux qui venaient de fort loin vendre leur production avec le cheval et la charrette étaient aussi intéressés par les pièges.

La qualité était au rendez-vous de la quantité : de nombreuses médailles en témoignent :

- médaille à l'exposition Universelle internationale et coloniale de Lyon en 1872,

► médaille de la ville de Paris en 1876,



L'exposition universelle internationale et coloniale de Lyon en 1872

- médaille d'argent à Bordeaux en 1882,

- médaille d'argent à Amsterdam en 1883.

Enfin la recherche et le développement, pour employer des termes contemporains, produisaient leurs fruits :

- Joachim Aurouze obtient le 31 octobre 1871, du Ministre de l'Agriculture et du Commerce, le

brevet d'invention N° 93 045 pour une ratière à conducteur. Deux arcs de cercle métalliques et solidaires, dont un muni d'un ressort à boudin, se referment violemment l'un contre l'autre quand un animal attiré par un appât fait déclencher le système qui maintient les deux arcs de cercle en position ouverte. La ratière est entièrement métallique, facile à mettre en position et joignant à ces deux qualités celle de n'occuper qu'un très petit volume qui ne peut éveiller la méfiance de l'animal à détruire.¹²

Joachim Aurouze habitait alors Lyon. Il s'installa peu après à Paris pour exploiter cette invention qui devait assurer le développement et le succès du magasin du 8 rue des Halles pendant des dizaines d'années. En effet, c'est ce modèle qui a été utilisé vers 1925 pour capturer aux Halles les rats d'égouts pendus dans la vitrine du magasin encore prisonniers du piège.

Étienne Julien Aurouze, le gendre de Joachim, obtient le 28 mars 1900, du Ministre du Commerce et de l'Indus-

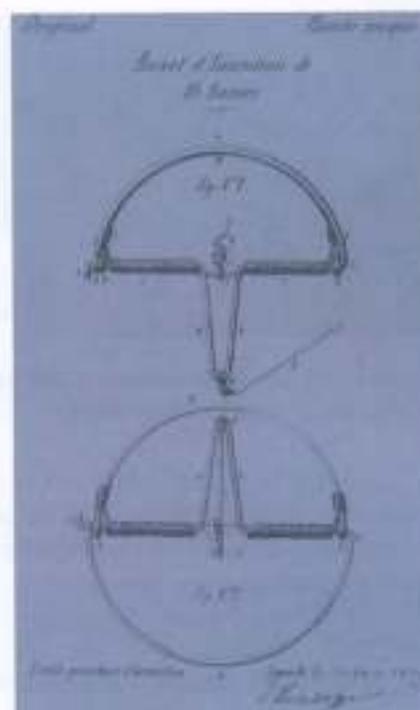
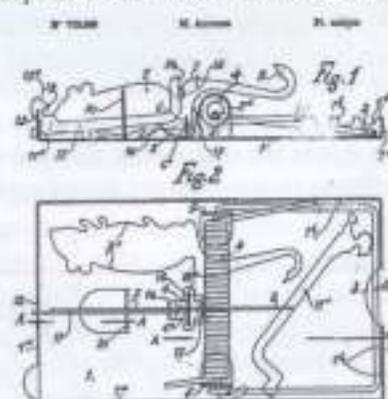


Schéma de la ratière à conducteur accompagnant le brevet N° 93 045

-trie, le brevet d'invention N° 298.704 pour un piège à souris et autres rongeurs. Une porte à guillotine vient se fermer d'elle-même par un jeu de bascule lorsque l'animal attiré par un appât est entré dans le piège. Le modèle de base permet de prendre deux souris et un modèle plus perfectionné permet la prise de plusieurs souris constituant un piège perpétuel. Comble de raffinement, le



Schémas accompagnant le brevet N° 773.895

piège est construit en métal et en verre à l'exclusion du bois pour ne pas conserver de mauvaise odeur par suite du séjour d'un animal mort ou après qu'il ait été plongé dans l'eau pour noyer la bête emprisonnée¹⁷.

- Louis Aurouze, issu d'un troisième mariage d'Étienne Julien, obtient le 10 septembre 1934, du Ministre du



Commerce et de l'Industrie, le brevet d'invention N° 773.895 pour un piège automatique à rats ou à souris. Plus connu sous le nom de Tapette®, ce modèle évite l'accrochage à la main ce qui était assez délicat et entraînait parfois des accidents. Une page d'explications détaillées pour en arriver à la tapette qui, libérée avec violence, s'abat instantanément sur l'animal qui meurt sur le coup. Un modèle plus élaboré, le CAS-DOS®, permet de casser les reins à l'animal en coopération avec la tapette.¹²

Ce piège prit le relais de la ratière à conducteur de 1871 et continua d'assurer le succès du magasin du 8 rue des Halles.

Les affaires furent très tôt florissantes car, outre le magasin du 8 rue Halles, on note en 1886 la location d'un logement à Malakoff (92) et en 1894 la possession d'un immeuble à Massy (91) comprenant maison d'habitation et ateliers de fabrication de pièges.

Aujourd'hui, le négoce de la rue des Halles est toujours tenu par des Aurouze et il est devenu une véritable entreprise.



Épilogue

Le deuxième mariage d'Étienne Julien lui apportera trois enfants mais ne devait durer que sept années car sa deuxième épouse décède le 14 avril 1893 à Paris. Un troisième mariage sera célébré le 20 octobre 1894 à Paris avec, Gertrude Augustine Eugénie Arnoux, la sœur cadette de sa deuxième épouse : mariage d'amour ou mariage de raison au mieux des intérêts des deux familles ... En tous les cas mariage entre un beau-frère et belle-sœur ce qui nécessite une dispense d'affinité accordée par décret de M. le Président de la République le 24 septembre 1894 et mentionnée en marge.¹³

Un fils, Louis, comblera les deux parents. C'est lui l'inventeur des pièges décrits dans le brevet du 10 septembre 1934 et ce sont ses petits-enfants qui gèrent aujourd'hui l'affaire familiale du 8 rue des Halles, les Établissements Julien Aurouze.

Certes, ils ne sont pas des descendants de Joachim Aurouze, celui par qui tout a commencé. Mais par leur arrière-grand-mère paternelle, Gertrude Augustine Eugénie Arnoux, du sang haut-alpin coule dans leurs veines. Et de plus, des alliés de lointains ancêtres de cette arrière-grand-mère sont des alliés de certains de mes lointains ancêtres. Cela se passe vers 1700 et ne fait pas de la parenté ! Mais tout cela satisfait mon chauvinisme haut-alpin !

Dans la vitrine du magasin, le pan-

neau « Depuis 1872 Aurouze » est un raccourci qui ne laisse pas supposer le passage d'une lignée Aurouze à une autre.

Sources et notes

¹ Marie-Françoise Allouis, amie et généalogiste, m'a largement ouvert ses archives personnelles et a effectué de nombreuses recherches dans les archives notariales aux AD05 à Gap et communales à Oze et Veynes. Je l'en remercie bien sincèrement.

² Site http://fr.wikipedia.org/wiki/Des_souris_et_des_hommes

³ J'ai pu visiter cette maison en août 2011 lors d'une conférence-promenade animée par Madame Christine Roux, élue locale et auteur de *Histoire de Veynes*, © Société d'Études des Hautes-Alpes, 23 rue Carnot, 05000 Gap, 1996.

⁴ Les généalogies ascendantes et descendantes des différents personnages peuvent être consultées sur <http://gw.geneanet.org/teddybear1>

⁵ Pour plus de renseignement : <http://www.aouroze.fr>

⁶ Aucun lien n'a pu être établi, jusqu'à présent, entre les ancêtres Aurouze de Joachim et ceux de Étienne Julien ; les premiers sont connus jusque vers 1670, les seconds jusque vers 1720.

⁷ Des recherches menées avec l'aide des archivistes n'ont pas permis de trouver des traces du « Renard Blanc » datant d'avant 1930, aux Archives de Paris (actes de sociétés, registre du commerce ...). Par ailleurs, sur une lettre à en-tête du « Renard Blanc », ateliers et magasins au 8 rue des Halles à Paris, datée 24/11/1886, une médaille obtenue à Lyon en 1872 est mentionnée.

⁸ Contrat de mariage du 25/02/1882 chez Maître Paul Rigault, notaire à Paris, 31 Boulevard de Sébastopol et 50 rue Saint Denis.

⁹ Acte n° 32, année 1886, chez Maître Édouard Bernard, notaire à Veynes.

¹⁰ Contrat de mariage du 01/10/1886, acte n° 164, chez Maître Édouard Bernard, notaire à Veynes.

¹¹ Transport de créances du 19/12/1886, acte n° 226, 1E9142, chez Maître Édouard Bernard, notaire à Veynes.

¹² Documents trouvés à l'INPI, Institut National de la Propriété Industrielle, 26 bis, rue de Saint-Petersbourg, 75008 PARIS, www.inpi.fr

¹³ Dans le cas d'un mariage, les parents d'affinité sont ceux qui étaient parents de consanguinité de celui ou de celle avec qui l'on a été marié. Pour les connaître il faut compter le père ou la mère de l'époux/épouse avec qui l'on a été marié comme ses propres père et mère. Une dispense est nécessaire jusqu'au quatrième degré inclus.

Dans d'autres cas, on définit l'affinité spirituelle et l'affinité survenante. Voir le site http://fr.geneawiki.com/index.php/Dispenses_de_mariage

Contrat de mariage du 18/10/1894 chez Maître Charles Eugène Blanchet, notaire à Paris.

- La photographie de Robert Doisneau devant le magasin Aurouze provient du site <http://www.balladine.net/article-26990845.html>

Enfin, une suggestion de lecture : Mémoires d'un rat des Halles, Paris insolite et secret, Michel Dansel, © Éditions LMP, 41 rue Greneta, 75002 Paris, avril 2001. En vente aux Établissements Julien Aurouze, 8 rue des Halles, 75001 Paris, pour 10 euros. Il s'agit d'une fresque inattendue, arrondissement par arrondissement, du Paris insolite, fantastique, invraisemblable, secret et mystérieux. Cette invitation à la promenade met en scène deux personnages inhabituels : un surmulot doté d'un savoir qui fait l'admiration du plus éminent dératiseur de la capitale – Aurouze – et un chat de gouttière à la griffe acérée et au cœur tendre. ■



Pause de Robert Doisneau devant le magasin Aurouze

Généalogie Aurouze simplifiée ⁴.

Étienne Julien Aurouze, o 3 août 1858 31-Toulouse, + 8 juin 1918 75-Paris,
fs Étienne Aurouze, o 4 août 1827 Toulouse, + après octobre 1894, x Marie Montagnié, o vers 1829, + après octobre 1894,

x1 28 février 1882 75-Paris, cm Me Paul Rigault, Paris, 25 février 1882,

Séraphine Julie Aurouze, o 8 octobre 1864 05-Furne, + 17 septembre 1885 05-Veynes,

fa Joachim Aurouze, o 1er mai 1838 05-Oze, + 28 mai 1916 Veynes,

x 29 octobre 1863 Oze

Rose Rabani, o 23 mai 1845 Oze, + 13 janvier 1899 Veynes.

Un enfant connu issu du x1 : Louis Aurouze, o 9 janvier 1885 Paris, + avant 18 octobre 1894.

x2 2 octobre 1886 Veynes, cm Me Édouard Bernard, Veynes, 1er octobre 1886,

Marie, Augustine, Joséphine Arnoux, o 13 mars 1865 Veynes, + 14 avril 1893 Paris,

fa Jacques Arnoux, o 15 octobre 1825 Veynes, + après octobre 1894,

x2 décembre 1863 Veynes,

Marie, Cécile, Céline Eyme, o 16 juin 1834 Veynes, + après octobre 1894.

Trois enfants connus issus du x2 : Gaston Aurouze, o 23 août 1887 Paris, Séraphine Aurouze, o 30 juin 1890 Paris et Fernande, o 2 avril 1893 Paris.

Tous seront mariés.

x3 20 octobre 1894, Paris, cm Me Charles Eugène Blanchet, Paris, 18 octobre 1894,

Gertrude, Augustine, Eugénie Arnoux, o 27 octobre 1873 Veynes, + 3 juin 1961 Paris,

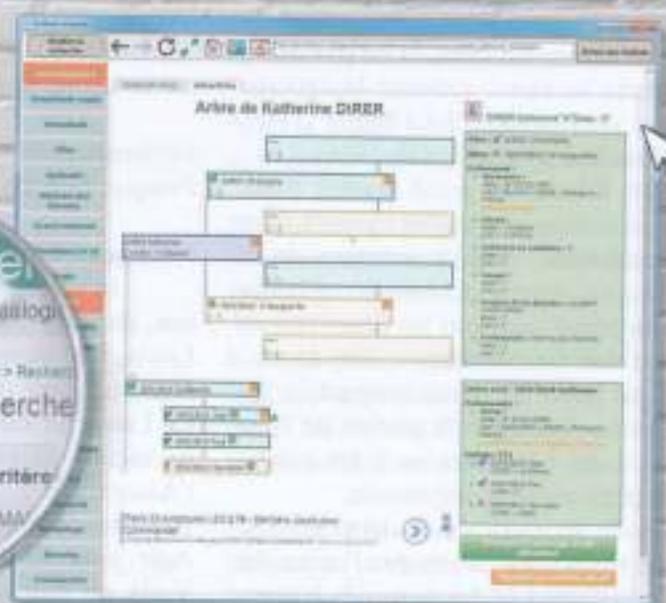
sœur de Marie, Augustine, Joséphine Arnoux ci-dessus.

Un enfant connu issu du x3 : Louis Aurouze, o 27 juillet 1899 Paris. Ses petits-enfants gèrent aujourd'hui l'affaire

LOGICIEL

Généatique 2018

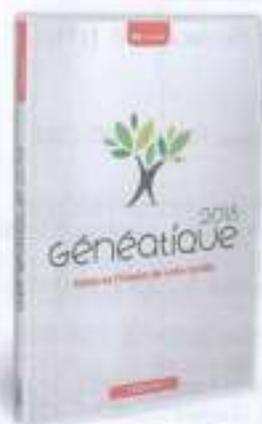
la recherche sur internet est intégrée !



Vous ne trouvez rien dans les sites d'archives ?

Étendez votre recherche en interrogeant les 21 sites Internet de recherche généalogique que Généatique met à votre disposition, en un seul clic !

DONNEZ UN NOUVEAU SOUFFLE À VOS RECHERCHES !



OFFRE SPÉCIALE ADHÉRENT

En tant qu'adhérent, votre association vous permet d'acquérir Généatique Prestige en coffret à un prix préférentiel.

140 €
95 €

Rendez-vous sur : www.geneatique.com/asso et introduisez le code de remise suivant :

REDUCASSOGENEA

Client
Fidèle

Vous utilisez déjà Généatique ?

Contactez-nous pour obtenir votre réduction supplémentaire !

Pour en savoir plus, rendez-vous sur :

www.geneatique.com



Nous sommes tous cousins

Cousinage Fouque

Christian Fouque (AG13)

Jean-Baptiste Fouque naît le 12 septembre 1851 à Marseille, son père Louis est portefaix et sa mère Adèle Anne Remuzat est couturière. Il est ordonné prêtre en 1876, malgré les réticences de sa mère. L'Abbé n'est pas un théoricien, c'est un preneur d'âmes à la manière du curé d'Ars. Homme de terrain surmené, il ne deviendra jamais curé mais restera vicaire : à Sainte-Marguerite (1876-1877), à Auriol (1877-1885), à La Major (1885-1888), et enfin à La Trinité-La Palud (1888-1926).

A partir de 1888, il lance un grand nombre d'œuvres d'assistance, en particulier aux jeunes : jeunes filles pauvres, enfants abandonnés, enfants victimes de la guerre, jeunes handicapés, jeunes délinquants. Chaque fois l'Abbé démarre un projet sans tous les financements nécessaires, comptant sur la Providence. On disait : « Dieu finit toujours par payer les dettes contractées par l'Abbé Fouque ». Ensuite il délègue la gestion de l'œuvre, dès que possible, à des bénévoles ou à des institutions, et parfois à des personnes incompetentes.

Dans cette période anticléricale de début du XX^e siècle, l'Abbé Fouque réalise ses projets par l'union des forces des autorités religieuses et des autorités laïques. Pour les catholiques il incarne le Saint-Vincent-de-Paul marseillais et pour les autorités laïques il mérite la Légion d'honneur (1920).

Il décède le 5 décembre 1926 à Marseille. Il est d'abord enseveli, hors cimetière, à la Maison des Saints-

Anges-Gardiens (œuvre créée en 1894 à Mazargues), puis son corps est transporté en 1933 à l'Hôpital Saint-Joseph, l'œuvre majeure de l'Abbé, inauguré en 1921. Il y repose encore aujourd'hui, à côté de la chapelle Saint-Joseph.

L'Abbé Jean-Baptiste Fouque vient d'être béatifié par un décret du Pape le 18 décembre 2017.

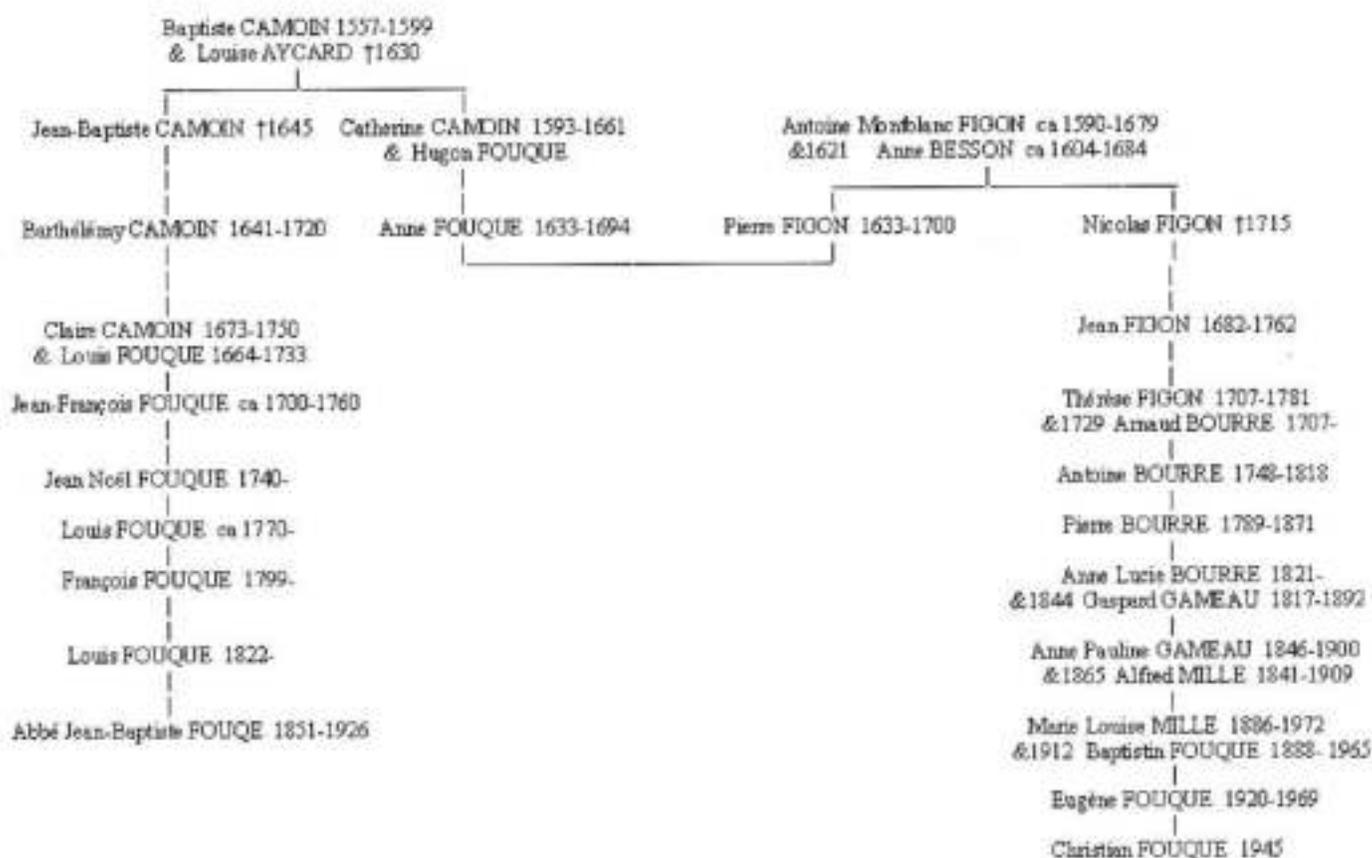
Référence bibliographique : Bernard Ardura, L'Abbé Fouque, éditions Jeanne Laffitte, 2005.

Note personnelle complémentaire :

Je suis né en 1945 à Aubagne, au pied du Garlaban, dans un établissement pour jeunes délinquants, La Louve, que dirigeait mon père Eugène Fouque. Cet établissement est devenu aujourd'hui la Maison d'Enfants La Louve (à caractère social) gérée par l'Association Jean-Baptiste Fouque : Agir pour l'enfance. Voilà un lien physique qui vient considérablement renforcer le lien généalogique ! ■



Portrait de l'Abbé J.-B. Fouque



Curiosités des prénoms d'autrefois

Colette Coulomb - (AG13)

Faire des relevés généalogiques aux archives municipales à priori semble rébarbatif.

Mais c'est sans compter sur l'imagination ou l'érudition paternelle ou maternelle. Cela met de l'ambiance dans notre petit groupe de releveurs.

Voilà de quoi vous faire partager notre étonnement ou notre amusement.

Je passe sur les prénoms de fille attribués aux garçons et inversement.

Exemples : Hilarion, Omer

Mais vous avez la déclinaison féminine de certains prénoms :

Grégorine, Eusébie, Etienne, Léoncie ou Léonide, Andréline, Alexine, Calixtine, Elzéarie, Laurentine.....

Puis vous avez les prénoms qui nous ont laissé perplexes :

Pour les filles :

Eustorgie, Ersillie, Erménégilde, Carmélinde, Bélonie, Bibiane, Albredine, Adalseinde, Polyxene, Andronique, Anathalie, Aléais, Albrédine, Camire, Césire.

Mais que diriez-vous de ces prénoms de garçons : Célesphore, Télésphore, Philogène, Théothiste, Léothode, Chaffey, Siffroi, Polydore, Clarnis, Bénonin, Fidélin, Gens, Lésin.

Mais aussi :

Avril, Palme, Hospice, Généreuse.

Peut-être pourriez-vous nous éclairer sur l'origine de quelques uns.

Qui n'a pas souri ou hoché la tête face à des prénoms issus des dernières séries télévisées ou issus de l'imagination des parents ?

A la fin du XIX^{ème} siècle, l'imagination a été aussi au pouvoir.

Les prénoms les plus surprenants sont, soit empruntés à l'Histoire et à l'Art, soit pseudo-moyenâgeux, soit républicains ou religieux.

Voici quelques exemples :

Prénoms républicains :

Fraternité, Egalité, Libre, Lavertu

Prénoms religieux :

Immaculée, Sainte, Vierge Marie, Archange, Virgie, Saint Cyr, Epiphane, Marie du Mont Carmel.

Mais aussi, papes et martyrs :

Cyriaque, Damase, Pie, Tulle, Défendent, Restitut.

Prénoms historiques témoins d'une certaine érudition :

Clomi, Démosthène, Darius, Erasme, Fénelon, Sextus, Tarquin, Ovide, Justinien, Nunitor, Pétronus, Ennius.

Mais aussi prénoms issus de la littérature classique :

Candide, Polyeucte, Bérénice, Hamlet, Ismène, Tancrede, Oreste, Clornide, Armide (fille - garçon)

Ou de l'art :

Joconde, Rubens.

Restent les personnes étrangères que l'agent municipal n'a pas pu franciser :

Adna, Caloféra, Almeida, Cévita, Cousiglia, Quirico, Secundo, Primo, Musio, Olinto.

Contrairement à l'agent municipal parisien qui l'avait refusé, l'an dernier le prénom Marseille était utilisé ! ■

Idée cadeau !

Vous cherchez une idée de cadeau pour vos fêtes de famille, pour le départ en retraite de votre collègue de travail ... Ne cherchez plus, pensez à offrir un abonnement à notre revue « Provence Généalogie ».

Ainsi vous ferez deux heureux : le bénéficiaire et votre association qui gagnera un adhérent supplémentaire.



Wilhelm Moritz, comte de Solms-Greifenthal

Emmanuel AUPHAN (AG13)

Suite à la lecture de l'intéressant article de Sandy-Pascal Andriant sur « l'Émigration protestante en Allemagne » parue dans le n°187 de « Provence Généalogie », je me suis intéressé à la personne de Wilhelm Moritz, comte de Solms-Greifenthal, pour essayer de comprendre les motifs qui l'avaient conduit à si bien accueillir ces fugitifs protestants.

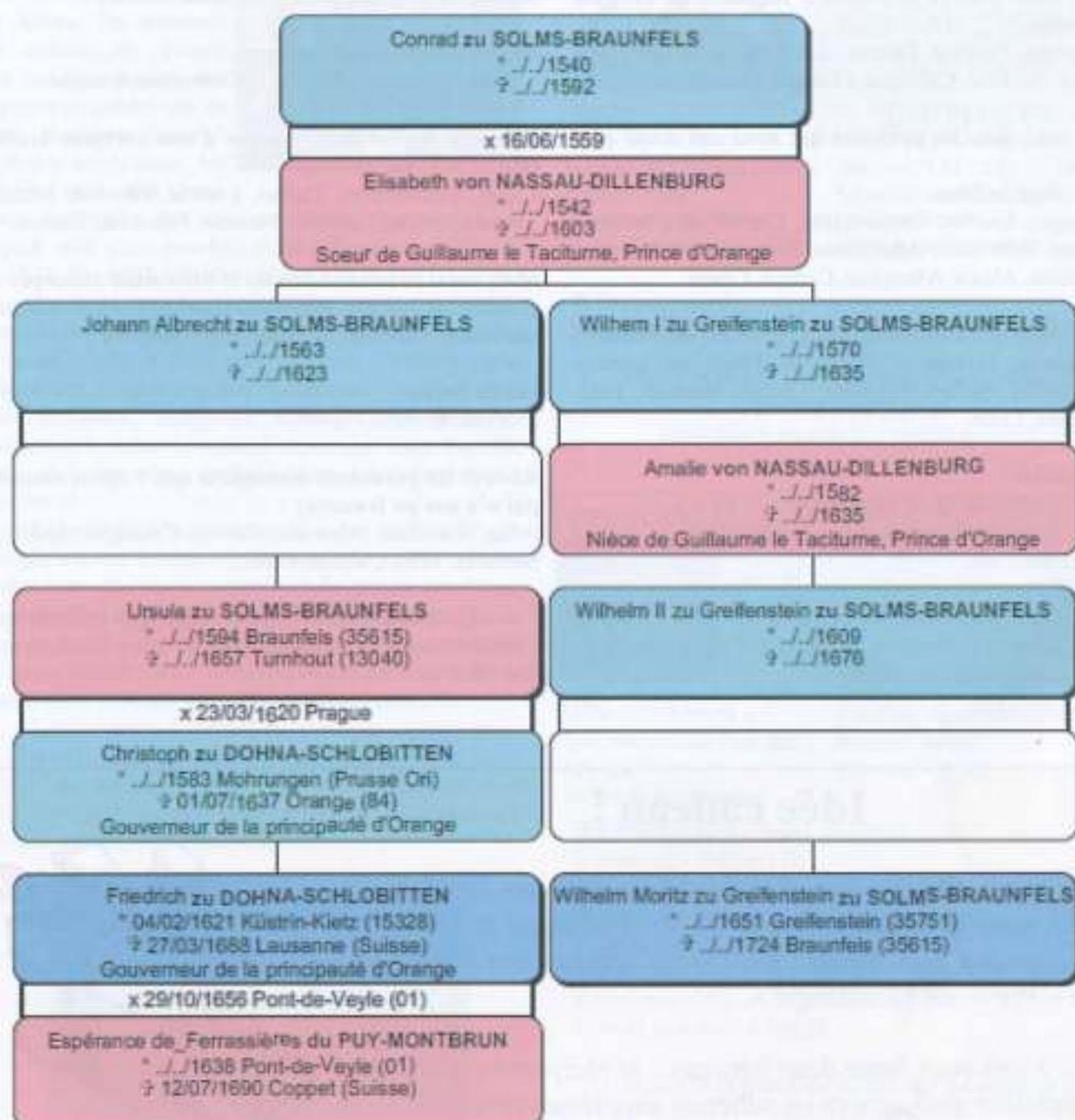
En parcourant surtout la base de données Roglo, bien documentée sur les grandes familles européennes, j'ai pu établir les deux graphiques suivants :

le premier montre les liens de parenté existant à l'origine entre ce comte et la célèbre famille drômoise du Puy-Montbrun, et propose une explication à cette manifestation de solidarité internationale ;

le second, plus amusant, montre, par un exemple de généalogie, que grâce à cette famille du Puy-Montbrun, de nombreux provençaux peuvent dire : « La reine est ma cousine »...

1 - Parentèle du comte de Solms- Greifenthal

On y voit que Wilhelm Moritz zu Solms-Braunfels, comte de Grefenstahl (ou Greifenstein), était cousin issu-



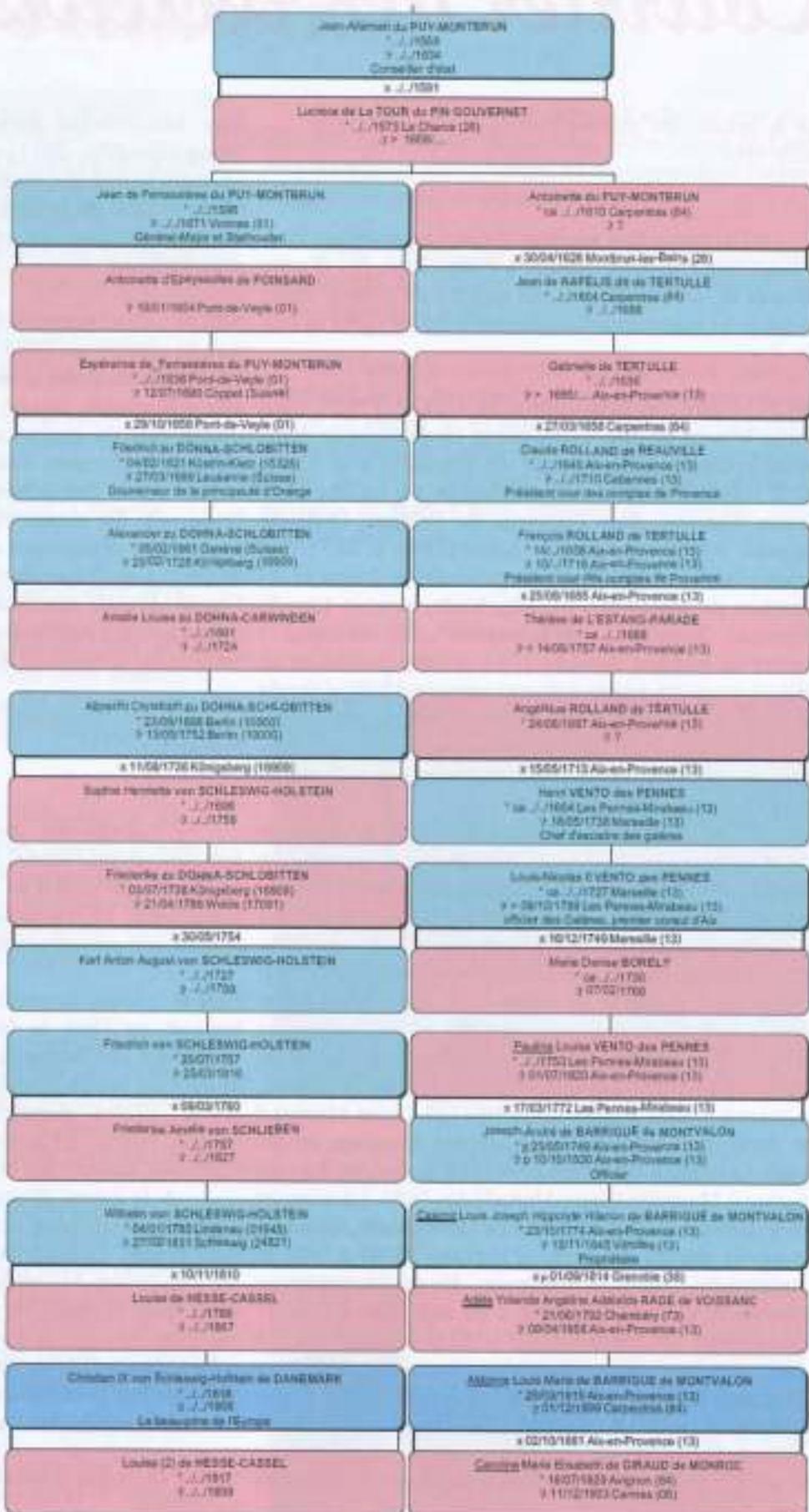
de-germain de Friedrich zu Dohna-Schlöbitten, gouverneur de la principauté d'Orange de 1648 à 1660. Le père de Friedrich, Christoph, avait déjà occupé ce poste de 1630 à sa mort en 1637, confié par le Prince d'Orange-Nassau dont il était parent.

De plus ce Friedrich avait épousé, en 1656, Espérance du Puy-Montbrun, arrière-petite-fille du célèbre Charles du Puy-Montbrun, compagnon d'Henri IV et chef des protestants du Dauphiné pendant les Guerres de Religion.

Il est tentant d'imaginer que ces relations familiales mirent en contact Wilhelm Moritz avec les fugitifs drômois de 1686.

Cette même Espérance du Puy-Montbrun, se trouve être l'arrière-grand-mère de l'arrière-grand-mère du roi Christian IX de Danemark, surnommé « le beau-père de l'Europe », car il est l'ancêtre de presque toutes les têtes couronnées actuelles. Il est, en particulier, l'ancêtre de la reine Elisabeth II d'Angleterre par sa fille Alexandra qui épousa Edouard VII, et l'ancêtre de son mari le Prince Philip Mountbatten (von Battenberg), par son fils Georges, roi de Grèce.

Une tante d'Espérance, Antoinette du Puy-Montbrun, se maria avec un Comtadin, Jean de Rafélis (ou de Raphaëlis de Tertulle) : ils eurent des enfants qui vinrent s'installer en Provence, où ils eurent à leur tour de nombreux descendants (le site Roglo en compte 8991 jusqu'à la 15^{ème} génération).



Le tableau ci-dessus retrace ainsi, par exemple, leur descendance jusqu'à Aldonce de Montvalon, descendant de conseillers au Parlement de Provence, né et enterré à Aix, co-fondateur, par le legs de sa collection d'oiseaux, du Muséum d'Histoire Naturelle d'Aix. ■

Courrier des lecteurs

Sur le peintre de marine Pierre Rey-Vieilh (Louis Lapierre, Hyères)

« J'ai parmi mes ancêtres le couple marseillais Pierre Rey/Catherine-Rose Sardou ; Pierre Rey, fils d'autre Pierre et de Désirée Vieilh, est qualifié de peintre. Pourrait-on avoir quelques renseignements sur sa vie et sa carrière ? »

NDLR : Pierre Rey (Marseille ?, ca 1728- ?, 1792/), figure sous le nom de Rey-Vieilh parmi les peintres de marines de l'Académie de peinture de Marseille à la fin du XVIII^e siècle. Il est cité dans un chapitre sur les arts signé Charles Vincens, dans l'ouvrage de Frédéric Dollieule *Marseille à la fin de l'ancien régime* (1896, p. 367 : "Un ancien professeur (de l'École de peinture, sculpture et architecture de Marseille), M. Rey-Vieilh, avait le titre de professeur honoraire, administrateur". Et en note : "Peintre de marines, agrégé en 1763, nommé professeur en 1764, il avait été admis à l'honorariat en 1788". D'après les *Almanachs marseillais*, Pierre a habité successivement : place des Prêcheurs en 1770, place de la rue d'Aubagne en 1780 et rue des Enfants abandonnés (près de l'actuel hôtel de Région) en 1790.

Il faut probablement l'identifier avec un Philippe Rey, dont quelques marines sont visibles sur Internet, car il serait curieux d'avoir deux peintres de marines contemporains à Marseille du nom de Rey. D'autant qu'il n'est nullement question de ce Philippe dans l'article de Vincens. Le baptême de Pierre Rey est introuvable à Marseille (dans les 5 paroisses du centre ville, à Saint-Marcel et même à Aubagne). Il est dit "majeur" à son mariage du 28/10/1753 (Saint-Martin), laissant entendre qu'il était né au plus tard en 1728, ce qui laisse un tout petit créneau, ses parents s'étant mariés le 28/10/1727 (Saint-Martin) ! Son décès, survenu après 1789, n'a pas davantage été retrouvé. Originaire de Guillaumes (06), la famille Rey est présente à Marseille (Saint-Marcel) dès 1687. La mère de Pierre, Désirée Vieilh, est la fille de Henry Vieilh, directeur des vivres durant la guerre d'Espagne (1701-1714), et d'Anne Mille, originaire d'Aubagne. De son mariage avec Catherine-Rose Sardou, Pierre a eu une fille, Hélène (° 1754) et deux fils, Innocent (1755-1835) et Vincent (1764-1837), tous baptisés aux Accoules. Négociants, ses fils se sont mariés hors Marseille (Gênes, Larnaca) et ont eu des descendants.

Sur un rendez-vous de chasse du roi René (Michel Méténier, 13)

« J'ai obtenu d'un membre du club cartophile, une carte postale avec comme légende : "La Rose, château des Tours, rendez-vous de chasse du roi René". Nous sommes là dans le quartier des Olives. Ce document figure dans le

livre *Marseille un terroir et ses bastides* (Comité du Vieux-Marseille, 2011, page 78). Oublions le roi René, mais je n'ai pas réussi à trouver le ou les propriétaire(s) ni la date de construction de cette bastide forte. Par avance merci pour les quelques renseignements que vous pourriez avoir. »

NDLR : Cette propriété (12 ha environ) dépendant autrefois du quartier de Saint-Jérôme (la Rose), appartenait en 1537 à Blaise Doria, d'une fameuse famille génoise essayée à Marseille, comme l'ensemble des terres situées de l'autre côté du chemin des Olives en bordure du Jarret (devenu le domaine Saint-Théodore avec moulin sur le Jarret). Après être échue par héritage à Joseph Roussel-Doria, elle est passée en 1777 à Jean-Baptiste Bouttier, avant d'être démembrée en 1845, la parcelle la plus grande (5ha) avec la bastide étant acquise par Julien Marcellin Claude Artaud, marchand de grains. La bastide forte a sans doute été édifiée par les Doria. Un prix fait d'intervention sur le bâtiment datant de 1657 est connu.

La fabrique de corail de Barbaroux (Comité du Vieux-Marseille)

« Dans une récente émission TV ("Patrimoine français: adjudé, vendu" du 24/9/2017 à 17h 30 sur France 5), il a été question d'un hôtel particulier, sis au 44-46, Bd Longchamp et communicant avec le 65, rue Consolat. Que sait-on sur cet immeuble et son devenir ? »

NDLR : Dans la partie annexe située rue Consolat se trouvait, en 1869, la fabrique de corail de Jean-Joseph Barbaroux (dit Barbaroux de Mégy, du nom de son épouse dont les ancêtres avaient créé une fabrique de corail au XVIII^e siècle). Barbaroux avait fait bâtir en 1865 le "Grand Hôtel" à l'angle de la Canebière et du boulevard Garibaldi, aujourd'hui hôtel de police.

A la même époque, il fit construire au boulevard Longchamp son hôtel particulier avec la fabrique de corail sur l'arrière. Le propriétaire actuel de l'ensemble est, selon l'émission, M. Audoin de Beaugrenier, homme d'affaires dans l'immobilier (Société Antaréal à Marseille, 2, rue Saint-Jacques, et d'autres à Paris). Il se proposerait de créer un ensemble de chambres d'hôte dans les étages, et de consacrer le rez-de-chaussée, où existent de beaux décors, à des salons de réception.

Triste sérénade à Serena ? (un riverain du Vallon de la Panouze)

« Sait-on quand le château Serena du vallon de la Panouze (Marseille, 9^e arrondissement) a été vendu par les Gounelle ? Le site paraît menacé par des constructions prévues tout autour. »

NDLR : la vente de Serena par Mme veuve Gounelle née Thomas et ses deux filles épouses Charles-Roux et Cintrat s'est faite en deux temps : 1/ vente de la plus grande partie pour 3 millions F, le 5/4/1946 ; 2/ vente d'un complément pour 500 000 F le 29/12/1950. Les deux cessions ont été faites à l'Oeuvre des demoiselles de la Providence des orphelines de Marseille, 40, boulevard Voltaire (immeuble détruit lors du bombardement du 27/5/1944). Les deux actes passés chez Me Deydier. Ces minutes ne sont probablement pas encore versées aux AD mais il y a les inscriptions hypothécaires. 1/ du 10/4/1946 pour la 1^{re} vente : AD registre 4 Q 2 11452 (article n° 30), - du 11/1/1951 pour la 2^e : registre 4 Q 2 11670 (article n° 51). Le second acte (très lisible car dactylographié) est intéressant car présentant des restrictions : "frappé par une zone de *non edificandi* longeant le canal", interdiction de "faire édifier sur le terrain restant plus de 6 villas ou maisons d'habitation qui ne pourront pas être élevées de plus d'un étage..."

Quid de l'école Saint-Pierre (M. Fiore, Club cartophile)

« Je possède trois cartes postales 1900 représentant une école Saint-Pierre à Marseille mais n'arrive pas à la situer. Pourriez-vous m'aider. »

NDLR : D'après l'*Indicateur marseillais* (en ligne sur Gallica jusqu'en 1914), il a existé, à partir de 1905 et jusqu'en 1914 au moins une « Ecole privée Saint-Pierre et Saint-Paul sise au 32 boulevard Saint-Charles (entre le Bd National et la traverse du Siphon) » correspondant aujourd'hui au 32, Bd Flammarion, côté pair, face au Lycée Saint-Charles. En comparant la vue de la façade actuelle, qui paraît être 1900, avec vos cartes postales, vous pourrez voir si c'est bien la même école.

Une Villa Orientale au Roucas-Blanc (Anne-Marie Skrbňak, Marseille)

« Que peut-on savoir sur cette villa et son nom exotique ? »

NDLR : Sur 5 terrains mitoyens achetés entre 1845 et 1856, Jean-Baptiste Moirenc (Apt, 1810-Marseille, 1871), commerçant (« A la ville de Paris », 75 rue Saint-Ferréol, 1853 ; « Bazar Universel » 23 rue Saint-Ferréol, dans les années 1860), a fait bâtir deux enclos communiquant par un passage souterrain : un enclos au Sud, un autre au Nord dans lequel se trouve la Villa Orientale proprement dite : 3 corps de logis formant un mur avec une cour intérieure de 300 m². *Dévolution* : 1872 (23/10) : Crédit Foncier de France (achat aux enchères : 28 000 F) ; 1881 (9/4) : Société Immobilière marseillaise (20 000 F) ; 1885 (13/4) : Marquet François, entrepreneur, 43 boulevard des Dames (20 000 F), puis ses héritiers ; 1890 (10/12) : Domergue Jules, négociant, 48 rue Saint-François d'Assise (enchères par licitation, 14 025 F). Domergue conservera ce bien jusqu'en 1914 au moins (cf. la série des *Indica-*

teurs marseillais). Moirenc, établi à Marseille dès 1839 et qui se fit aussi connaître comme fabricant de chapeaux de paille d'Italie, est décédé au 17 rue Grignan le 8/4/1871. Cette adresse correspond à l'Hôtel d'Orient, possédé par Burel fils de 1842 à 1867. Il est possible que Moirenc l'ait ensuite acquis, la Villa Orientale tirant son nom de cet établissement ; elle serait alors datée entre 1867 et 1871, mais cette hypothèse doit évidemment être vérifiée... (Pour plus de détails, cf. AD 13, 4 Q 2 5171, article 14).

L'établissement des Sœurs franciscaines de Saint-Raphaël (Lila Lucas)⁷

« Actuellement étudiante en terminale littéraire, option Histoire des Arts, je réalise un exposé sur la Maison des Sœurs Franciscaines Saint-Raphaël, au 202 bis rue Breteuil, et 5 rue Lacédémone, 13006 Marseille. L'établissement abrite également une maison de retraite EHPAD, ainsi que plusieurs associations. J'aurais aimé avoir des informations sur l'histoire du bâtiment, son évolution ainsi que celle de ses habitants. Et sur le terrain et ses alentours. Par avance je vous remercie, en espérant que vous pourrez m'éclairer pour mon exposé. »

NDLR : Cette propriété appartenait en 1827 à Louis Arnavon, 34 rue Estelle. Elle s'étendait alors sur 1,23 ha (parcelles n° 6128-6152 de la section Notre-Dame de la Garde, AM, registre 21 G 315, f° 16028) en terres et vignes avec une bastide à 21 fenêtres (parcelle 6137). Son plan de l'époque est consultable sur le site des AD 13 (feuille n° 9 de la section de N-D de la Garde).

Sa composition (cultures, bâtiments) sur le même site en consultant l'"état de section" de N-D de la Garde, aux n° de parcelles ci-dessus. Elle est passée ensuite en 1854 : au médecin Reymonet Jacques Honoré (voir le plan ci-dessous "Reymonet") ; en 1890 à Rostang Alexis, directeur du Comptoir d'Escompte, 218, Prado. Dès 1891, on y trouvait la Maison de Santé des Franciscaines de Marie (voir la série des *Indicateurs marseillais*), qui devaient être en location chez Rostang. La vente Arnavon/Reymonet a eu lieu le 5/1/1853. L'acte est consultable aux AD 13 : registre 4 Q 2 3550 (article n° 37).

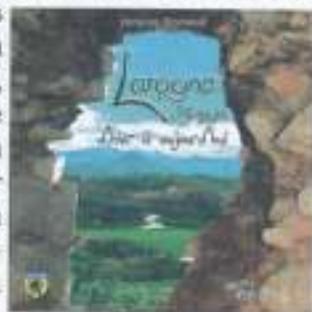


Plan de Lan (1870)

Laragne-Montéglin d'hier à aujourd'hui par Jacques Reynaud (2016)

« L'auteur nous propose un voyage dans le temps retraçant l'histoire de la cité de ses sources à la période moderne. Il nous entraîne d'Arzeliers à Laragne et à Montéglin, pour finir à Laragne-Montéglin : trois lieux porteurs d'une tranche de notre histoire, aujourd'hui réunis en une seule commune. Fortement documenté, cet ouvrage richement illustré nous transporte depuis le site médiéval du château d'Arzeliers jusqu'au château des Perrinet à Laragne. Il nous fait ensuite découvrir la vie économique avec, entre autres, le moulin, l'usine à pâtes et la laiterie qui furent les fleurons de son époque industrielle, puis la construction polémique de l'hôpital psychiatrique.

Et bien sûr, il n'oublie pas la dynamique vie associative et sportive, évoquant l'harmonie municipale, le Laragne Sports football et le célèbre critérium bouliste, puis, prenant de la hauteur, il nous emmène sur la montagne de Chabre. Originaire des Hautes-Alpes, aux racines familiales anciennes ancrées dans la vallée du Buëch, Jacques Reynaud, passionné de généalogie (membre de l'AGHA), a repris sa plume pour dédier à Laragne-Montéglin son cinquième ouvrage de découverte de la vallée du Buëch. »



Un ouvrage broché format carré (20 x 20 cm) sous couverture couleur, 168 pages, nombreuses illustrations NB et couleur. Éditions des Hautes-Alpes, www.editions-des-hautes-alpes.fr, prix : 20 €

La Seyne-sur-Mer par Claudie Chambat et Olivier Thomas (2012, 2018)

« A l'origine, La Seyne-sur-Mer était un simple lieu-dit appelé la Sagno, terme qui désigne en occitan provençal les roseaux. A cet emplacement se trouvait le port principal de Six-Fours. Ce dernier prit rapidement une importance considérable et les nouveaux habitants asséchèrent les marécages pour gagner sur la mer. Le quartier de la Seyne était né. Au début du XXe siècle, La Seyne-sur-Mer était une ville prospère et industrielle depuis l'implantation des Forges et Chantiers de la Méditerranée. La création des stations balnéaires de Tamaris et des Sablettes lui donna un visage touristique unique et célèbre dans le monde entier. Claudie Chambat et Olivier Thomas vous invitent à découvrir La Seyne

d'antan grâce à une sélection de plus de 230 photographies et cartes postales anciennes. Accompagnez-les dans leur périple : vous parcourrez les rues et les quartiers de la ville avant que les destructions de la seconde guerre mondiale n'en changent à jamais l'apparence.

A quoi pouvaient bien ressembler les chantiers navals au début du XXe siècle ? Les stations balnéaires des Sablettes et de Tamaris étaient-elles vraiment prisées avant leur destruction en 1944 ? Dans un second album tout récent, La Seyne-sur-Mer d'hier à aujourd'hui, Olivier Thomas met en perspective des images du passé avec des clichés actuels pris, dans la mesure du possible, sous le même angle.

Si certains sites n'ont pas changé, d'autres ont beaucoup évolué au fil des années. Au-delà du bâti, le quotidien des Seynois a lui aussi beaucoup changé. L'auteur vous convie à une visite originale au travers de regards croisés entre hier et aujourd'hui, pour découvrir ou redécouvrir la ville de La Seyne-sur-Mer. »



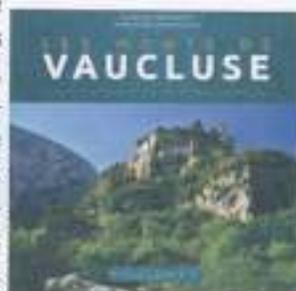
Deux ouvrages brochés (16 x 23 cm) sous couverture couleur, 128 pages, nombreuses photographies. Éditions Sutton, www.editions-sutton.fr ; prix : 20 € chaque exemplaire.

Les monts de Vaucluse, encyclopédie d'un massif provençal par Guy Barrool, Nerte Dautier, Denis Lacaille et Danièle Lacerna (2017)

« Définis par leur immensité forestière, leurs combes profondes, leurs plateaux dégagés et la richesse de leur patrimoine de pierre sèche, les monts de Vaucluse, entre Ventoux et Luberon, ont cependant bien d'autres trésors cachés à découvrir et n'avaient jusqu'à présent pas fait l'objet d'une approche globale. Ce livre est le premier à s'y pencher.

Rédigé par une soixantaine de spécialistes, bons connaisseurs et amoureux de ce massif, il rassemble 200 notices consacrées à son milieu naturel, ses paysages et ses ressources d'hier et d'aujourd'hui, ainsi qu'à son économie, son histoire, son riche patrimoine bâti, mais aussi à sa place dans la culture et les arts, enfin aux bourgs et villages qui le jalonnent, de Pernes, de L'Isle-sur-la-Sorgue et de Fontaine-de-Vaucluse – point fort et tête de pont de la montagne – à Saint-Christol-d'Albion et Simiane, en passant par Venasque, Gordes et Saint-

Satumin-lès-Apt. Un ouvrage passionnant, plein de données originales et de découvertes, comportant plus de 400 illustrations, soit une véritable encyclopédie vivante, aux multiples entrées, indispensable pour les habitants de ces monts vaucusiens et plus largement pour tous les Provençaux, mais aussi pour les nombreux randonneurs et voyageurs qui parcourent cette zone de demi-montagne dont on découvrira qu'elle a en fait une identité propre particulièrement attachante. »



Un ouvrage broché format carré (21 x 21 cm) sous couverture couleur, 432 pages, plus de 400 illustrations NB et couleur. Éditions Équinoxe, www.editions-equinoxe.com ; prix : 45 €.

L'adieu aux pays, correspondance de guerre de quatre soldats bas-alpins par Nicolas Ballque (2017)

« Comme tous les dé-par-te-ments ruraux de France, les Basses-Alpes payèrent un lourd tribut à la Première Guerre mondiale. Dans le can-ton de Seyneles-Alpes, le village de Barles, qui comptait alors moins de cinq cents habitants, perdit à lui seul plus du quart des hommes mobilisés.

Jeunes pour la plupart, presque tous issus de la paysannerie, ils partirent, à partir du 2 août 1914, pour une guerre qu'ils croyaient courte. Parmi eux les quatre frères Leydet : Maxime, employé de commerce, Félix, cultivateur, Germain, instituteur, et Odilon, cultivateur. De la fratrie, seul l'aîné revint au pays. Les trois autres furent tués au front.

À partir de la correspondance échangée entre les frères Leydet et leur mère d'août 1914 à janvier 1915, Nicolas Ballque, journaliste et historien militaire, brosse le portrait d'un petit village bas-alpin confronté à la guerre. De l'hécatombe de Dieuze en août 1914 aux offensives de l'automne 1918 en passant par l'enfer de la plaine de la Woëvre, L'Adieu au pays offre une vision inédite du conflit au travers du parcours des quelque cent quarante enfants du pays mobilisés, dont trente-huit jamais ne revirent leur village. »



Un ouvrage broché (14 x 20 cm) sous couverture couleur, 368 pages. Éditions JM Desbois : www.editions.geneprovence.com ; prix : 24,50 €.

Dictionnaire des écrivains marseillais par Olivier Boura (2017)

« Ce dictionnaire s'ouvre sur Marseille Altovitis, poète du XVI^e siècle morte à 29 ans et se ferme sur Clarence Weff, auteur de polars publiés chez Gallimard et adaptés avec succès au cinéma. Cet écart donne une idée de la joyeuse diversité des lettres marseillaises que nous fait découvrir Olivier Boura, rassemblant des écrivains ayant en commun d'être nés ou d'avoir passé leur enfance non loin du Vieux Port, ce qui leur donne, assure-t-il, "une parenté de ton et de coloris" - et sans doute "d'esprit". Le lecteur y croiera bien sûr des célébrités de la littérature nationale - voire universelle : d'Antonin Artaud à Honoré d'Urfé, d'Albert Cohen à Jean Rostand, de Jean-Claude Izzo à Marcel Pagnol, de Pétrone à Saint-Pol Roux ou André Suarès...

Mais il aura surtout le plaisir de découvrir une foule bigarrée d'auteurs moins connus : poètes académiques ou ésotériques, romanciers populaires ou d'avant-garde, hommes de bibliothèques ou grands voyageurs, prédicateurs ou polémistes, érudits ou hurluberlus... Derrière toutes ces figures hautes en couleurs, c'est le portrait d'une Marseille insoupçonnée qui apparaît, derrière les caricatures, une vie intellectuelle inventive, qui puise ses sources dans l'héritage antique et méditerranéen et ne cesse de nous étonner. Ouvrage d'érudition écrit avec passion, ce dictionnaire caracole dans les lettres marseillaises d'hier et d'aujourd'hui. »

Dix-huit des auteurs cités ont fait l'objet de notices dans Provence Généalogie (Artaud, Ballard, Valère Bernard, Brion, Augustin Fabre, Gelu, Méry, Émile Olivier, Pagnol, Peisson, Pellizzone, Rabbe, Rostand, Rougier, Saint-Pol-Roux, Suarès, Thiers, d'Urfé), mais il y a encore de quoi faire (près d'une centaine !) On notera aussi des absents. Parmi les morts : Amédée Achard, Thérèse Aubray, Édouard Baratier, Pierre Bertas, Joseph Billioud, Georges Blond, Polydore Bounin, Charles Carrière, J.-B. Grosson, Pierre Guiral, Emmanuel Eydoux, Émile Isnard, Jean Cherpin, Robert Laffont, Léon Lagrange, Paul Masson, Thyde Monnier, Marcel Provence, Rey-Dussueil, Louis Roubaud, Alfred Saurel, Octave Teissier, Jean Todrani, Jean Tourette, André et Madeleine Villard, Jean Wahl ; et parmi les vivants : l'historien Régis Bertrand, le poète Henri Deluy, la sociologue Nathalie Heinich...



Un ouvrage broché (16 x 24 cm) sous couverture couleur, 416 pages. Éditions Gaussen : www.editions-gaussen.fr ; prix : 25 €.



Cet ouvrage comportera environ 500 pages, suivi-collé au format A4 x 24 cm. Il sera illustré de nombreux documents d'époque : cartes postales anciennes, cartes d'abonnement, de menu, de charbon, extraits de la Défense Nationale, portrait des hommes politiques, manuels, etc. Quant aux anecdotes citées, elles sont extraites du Journal de Montélimar.

Vous pouvez dès à présent le réserver au prix de 22 € (28 € ensuite en librairie).

Publié en autoédition.

Date limite de souscription : 1^{er} octobre 2018

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de l'auteur.

M^{me} Marylène Marcel-Ponthier

19 avenue de Rochemaure 26200 Montélimar

E-mail : marylene.ponthier@orange.fr - Tél. : 06 30 92 18 00

MONTÉLIMAR ET LA GRANDE GUERRE 1914-1924

La vie à l'arrière

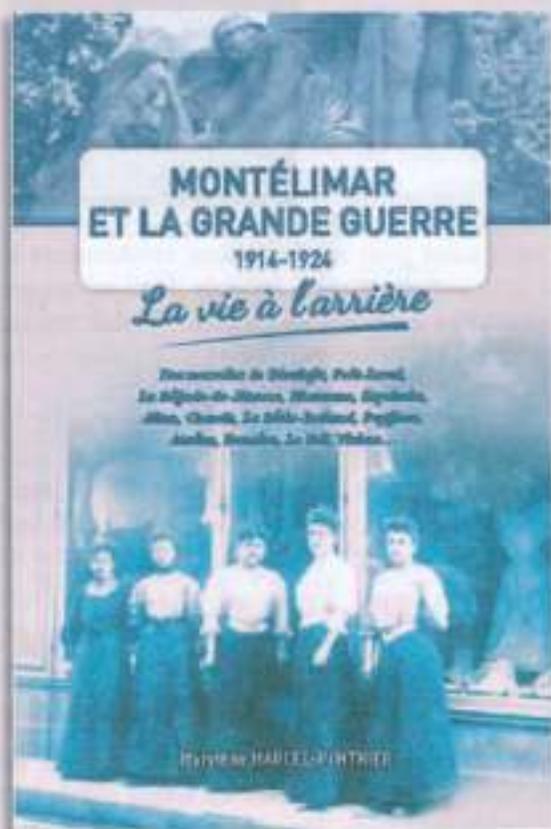
Marylène Marcel-Ponthier, dans le nouveau journal *Les Dérivés* et le *Deux de vie Montélimar* après avoir publié 4 ans de *Chroniques Montélimar* et les *monographies de Camp, Agoubès, Arnaud-Soubeyran et Montélimar au pouvoir* a mis l'accent sur les commémorations qui marquent le centenaire de la guerre de 1914-1918.

Elle relate donc pour vous la vie quotidienne des habitants de Montélimar et de la région durant la Grande Guerre, avec son lot de réquisitions, de rationnements, d'associations solidaires, d'accueil des réfugiés... Avec ses situations cocasses aussi (ah, la distribution du charbon !) et ses instants dramatiques tels que l'annonce des soldats tués, blessés ou disparus... Elle évoque aussi les activités traditionnelles (les cérémonies religieuses, les accidents, les travaux agricoles, les fêtes, les séances de cinéma ou celles, plus épiques, du conseil municipal...)

Et la signature de l'Armistice marque bien la fin des hostilités, elle s'attache à démontrer que les difficultés n'ont pas cessé pour autant, en raison de la hausse du coût de la vie, de la spéculation, du manque de bras, mais aussi du retour éprouvant des déportés ou des conflits liés à l'érection des monuments aux Morts. Il faudra encore un peu de temps pour que les habitants reprennent goût à la fête ! Ce sera chose faite en 1924...

Cet ouvrage fourmille des mille et un petits événements qui ont marqué la décennie 1914-1924. Bien que la ville de Montélimar soit privilégiée, l'auteur n'a pas oublié les villages des alentours et relevé dans la presse locale toutes les « nouvelles » les concernant.

Bulletin de souscription



Date limite de souscription : 1^{er} octobre 2018

(22 € au lieu de 28 €)

Bulletin de souscription (22 € au lieu de 28 €)

Nom, prénom : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Ville : _____
 Tél. fixe : _____ Tél. portable : _____
 E-mail : _____ @ _____

MONTÉLIMAR ET LA GRANDE GUERRE *La vie à l'arrière*

Nombre d'exemplaires : _____ x 22 € = _____ €

Je souhaite commander d'autres ouvrages :

Les Chroniques Montélimar : **Promotion pendant la durée de la souscription**

Gratuit : Tome 1 des Chroniques Montélimar

Tome 2 (10 € au lieu de 20 €)

Tome 3 (15 € au lieu de 25 €)

Tome 4 (15 € au lieu de 24 €)

Montélimar dans le Drôme, son histoire, son patrimoine (20 €)

Lafarge et les cimetières des bords du Rhône (25 €)

Arnaud-Soubeyran, l'histoire d'une fabrique de nougat (14 €)

Aiguebelle dans le Drôme (24 €)

Coups de pages de vie, pages d'histoire (23 €)

Total = _____ €

- Je m'inscris l'ouvrage(s) aux jours et heures qui me seront indiqués à l'impression de Facebook, Quartier Saint-James - 26200 Montélimar
- Je ne peux me déplacer et souhaite être livré(e) à mon domicile (sur Montélimar).
- Je souhaite m'inscrire moi (mes) ouvrage(s) chez M. ou M^{me} _____
- Je souhaite que l'ouvrage(s) soit (sont) expédié(s) à mon domicile et je règle les frais de port, 7,50 € par exemplaire, 23 € pour deux :
 7,50 ou 23 € x _____ exemplaires = _____ €

Total (livre(s) + frais de port) = _____ €

Fait à _____ le _____ Signature : _____

La Revue des revues

Anne Marie Rubino
Véronique Gennet

Les revues sont consultables pendant un an au local de l'AG 13, 194 rue Abbé de l'Épée à Marseille, ensuite à la bibliothèque régionale Yvan-Malarte de Port-de-Bouc où elles sont versées.

CERCLE GENEALOGIQUE DE VERSAILLE ET DES YVELINES

Généalogie en Yvelines

N° 120 - mars 2018

Baillage de Versailles - Avis de parents

GENEALOGIE EN CORREZE

Mille et une sources

N° 127 - mars 2018

La Carrière de Monestier, Part-Dieu et ses pierres meulières.

De la forêt à la vigne (échalas)

De la forêt à la cave (merrains et cercles) XIV^e et XIX^e siècle.

MÉMOIRE DE LA SOCIÉTÉ GENEALOGIQUE CANADIENNE FRANÇAISE

Volume 68, N° 3 et 4

La fin des moulins à vent. Des femmes et des moulins.

Les origines d'Augustin Hebert dit « Jolicœur » et d'Adrienne Duvivier.

LA REVUE FRANÇAISE DE GENEALOGIE

N° 235

Traite négrière. Les pistes de recherche.

Les bataillons scolaires.

CAHIER DU CENTRE DE GENEALOGIE PROTESTANTE

N° 141 - 1^{er} trimestre 2018

Déportation pour la foi d'une centaine de religionnaire vers les Isles d'Amérique en 1687 (2^{ème} partie)

CENTRE GENEALOGIQUE DE HAUTE - MARNE

Racines Haut - Marnaises

N° 105 - 1^{er} trimestre 2018

Chronique locale de Montigny le Roi.

CERCLE GENEALOGIQUE DE LOIRE ATLANTIQUE

N° 164 - 1^{er} trimestre 2018

Cinq ans de bague pour Guillaume Marie Guyomard, ou comment rechercher le dossier dans les archives.

GENEALOGIE DU RAIL

N° 131 - 1^{er} trimestre 2018

Les anciennes mesures.

Suppression d'un passage à niveau à la fin du XIX^e siècle.

GENEALOGIE LORRAINE

N° 187 - Mars 2018

René Veillon, le fondateur de la société cotonnière Lorraine

Charles Léopold Andreu dit baron de Bilistein.

BULLETIN DE LIAISON DES SAVOYARDS DE LA REGION PARISIENNE

N° 382 - Mai 2018

Avant 1792, pas de règles précises en matière d'héritage.

L'intégration des officiers savoyards dans les armées françaises, piémontaises, italiennes.

BULLETIN DU CERCLE GENEALOGIQUE DU PERSONNEL DE LA R.A.T.P.

N° 112 - Avril 2018

Origine de la margarine.
La foire Saint Laurent.

GENEALOGIE MAGAZINE

N° 367 et 368

Les registres de catholicité.

Le « Poitevin », un nom apparu en Neustrie en l'an 732

CERCLE GENEALOGIQUE P.T.T

Nos Sources

La localisation mouvementée des bureaux de poste de Paris.

L'hôtel des postes de Reims, un immeuble d'exception.

JOURNAL D'INFORMATION DU CGHP - LCL

Les Aïeux retrouvés

N° 100 - 2^e trimestre 2018

Visite de la Sorbonne le 13 février 2018.

Commémoration 1914/18 - « un jour un poilu »

CENTRE D'ETUDES GENEALOGIQUES RHONE - ALPES

Cégra - Généalogie et Histoire

N° 174 - mars 2018

L'exécution des sœurs à Saint Romain la Motte en 1902.

L'impôt sur la vanité.

De Rives de Giers à Tbilissi et d'Irkoutsk à la liberté.

Les métiers de la dentelle à Lyon

CANNES GENEALOGIE

N° 85 - Avril 2018

Des mamelouks égyptiens à Cannes

YAHOO! GROUPES
FRANCE

N'hésitez pas à venir nous rejoindre sur notre forum Yahoo pour partager et progresser dans votre généalogie :

<https://fr.groups.yahoo.com/neo/groups/c-g-m-p/info>



Dictionnaire des noms de familles



Le dictionnaire des noms de familles n'est pas simplement la compilation de simples listes éclairés sous Word ou Excel. Ce cédérom contient un programme spécialement conçu : VisuFam.

Grâce au logiciel, vous pouvez faire des **recherches multi-critères** dans toutes les listes éclairés incluses. Recherchez un patronyme, un lieu ou toutes autres données en quelques clics.

Retrouvez vos cousins parmi les adhérents des associations membres du CGMP ; dès qu'un ou plusieurs noms de familles ou autres données vous intéressent contacter directement par messagerie électronique l'auteur de la ou des données grâce à un message pré-formulé.

Listes éclairés de 857 adhérents des associations membres du CGMP
201 824 lignes de référence
44 624 patronymes différents
14 136 communes de la France entière ...
... et même du monde (96 pays sur les 5 continents)

Prix de vente pour un cédérom expédié par voie postale
sous enveloppe bulle après commande auprès du

**cédérom
version 3
mai 2015**

Centre Généalogique du Midi-Provence
BP 70030
13243 Marseille cedex 01

règlement par chèque :

12 euros

(frais postal compris)

Coupon à retourner accompagné de votre règlement

Dictionnaire des noms de familles

M. Mme Melle Nom Prénom :

(trayer les mentions inutiles)

Adresse :

Code postal : Commune :

Date :

Signature :

GENAVCO 2018

FORUM DE GENEALOGIE

1918
2018

29 & 30

septembre 2018

BRIVE LA GAILLARDE

Espace des

Trois Provinces

Samedi & Dimanche

Entrée libre

*Genealogie
en Corrèze*

MORTS
pour la
FRANCE

Généalogie en Corrèze - 11 Place J.M. Dauzier
Boite n° 25

19100 Brive La Gaillarde 05 55 24 16 95

genealogieencorreze@orange.fr

www.genealogieencorreze.eu

XXIV° JOURNÉES RÉGIONALES de GÉNÉALOGIE

GAP

13 ET 14 OCTOBRE 2018

Centre Municipal Culture et Loisirs

Bd Pierre et Marie Curie

10 h – 17 h (Entrée libre)



Organisées par l'Association de Généalogie des Hautes-Alpes
(19 rue de France, 05000 GAP - <https://www.agma.fr>)
Et le Centre Généalogique du Midi-Provence
Sous le patronage de la Fédération Française de Généalogie